Second Session
Fortieth Parliament, 2009

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Aboriginal Peoples

Chair:
The Honourable GERRY ST. GERMAIN, P.C.

Tuesday, May 26, 2009

Issue No. 8

Fourteenth and fifteenth meetings on:

The federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (Issues pertaining to Indian Act elections)

WITNESSES:
(*See back cover*)

Deuxième session de la
quarantième législature, 2009

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Peuples autochtones

Président :
L'honorable GERRY ST. GERMAIN, C.P.

Le mardi 26 mai 2009

Fascicule n^{o} 8

Quatorzième et quinzième réunions concernant :

Les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (Questions relatives aux élections selon la Loi sur les Indiens)

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

47241-47245

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Gerry St. Germain, P.C., *Chair*

The Honourable Nick G. Sibbeston, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Brazeau
Brown
Campbell
Carstairs, P.C.
* Cowan
(ou Tardif)
Dyck
Hubley
Lang
* LeBreton, P.C.
(ou Comeau)
Lovelace Nicholas
Peterson
Raine

*Ex officio members

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Gerry St. Germain, C.P.

Vice-président : L'honorable Nick G. Sibbeston

et

Les honorables sénateurs :

Brazeau
Brown
Campbell
Carstairs, C.P.
* Cowan
(ou Tardif)
Dyck
Hubley
Lang
* LeBreton, C.P.
(ou Comeau)
Lovelace Nicholas
Peterson
Raine

* Membres d'office

(Quorum 4)

Published by the Senate of Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada
Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

WINNIPEG, Tuesday, May 26, 2009
(17)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:02 a.m., in the Provincial Ballroom "A", Radisson Hotel, Winnipeg, Manitoba, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dyck, Hubley, Lang, Lovelace Nicholas, Peterson, St. Germain, P.C., and Sibbeston (7).

In attendance: Tonina Simeone, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 25, 2009, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Canupawakpa Dakota First Nation:

Frank Brown, Chief.

Opaskwayak Cree Nation:

Grand Chief Norman Glen Ross, Chair;

Andrew Colomb, Chief, Marcel Colomb First Nation.

Interlake Reserves Tribal Council:

Chief Emery Stagg, Chair.

The chair made opening remarks.

Mr. Brown made a statement and responded to questions.

At 9:55 a.m., the committee suspended.

At 10:03 a.m., the committee resumed.

Mr. Ross and Mr. Colomb each made a statement and responded to questions.

At 11:11 a.m., the committee suspended.

At 11:16 a.m., the committee resumed.

Mr. Stagg made a statement and responded to questions.

At 11:36 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

WINNIPEG, le mardi 26 mai 2009
(17)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 2, dans la salle Provincial Ballroom « A » de l'hôtel Radisson, à Winnipeg (Manitoba), sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C. P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dyck, Hubley, Lang, Lovelace Nicholas, Peterson, St. Germain, C.P., et Sibbeston. (7)

Également présente : Tonina Simeone, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 25 février 2009, le comité poursuit son examen des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n^o^ 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Première nation Canupawakpa Dakota :

Frank Brown, chef.

Nation Crie Opaskwayak :

Grand chef Norman Glen Ross, president;

Andrew Colomb, chef, Première nation Marcel Colomb.

Conseil tribal d'Interlake Reserves :

Chef Emery Stagg, président.

Le président prononce un mot de bienvenue.

M. Brown fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 9 h 55, le comité suspend ses travaux.

À 10 h 3, le comité reprend ses travaux.

MM. Ross et Colomb font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À11 h 11, le comité suspend ses travaux.

À 11 h 16, le comité reprend ses travaux.

M. Stagg fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 11 h 36, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

WINNIPEG, Tuesday, May 26, 2009
(18)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 1:27 p.m., in the Provincial Ballroom "A", Radisson Hotel, Winnipeg, Manitoba, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dyck, Hubley, Lovelace Nicholas, Peterson, St. Germain, P.C., and Sibbeston (6).

In attendance: Tonina Simeone, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, February 25, 2009, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

Roseau River Anishinabe First Nation:

Terrance Nelson, Chief.

Peguis First Nation:

Glenn Hudson, Chief.

As individuals:

Phyllis Sutherland;

Leah Stevenson;

Kelvin Chicago;

Tommy Keesick;

Lou Ella Shannacappo;

Jean Courchene;

Roderick D. Ross;

Elmer Courchene;

Renata Mecorise;

Marcel Balfour, Chief, Norway House Cree Nation;

George Kemp, Chief, Berens River First Nation;

Mary A. Starr.

The chair made opening remarks.

Mr. Nelson made a statement and responded to questions.

At 2:30 p.m., the committee suspended.

At 2:38 p.m., the committee resumed an open mike session.

Ms. Sutherland, Ms. Stevenson, Mr. Chicago and Mr. Keesick each made a statement and responded to questions.

WINNIPEG, le mardi 26 mai 2009
(18)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 13 h 27, dans la salle Provincial Ballroom « A » de l'hôtel Radisson, à Winnipeg (Manitoba), sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dyck, Hubley, Lovelace Nicholas, Peterson, St. Germain, C.P., et Sibbeston. (6)

Également présente : Tonina Simeone, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 25 février 2009, le comité poursuit son examen des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Première nation Roseau River Anishinabe :

Terrance Nelson, chef.

Première nation Peguis :

Glenn Hudson, chef.

À titre personnel :

Phyllis Sutherland;

Leah Stevenson;

Kelvin Chicago;

Tommy Keesick;

Lou Ella Shannacappo;

Jean Courchene;

Roderick D. Ross;

Elmer Courchene;

Renata Mecorise;

Marcel Balfour, chef, Nation crie Norway House;

George Kemp, chef, Première nation de Berens River;

Mary A. Starr.

La présidence prononce un mot de bienvenue.

M. Nelson fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 14 h 30, le comité suspend ses travaux.

À 14 h 38, le comité reprend ses délibérations à microphone actif.

Mme Sutherland, Mme Stevenson, M. Chicago et M. Keesick font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

Ms. Shannacappo and Ms. Courchene each made a statement and responded to questions.

At 3:34 p.m., the committee suspended.

At 3:37 p.m., the committee resumed.

Mr. Hudson made a statement and responded to questions.

At 4:17 p.m. the committee resumed.

Mr. Ross, Mr. Courchene, Ms. Mecorise, Mr. Balfour, Mr. Kemp and Ms. Starr each made a statement.

At 4:55 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

Mme Shannacappo and Mme Courchene font chacune une déclaration, puis répondent aux questions.

À 15 h 34, le comité suspend ses travaux.

À 15 h 37, le comité reprend ses travaux.

M. Hudson fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 16 h 17, le comité reprend ses travaux.

M. Ross, M. Courchene, Mme Mecorise, M. Balfour, M. Kemp et Mme Starr font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 16 h 55, il est convenu que le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

EVIDENCE

WINNIPEG, Tuesday, May 26, 2009

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:02 a.m. to study the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: issues pertaining to Indian Act Elections).

Senator Gerry St. Germain (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning. I am Senator Gerry St. Germain from British Columbia. As Chair of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, it is my pleasure to welcome you to today's hearings.

I wish to acknowledge the Treaty One First Nations, on whose traditional lands we gather today. These are lands where my Metis ancestors settled before Manitoba entered into Confederation.

Let me introduce the senators with us today. On my left is Deputy Chair Senator Nick Sibbeston from the Northwest Territories. Next to him are Senator Dan Lang from the Yukon and then Senator Elizabeth Hubley from Prince Edward Island. On my right is Senator Lillian Dyck from Saskatchewan. Next to her are Senator Robert Peterson from Saskatchewan and then Senator Sandra Lovelace Nicholas from New Brunswick.

Honourable senators, elders, guests, members of the audience, the mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to Aboriginal Peoples of Canada generally. On April 1 of this year, the committee decided to launch a study of issues related to Indian Act elections. The committee is looking at outstanding concerns related to the two-year term of office for chiefs and council as currently prescribed by the Indian Act.

The Senate committee is here in Manitoba to seek the views of First Nations leaders and citizens regarding what changes, if any, should be made in these areas to strengthen governance for First Nations and political accountability.

Our role as a Senate committee is to consult and listen to what First Nations citizens have to say, and to work together toward finding better ways to help First Nations communities determine a better governance relationship for the citizens and their government.

Our first witness today is Chief Frank Brown of the Canupawakpa Dakota First Nation, whom I have met on previous occasions. Welcome to our committee. If you have a presentation, you can proceed now, and then we will ask you some questions. The floor is yours.

TÉMOIGNAGES

WINNIPEG, le mardi 26 mai 2009

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 2, pour procéder à une étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis ainsi que sur d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : questions relatives aux élections selon la Loi sur les Indiens).

Le sénateur Gerry St. Germain (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour. Je suis le sénateur Gerry St. Germain, de Colombie-Britannique. En tant que président du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, j'ai le plaisir de vous accueillir aux audiences d'aujourd'hui.

Je tiens à rendre hommage aux Premières nations du Traité 1. Nous sommes réunis aujourd'hui sur leurs terres ancestrales. Ce sont les terres où mes ancêtres métis se sont établis avant que le Manitoba n'entre dans la Confédération.

Laissez-moi vous présenter les membres du comité ici présents. À ma gauche se trouve le vice-président du comité, le sénateur Sibbeston des Territoires du Nord-Ouest. À côté de lui, il y a le sénateur Dan Lang, du Yukon, puis le sénateur Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard. J'ai à ma droite le sénateur Lillian Dyck, de Saskatchewan. À côté d'elle se trouvent le sénateur Robert Peterson, de Saskatchewan, ainsi que le sénateur Sandra Lovelace Nicholas, du Nouveau-Brunswick.

Honorables sénateurs, sages, invités, membres de l'auditoire, notre comité a pour mandat d'examiner la législation et les questions relatives aux peuples autochtones du Canada en général. Le 1er avril dernier, le comité a décidé d'entreprendre une étude des questions relatives aux élections selon la Loi sur les Indiens. Le comité examine les problèmes concernant le mandat de deux ans des chefs et conseils de bande que prévoit actuellement la Loi sur les Indiens.

Le comité sénatorial est ici, au Manitoba, pour demander l'opinion des dirigeants et des citoyens des Premières nations au sujet des changements à apporter dans ces domaines pour renforcer la gouvernance des Premières nations, notamment en ce qui concerne la responsabilisation politique.

Notre comité sénatorial a pour rôle de consulter les citoyens des Premières nations et d'écouter ce qu'ils ont à nous dire afin que nous puissions travailler ensemble pour trouver de meilleurs moyens d'aider les communautés des Premières nations à améliorer les relations de gouvernance entre leurs citoyens et leur gouvernement.

Notre premier témoin d'aujourd'hui est le chef Frank Brown, de la Première nation Canupawakpa Dakota, que j'ai déjà rencontré à plusieurs reprises. Bienvenue à notre comité. Si vous désirez faire une déclaration préliminaire, nous sommes prêts à vous écouter et nous vous poserons ensuite quelques questions. La parole est à vous.

Frank Brown, Chief, Canupawakpa Dakota First Nation: Thank you, Mr. Chair. It is good to see you again. It is nice to be here and talk about the First Nation people.

With respect to the First Nations and the Government of Canada and the Government of the United States, terminology is important. The terminology we use today is yours. Mine is not recognized.

I am going to go back to the beginning of the United States and Canada, with the first arrivals of Europeans. Columbus supposedly discovered North America. My elders' story is that our people found his ship on the shore of the Atlantic. They observed it for a couple of days. There was no movement, so they went in and they found him and his crew, who were all starving. This one was the strongest of all of them, so they assumed he was the leader and would be the one to eat last. They brought him back and saved him, and nursed the crew back to health. That is our understanding of Columbus.

Columbus and others that arrived later assumed North America was unoccupied. To our people that was not so. Our country was occupied for thousands and thousands of years. They have maintained the country the way they were told. They used the term Creator, but I am going to use your term, God. God gave them instruction how to keep that land the way it is supposed to be, and promised they would live longer. The elders have always said that when they did that, their life span was longer, as much as a thousand years. It shortened drastically after the arrival of the Europeans, because that displaced some people and changed their diets and their medicines.

There is another question of terminology that has to be recognized. Columbus assumed he was in India and that our people were Indians. We are not Indians. According to my people, we are buffalo people. In our ceremonies, we are buffalo people. You call our language Sioux, and a lot of tribes speak it, but in our words, the language is the buffalo language.

Then there is the buffalo territory. Our elders teach that there are three parts to North America. One is the northern part, inhabited by the rabbit people. In the middle are the buffalo people. Then there are those in the south. Those three territories were well respected by each nation. According to our elders, God created people in North America, which would not end. However, they said, the other side of the world would end because its people did not maintain themselves and their land the way they were supposed to. Now the elders are saying that we will see the end in North America because we have violated the earth. The animals have no homes now. We, as Indians, have no homes. We are on reserves. We are just like the animals. We are put into areas.

The term "Indian" affects our lives. You may not think it does, or say it should not, but it does, in a lot of different ways. The term is derogatory to me because I am not Indian. I do not come from India. My language and religion are not Hindu.

Frank Brown, chef , Première national Canupawakpa Dakota : Merci, monsieur le président. Je suis content de vous revoir. J'apprécie d'être ici pour parler des peuples des Premières nations.

Lorsqu'on parle des Premières nations, du gouvernement du Canada et du gouvernement des États-Unis, la terminologie est importante. Celle que nous utilisons aujourd'hui est la vôtre. La mienne n'est pas reconnue.

Je vais remonter au début de l'histoire des États-Unis et du Canada, à l'arrivée des premiers Européens. Christophe Colomb est censé avoir découvert l'Amérique du Nord. Mes aînés racontent que notre peuple a trouvé son navire sur la côte de l'Atlantique. Ils l'ont observé pendant quelques jours. Comme il n'y avait pas de mouvement, ils se sont approchés et l'ont trouvé, lui et son équipage, en train de mourir de faim. Comme l'un d'entre eux était le plus fort de tous, ils ont supposé qu'il était le chef et qu'il avait été le dernier à manger. Ils l'ont ramené à terre et l'ont sauvé et ils ont pris soin de son équipage jusqu'à ce qu'il retrouve la santé. Voilà ce que nous savons de Christophe Colomb.

Christophe Colomb et ceux qui sont arrivés plus tard supposaient que l'Amérique du Nord était inhabitée. Ce n'était pas le cas. Notre pays était occupé depuis des milliers et des milliers d'années. Notre peuple a préservé ce pays comme on lui avait dit de le faire. Il se servait du mot Créateur, mais je vais me servir de votre mot, Dieu. Dieu a ordonné aux gens de mon peuple de prendre bien soin de cette terre en leur promettant qu'ils vivraient longtemps. Nos sages ont toujours dit que lorsqu'ils l'ont fait, leur vie était plus longue et pouvait durer jusqu'à mille ans. Elle s'est raccourcie énormément après l'arrivée des Européens, car cela a eu pour effet de déplacer certaines personnes, et de changer leur régime alimentaire et leurs remèdes.

Il y a une autre question de terminologie dont il faut tenir compte. Christophe Colomb croyait qu'il était en Inde et que notre peuple était Indien. Nous ne sommes pas des Indiens. Pour mon peuple, nous sommes le peuple du bison. Dans nos cérémonies, nous sommes le peuple du bison. Vous appelez notre langue le sioux et de nombreuses tribus la parlent, mais pour nous, c'est la langue du bison.

Ensuite, il y a le territoire du bison. Nos sages nous enseignent que l'Amérique du Nord est divisée en trois parties. Il y a le nord habité par le peuple du lapin. Au milieu, il y a le peuple du bison. Puis il y a ceux du sud. Ces trois territoires étaient bien respectés par chaque nation. Selon nos sages, Dieu a créé le peuple de l'Amérique du Nord qui existerait jusqu'à la fin des temps. Ils disent toutefois que l'autre côté du monde disparaîtra parce que son peuple ne prend pas soin de lui-même et de ses terres comme il le devrait. Maintenant, les sages disent que nous verrons la fin de l'Amérique du Nord, parce que nous avons violé la terre. Les animaux n'ont plus de maisons. Nous, les Indiens, nous n'avons plus de maisons. Nous vivons dans des réserves. Nous sommes comme les animaux. On nous parque.

L'expression « Indien » influe sur notre vie. Vous pensez peut-être que non ou que cela ne devrait pas être le cas, mais c'est vrai à bien des égards. C'est une désignation que je trouve péjorative, car je ne suis pas Indien. Je ne viens pas de l'Inde. Ma langue et ma religion ne sont pas l'hindou.

The Indian Act is a racial policy that needs to be addressed. Under the Canadian constitution, I am a person like all of us sitting here. The Indian Act says I am an Indian, so the constitution does not apply to us. The government says we do not have a constitution, but we do, and that is what the world needs to understand . Every nation God created has a constitution. They all have the same values, the same laws. We are no different. It is just that we are being held hostage with the Indian Act.

We never had elections as the buffalo people. People did not elect Chief Sitting Bull, his leadership was given by God, and people knew that, and they understood that. So he was the one that was looking after the people. That is how leadership came about in our First Nations. The leaders are the gifted people.

I am a chief under the Indian Act, I was elected. I am an administrator for the funds that come from the federal government to my community. I administer those funds to be transparent, to be accountable. That is what the leadership is today.

Everything we do in our life is defined by our language. Without the language, we are not who we are anymore. I can educate myself to the max and have all the credentials, the diplomas, but I would not be a Dakota if I did not have that language.

We follow our natural laws where we never lie, we never corrupt. The position I am in is in conflict with our own laws. Sometimes it is hard to understand First Nations, but our ways are similar to your constitution. It is just that our constitution is not recognized.

It would help a bit if the Indian Act were changed, because it calls for an election every two years. By the time our chief works on a project and starts negotiating, his term is over. If he does not make it in the following election, the process has to start all over again. That is the cycle we are in right now, and that has to change. It should be like that of the federal government.

Senator Lang: How long have you been chief of the First Nation?

Mr. Brown: A little over a year now.

Senator Lang: Is this your first term? Have you been chief before?

Mr. Brown: I have been chief before. This is my second term.

Senator Lang: You are then into your third year as chief.

Mr. Brown: Yes.

Senator Lang: Prior to that, how long was the chief there?

Mr. Brown: She was there for two terms.

La Loi sur les Indiens est une politique raciale qu'il faut modifier. Aux termes de la Constitution canadienne, je suis une personne comme toutes celles qui sont présentes ici. La Loi sur les Indiens dit que je suis un Indien et que la Constitution ne s'applique donc pas à nous. Le gouvernement dit que nous n'avons pas de constitution, mais nous en avons une et c'est ce que tout le monde doit comprendre. Toutes les nations que Dieu a créées ont une constitution. Elles ont toutes les mêmes valeurs, les mêmes lois. Nous ne sommes pas différents. C'est simplement que nous sommes les otages de la Loi sur les Indiens.

Le peuple du bison n'a jamais eu d'élections. Les gens n'ont pas élu le chef Sitting Bull, c'est Dieu qui l'a fait chef et les gens le savaient et le comprenaient. C'est donc lui qui prenait soin de son peuple. C'est ainsi que le leadership était exercé dans nos Premières nations. Les dirigeants sont les gens doués.

Je suis un chef aux termes de la Loi sur les Indiens. J'ai été élu. Je suis un administrateur des fonds que le gouvernement fédéral verse à ma communauté. J'administre ces fonds de façon transparente et je rends des comptes. Voilà ce qu'est le leadership aujourd'hui.

Tout ce que nous faisons dans notre vie est défini par notre langue. Sans la langue, nous ne sommes pas ce que nous sommes censés être. J'aurais beau faire le maximum d'études et posséder tous les titres de compétence et diplômes possibles, je ne serais pas un Dakota si je ne parlais pas cette langue.

Nous suivons nos lois naturelles qui sont de ne jamais mentir et de ne jamais corrompre. Je me trouve en conflit avec nos propres lois. Il est parfois difficile de comprendre les Premières nations, mais nos règles sont sans semblables à celles de votre Constitution. C'est simplement que notre constitution n'est pas reconnue.

Les choses s'amélioreraient un peu si la Loi sur les Indiens était modifiée, car elle prévoit une élection tous les deux ans. Le temps que le chef travaille à un projet et commence à négocier, son mandat est déjà terminé. S'il n'est pas réélu, il faut redémarrer tout le processus. Telle est la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement et il faut que cela change. Il faudrait que ce soit comme pour le gouvernement fédéral.

Le sénateur Lang : Depuis combien de temps êtes-vous chef de votre Première nation?

M. Brown : Un peu plus d'un an maintenant.

Le sénateur Lang : Est-ce votre premier mandat? Avez-vous été chef avant?

M. Brown : J'ai déjà été chef avant. C'est mon deuxième mandat.

Le sénateur Lang : C'est donc la troisième année que vous êtes chef.

M. Brown : Oui.

Le sénateur Lang : Avant cela, pendant combien de temps le chef a été en poste?

M. Brown : Elle a été en poste pendant deux mandats.

Senator Lang: The other question that I have is, with your First Nation is there a provision for recall by the band membership? In other words, if people are unhappy with the decision that you and your council have taken, can there be a vote for recall?

Mr. Brown: No.

Senator Lang: This is a general question. You said that there was no corruption, which I am glad to hear. However, yesterday we had an open mike session. A number of First Nation citizens appeared before us who were not chiefs or councillors, and they stated very plainly that they felt that, especially during elections, there was sometimes vote buying. That, I understand, is a concern of some of the rank and file about extending the period of time for councillors and chiefs to hold office.

Could you comment on that? Because that seems to be a bit of a thread that is running through some of the witnesses that have come before us.

Mr. Brown: You mean corruption in the election?

Senator Lang: Yes, that is exactly it. A number of the witnesses referred to that. They said that during the course of an election, election vote-buying, bribing and this type of thing went on?

Mr. Brown: Yes, that goes on. First Nations that have their language are not like that, but the ones that totally lost their language are like that.

Senator Lang: I want to go a little further to ensure that there is a fair process, one that is seen to be fair, and to take the taint of corruption out of it. For the purposes of elections, what would your opinion be if the First Nations were to contract with the provincial electoral office to run the election so it was totally impartial and unbiased?

Mr. Brown: Well, some of the First Nations were trying to deal with what you are asking about, because we wanted to do a drug test. Drugs are being used as a bribe for drug users. Some people that are running are users, promising that if they are elected, drugs would be open in the community. So drugs are being used in elections now, which is very dangerous and not good for the future, because some day, they will all be doing drugs, and what is going to happen to the ones that are not into drugs? We are trying to put in the drug test for leadership.

Senator Lang: I appreciate your openness.

Maybe you can inform us, from your knowledge as a chief, and you have been politically active for a number of years, not just in your First Nation but in the Province of Manitoba, how prevalent that is. Does that just apply to your First Nation or is it to quite a number of the First Nations across the province?

Mr. Brown: I speak to most of the chiefs and they are all concerned about that.

Le sénateur Lang : Je voudrais également savoir s'il y a, dans votre Première nation, une disposition permettant aux membres de la bande de destituer les dirigeants? Autrement dit, si les membres sont mécontents des décisions que vous-même et votre conseil avez prises, peuvent-ils voter pour vous destituer?

M. Brown : Non.

Le sénateur Lang : C'est une question générale. Vous avez dit qu'il n'y avait pas de corruption, ce que je me réjouis d'entendre. Toutefois, hier, nous avons eu une séance à micro ouvert. Un certain nombre de citoyens des Premières nations qui ont comparu devant nous et qui n'étaient ni chefs ni conseillers, nous ont dit que parfois, surtout pendant les élections, des votes étaient achetés. C'est la raison, je crois, pour laquelle certaines personnes ont des craintes à l'égard de la prolongation du mandat des conseillers et des chefs.

Pourriez-vous nous en parler, car cela semble préoccuper un certain nombre des témoins qui ont comparu devant nous.

M. Brown : Vous parlez de corruption électorale?

Le sénateur Lang : Oui, exactement. Un certain nombre de témoins en ont parlé. Ils ont dit qu'au cours d'une élection, il y avait parfois des achats de votes, des pots-de-vin et ce genre de choses.

M. Brown : Oui, cela arrive. Les Premières nations qui ont leur propre langue ne sont pas comme cela, mais celles qui ont totalement perdu leur langue agissent ainsi.

Le sénateur Lang : Je voudrais aller un peu plus loin pour m'assurer que le processus est équitable, qu'il est jugé équitable et qu'il n'est pas corrompu. Si, pour les élections, les Premières nations chargeaient le bureau des élections de la province d'administrer les élections afin qu'elles soient totalement impartiales, qu'en penseriez-vous?

M. Brown : Certaines Premières nations ont essayé de remédier à la situation dont vous parlez. Nous avons voulu soumettre les gens à un test de dépistage de la drogue. La drogue sert de pot-de-vin pour ceux qui en consomment. Certains candidats consomment de la drogue et promettent que s'ils sont élus la drogue pourra circuler librement dans la communauté. Par conséquent, on se sert actuellement de la drogue dans les élections, ce qui est très dangereux et n'est pas bon pour notre avenir, car tout le monde risque de finir par consommer de la drogue, et qu'arrivera-t-il de ceux qui n'en consomment pas? Nous essayons de soumettre les candidats à un test de dépistage de la drogue.

Le sénateur Lang : J'apprécie votre franchise.

Peut-être pourriez-vous nous dire, en tant que chef qui fait de la politique depuis un certain nombre d'années, non seulement dans votre Première nation, mais au niveau de la province du Manitoba, quelle est l'ampleur de ce problème? Existe-t-il seulement dans votre Première nation ou est-il répandu dans un bon nombre de Premières nations de la province?

M. Brown : Je parle à la plupart des chefs et c'est un problème dont ils se préoccupent tous.

Senator Lovelace Nicholas: Thank you for being here this morning. From what I understand, you agreed to a four-year term as chief.

Mr. Brown: Yes.

Senator Lovelace Nicholas: That means you will be in there for four years.

Mr. Brown: Yes.

Senator Lovelace Nicholas: Do you agree that there should be a four-year term?

Mr. Brown: Yes, I agree to a certain extent. I would agree to that. To my nation, it is not.

Senator Lovelace Nicholas: So if you would agree to it, you would go against your nation?

Mr. Brown: Yes. I would go against my own natural laws.

Senator Lovelace Nicholas: Oh, your natural laws. I understand that now.

With respect to corrupt elections or embezzlement on the part of the chief and council, do you think they should be charged under the law for their dishonesty?

Mr. Brown: We should all face the consequences fairly, not letting this one go with a slap on the hand and then put that one away for years.

Senator Lovelace Nicholas: Exactly, yes.

Mr. Brown: First Nations and government and Indian Affairs should be no different, because Indian Affairs is the boss and the First Nations are just administering. It would not be fair.

I have an issue about this as well, if there is corruption among First Nations, perhaps for years, and headquarters is letting it pass. Headquarters should be accountable for that too. Because we do annual reports. Why is the corruption not recognized? That is my question. I wrote a letter to INAC requesting a forensic audit, but I never got an answer.

Senator Lovelace Nicholas: I understand there has been a lot of that going on, where Indian Affairs just refuses to acknowledge, refuses to investigate. So you think there should be something within the system to make sure that these Indian Affairs or RCMP should immediately intervene?

Mr. Brown: That is what it states in some of those contribution agreements we signed, but that is not happening.

I was trying to address the fact that my term of office ends in January. We had an election in January and I got in. The previous chief from Canupawakpa signed a contribution agreement with INAC. Come January, they broke that contract. I inherited that problem from the previous chief and I refused to sign off for the months between the election and the end of the fiscal year. I totally disagree with the fact that I am the one standing there

Le sénateur Lovelace Nicholas : Je vous remercie pour votre présence ici ce matin. D'après ce que j'ai compris, vous souhaitez que les chefs aient un mandat de quatre ans.

M. Brown : Oui.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Cela veut dire que vous serez en poste pendant quatre ans.

M. Brown : Oui.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Êtes-vous d'accord pour que le mandat soit d'une durée de quatre ans?

M. Brown : Oui, je suis d'accord dans une certaine mesure. Je suis d'accord. Ma nation n'est pas de cet avis.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Par conséquent, si vous étiez d'accord, vous seriez en opposition avec votre nation?

M. Brown : Oui. J'irais à l'encontre de mes propres lois naturelles.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Oh, vos lois naturelles! Je comprends maintenant.

En ce qui concerne la corruption électorale ou les malversations des chefs et des conseils de bande, pensez-vous qu'il faudrait les accuser en vertu de la loi pour leur malhonnêteté?

M. Brown : Il faudrait traiter tout le monde équitablement, ne pas laisser quelqu'un s'en tirer avec une simple semonce pendant qu'on enferme quelqu'un d'autre en prison pendant des années.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Exactement.

M. Brown : Les Premières nations, le gouvernement et les Affaires indiennes ne devraient pas être traités de façon différente, car les Affaires indiennes sont le patron et les Premières nations se contentent d'administrer la loi. Ce ne serait pas juste.

J'ai également une question à poser à ce sujet. S'il y a de la corruption au sein des Premières nations et si l'administration centrale a laissé faire pendant des années, elle devrait également avoir des comptes à rendre. Car nous préparons des rapports annuels. Pourquoi ne reconnaît-on pas la corruption? Voilà ma question. J'ai écrit une lettre à AINC pour demander une vérification comptable, mais je n'ai jamais obtenu de réponse.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Je crois qu'il y a eu beaucoup de cas de corruption que les Affaires indiennes ont refusé de reconnaître et sur lesquels elles ont refusé d'enquêter. Pensez-vous qu'il faudrait prévoir une disposition pour que les Affaires indiennes ou la GRC interviennent immédiatement?

M. Brown : C'est ce que stipulent certains des accords de contribution que nous avons signés, mais ce n'est pas ce qui se passe.

J'essayais de faire comprendre que mon mandat se termine en janvier. Nous avons eu des élections en janvier et j'ai été élu. Le chef précédant des Canupawakpa a signé une entente de contribution avec AINC. En janvier, ce contrat a été rompu. J'ai hérité du problème causé par le chef précédent et j'ai refusé de signer pour les mois qui se sont écoulés entre les élections et la fin de l'exercice financier. Je n'accepte absolument pas la

holding that broken contract. That is not my contract. Elections should be based on fiscal years, in order to be accountable and to be transparent.

Senator Peterson: Your tribe is not a signatory to any treaty with Canada.

Mr. Brown: Not with Canada.

Senator Peterson: Are you part of the Assembly of Manitoba Chiefs? Do you operate within their regime then?

Mr. Brown: We opted out of the AMC and the Southern Chiefs' Organization. Canada says we do not have a treaty, we are refugees. If we do not have a treaty, then what are we doing in the treaty organizations? If we are not treaty, then we have totally separate issues to deal with. The AMC and SCO are treaty organizations and they only deal with treaty issues. I am working with the AMC right now to form an alliance, as a treaty organization and a non-treaty organization, to work together on various issues. We have finalized an alliance with the SCO already, so we will work together as a treaty nation and a non-treaty nation.

Senator Peterson: So you are not under the Indian Act then for electoral purposes?

Mr. Brown: Well, we were forced under that Indian Act in the early 1950s.

Senator Peterson: So in terms of elections, you do have to follow that?

Mr. Brown: Yes.

Senator Peterson: You stated that if the Indian Act was changed, it would help you, yet previous attempts by the government to do this have failed. In fact, First Nations have said that even minor legislative amendments would be resisted by First Nations.

That does not seem to be getting you anywhere, and yet you do want to change the terms. Do you operate under custom elections then? You could though?

Mr. Brown: We are under the Indian Act.

Senator Peterson: Yes. You could revert to custom elections and then set your own terms. Is this not feasible?

Mr. Brown: The way you interpret it, yes, we would do it that way. However, the custom election only allows us three or four years. So it is not a custom. It is not really a custom election. So I disagree with that custom election also.

Senator Peterson: Well, that could be because it seems to cause a lot of problems even within First Nations. I mean, what does custom mean? Their customs, your custom, it is an alternative election system.

responsabilité de ce contrat qui a été rompu. Ce n'est pas mon contrat. Les dates des élections devraient correspondre aux exercices financiers afin que nous puissions rendre des comptes et faire preuve de transparence.

Le sénateur Peterson : Votre tribu n'est signataire d'aucun traité avec le Canada.

M. Brown : Pas avec le Canada.

Le sénateur Peterson : Êtes-vous membre de l'Assemblée des chefs du Manitoba? Fonctionnez-vous dans le cadre de son régime?

M. Brown : Nous nous sommes dissociés de l'AMC et de la Southern Chiefs' Organization. Le Canada dit que nous n'avons pas de traité, que nous sommes des réfugiés. Si nous n'avons pas de traité, que ferions-nous dans les organisations de traité? Si nous ne sommes pas visés par un traité, les questions qui nous intéressent sont complètement différentes. L'AMC et la SCO sont des organisations de traité qui s'intéressent uniquement aux questions de traités. Je travaille actuellement avec l'AMC pour former une alliance des nations signataires et non-signataires des traités afin que nous nous occupions ensemble de diverses questions. Nous avons déjà conclu une alliance avec la SCO et nous allons donc travailler ensemble, peu importe si nous avons signé ou non les traités.

Le sénateur Peterson : Dans ce cas, vous ne relevez pas de la Loi sur les Indiens pour vos élections?

M. Brown : Nous avons été inclus de force dans la Loi sur les Indiens au début des années 1950.

Le sénateur Peterson : Par conséquent, pour ce qui est des élections, vous devez suivre la loi?

M. Brown : Oui.

Le sénateur Peterson : Vous avez dit que si la Loi sur les Indiens était modifiée, cela vous aiderait, mais les tentatives que le gouvernement a faites jusqu'ici ont échoué. Les Premières nations ont dit qu'elles s'opposeraient même aux modifications législatives mineures.

Cela semble vous mener nulle part et pourtant vous voulez modifier les dispositions de la loi. Procédez-vous à des élections coutumières? Ou vous pourriez le faire?

M. Brown : Nous sommes visés par la Loi sur les Indiens.

Le sénateur Peterson : Oui. Vous pourriez en revenir aux élections coutumières et établir vos propres modalités. N'est-ce pas faisable?

M. Brown : Selon la façon dont vous l'interprétez, effectivement, nous pourrions procéder ainsi. Toutefois, les élections coutumières ne nous accordent que trois ou quatre ans. Ce n'est donc pas la coutume. Ce ne sont pas vraiment des élections coutumières. Je ne suis pas non plus d'accord avec les élections coutumières.

Le sénateur Peterson : C'est possible, car cela semble susciter beaucoup de problèmes, même au sein des Premières nations. En fait, que signifie le mot coutume? Que ce soit leurs coutumes ou vos coutumes, c'est un système électoral différent.

Mr. Brown: Yes, but it is not my custom.

Senator Peterson: You could call it something else. It would be an alternative election procedure that you could at least do. It is not going to happen under the Act, it appears. If you want those fixed dates, and as you say on the fiscal year and with fixed dates, you are going to have to change to an alternate regime, call it what you want.

Mr. Brown: If the Government of Canada is going to change it to four years, or change that custom election and state that, okay, you can do it your way, then the government has to do that. I cannot go home and ask the people to change that when that process is going to take 10, 15 or 20 years. You have to change that because you made it. The government made that Indian Act and the laws, it is up to them to change it.

Senator Peterson: Well, that would be fine, but I do not think they are going to change it, because now it is so entrenched and all other First Nations resisted. So the government is not going to change something when the vast majority of First Nations are opposed to it. Unfortunately, you are caught in an awkward situation here, but I think you can go to an alternate election system. I think you have to go back to your people, consult with them, get the majority of them to say, yes, we want to do this, and then do it. I mean, you would still have to work out all the details. I am not saying it is easy. That way it might happen.

The other way, I do not think it will. If you are waiting for the government to change, it is not going to happen, not in the foreseeable future, unfortunately.

Mr. Brown: Well, I do not expect the government to change it.

Senator Peterson: You just said, the government made the Indian Act.

Mr. Brown: Why did they make the Indian Act then? They will never change that.

Senator Peterson: Yes. So I think you have to go the other route. If you are going to have these changes, you have got to do it yourself.

Senator Dyck: I am going to follow along the same lines as Senator Peterson, because you did suggest that changing the Indian Act would help. If the Indian Act were to be revised, what do you think should be changed, if it could be changed? What sort of things should be brought forward that would make life easier with respect to elections? If you had your own way, ideally, what would you like?

Mr. Brown: I would throw away the Indian Act, get rid of the reserve, and be people instead of being Indians and treated like animals. If you define the word ''reserve,'' what does that mean? A reserve for animals is one meaning. That is the way I look at it. It is unconstitutional.

M. Brown : Oui, mais ce n'est pas ma coutume.

Le sénateur Peterson : Vous pourriez lui donner un autre nom. Ce serait un autre système électoral que vous pourriez au moins utiliser. Il semble que vous n'obtiendrez pas satisfaction dans le cadre de la Loi. Si vous voulez des dates fixes correspondant, comme vous le dites, à l'exercice financier, vous allez devoir adopter un autre système électoral que vous pourrez appeler comme vous voudrez.

M. Brown : Si le gouvernement du Canada est prêt à changer la durée du mandat à quatre ans ou nous dit que nous pouvons tenir des élections coutumières à notre façon, c'est à lui de le faire. Je ne peux pas rentrer chez moi et demander aux gens de changer le système si cela doit prendre 10, 15 ou 20 ans. Vous devez apporter ce changement, car c'est vous qui avez mis ce système en place. C'est le gouvernement qui a fait cette Loi sur les Indiens et les autres lois et c'est donc à lui de les modifier.

Le sénateur Peterson : Ce serait une bonne chose, mais je ne pense pas qu'il va modifier la Loi, car maintenant elle est trop solidement implantée et toutes les autres premières nations s'y sont opposées. Le gouvernement ne va donc pas apporter des modifications auxquelles s'oppose la majorité des Premières nations. Malheureusement, vous vous trouvez dans une situation délicate, mais je pense que vous pouvez adopter un autre système électoral. Vous devriez retourner voir votre peuple, le consulter, convaincre la majorité des gens de donner leur accord et changer votre système. Vous devrez quand même régler tous les détails. Je ne dis pas que c'est facile. Ce serait possible de cette façon.

Autrement, je ne pense pas que cela se fera. Si vous attendez que le gouvernement modifie la Loi, cela n'arrivera pas, pas dans un avenir prévisible, malheureusement.

M. Brown : Je ne m'attends pas à ce que le gouvernement change la Loi.

Le sénateur Peterson : Vous venez de dire que c'est le gouvernement qui a fait la Loi sur les Indiens.

M. Brown : Pourquoi a-t-il fait la Loi sur les Indiens, alors? Il ne la changera jamais.

Le sénateur Peterson : Oui. Je pense donc que vous devez choisir l'autre solution. Si vous voulez ces changements, vous allez devoir les apporter vous-même.

Le sénateur Dyck : Je vais poursuivre dans la même veine que le sénateur Peterson, car vous avez dit qu'une modification à la Loi sur les Indiens vous aiderait. Si la Loi sur les Indiens était révisée, que pensez-vous qu'il faudrait modifier, si c'était possible? Quelles dispositions faudrait-il prévoir pour vous faciliter les choses en ce qui concerne les élections? Si vous étiez libre de faire ce que vous voulez, idéalement, que souhaiteriez-vous?

M. Brown : J'abolirais la Loi sur les Indiens, je ferais disparaître les réserves et nous serions un peuple au lieu d'être des Indiens et d'être traités comme des animaux. Si vous définissez le mot « réserve », qu'est-ce que cela veut dire? Une réserve est pour les animaux. C'est ainsi que je vois les choses. C'est inconstitutionnel.

Senator Dyck: Yes, I think other people have suggested that, if the Indian Act were to be subjected to an analysis, it would be found to be unconstitutional.

You also spent a little bit of time talking about corrupt practices within elections. My question to you would be this: Do you think there is any relationship between the current system of elections and corruption, or would corruption be there in elections on the model of municipal and provincial elections? Is it something to do with the system that is set up on the reserve, or is it just a symptom of drug problems regardless of whether it is on a reserve or in the City of Winnipeg?

Mr. Brown: Well, let us go back to the corruption of the elections. A lot of these complaints about corruption addressed to Indian Affairs have never been addressed. So where do you take issues like corruption? The police do not want to handle it. So that is why the corruptions are there.

Senator Dyck: So it is a failure on the part of the Department of Indian Affairs and on the RCMP, not on the people themselves?

Mr. Brown: Yes. Because, if INAC tells the RCMP it is okay, then the RCMP is going to walk away.

Senator Dyck: So if I am understanding correctly then, it is not the electoral process that is a problem. It is not the process of the election, but it is the management by Indian Affairs.

Mr. Brown: Headquarters.

Senator Dyck: Other factors have led to it. It is not a flaw within the electoral system.

Mr. Brown: It is the headquarters.

Senator Dyck: The headquarters?

Mr. Brown: Yes, it is the headquarters that can change the elections from fiscal year to fiscal year. They do not want to do that.

Senator Hubley: I am going back to the two versus four years. We have had presentations to suggest that it would be a better governance system to have a longer term, at least to try that. In your experience, would that have been helpful for you?

Mr. Brown: It would.

Senator Hubley: It would be better, because you have already had the two terms. Being elected for four years might also have been advantageous because the election itself seems to be a volatile time. It seems to be a difficult time for your community. Is that the same? Because we have heard that the elections can be very disruptive to the general operation of the administration of the band.

Do you find that when there is an election called, it is a time of unrest and upheaval within the community?

Le sénateur Dyck : Oui, je pense que d'autres personnes ont laissé entendre que si la Loi sur les Indiens était analysée, elle serait jugée inconstitutionnelle.

Vous avez également parlé un peu de la corruption qui a lieu lors des élections. Ma question est la suivante : pensez-vous qu'il y a un rapport entre le système électoral actuel et la corruption ou y aurait-il de la corruption si les élections avaient lieu sur le modèle des élections municipales et provinciales? Est-ce à cause du système mis en place dans les réserves ou est-ce seulement un symptôme du problème de la drogue, peu importe que ce soit dans une réserve ou dans la ville de Winnipeg?

M. Brown : Parlons de nouveau de la corruption électorale. Un grand nombre des plaintes de corruption qui ont été adressées aux Affaires indiennes sont restées sans réponse. À qui alors se plaindre de problèmes comme celui de la corruption? La police ne veut pas s'en occuper. Voilà pourquoi la corruption existe.

Le sénateur Dyck : C'est donc de la faute du ministère des Affaires indiennes et de la GRC et non pas des gens?

M. Brown : Oui. Car si AINC dit à la GRC qu'il n'y a pas de problème, la GRC n'intervient pas.

Le sénateur Dyck : Par conséquent, si je comprends bien, ce n'est pas le processus électoral qui pose un problème. Ce n'est pas la façon dont se déroulent les élections, mais la gestion des Affaires indiennes.

M. Brown : De l'administration centrale.

Le sénateur Dyck : D'autres facteurs y ont contribué. Ce n'est pas un défaut du système électoral.

M. Brown : C'est à l'administration centrale.

Le sénateur Dyck : L'administration centrale?

M. Brown : Oui, c'est l'administration centrale qui peut changer la date des élections pour qu'elle corresponde à l'exercice financier. Elle refuse de le faire.

Le sénateur Hubley : J'en reviens à la question du mandat de deux ans par opposition au mandat de quatre ans. Certaines personnes nous ont dit qu'un mandat plus long améliorerait la de gouvernance et qu'il faudrait au moins essayer. Compte tenu de votre expérience, diriez-vous que cela vous serait utile?

M. Brown : Oui.

Le sénateur Hubley : Ce serait mieux, car vous avez déjà eu deux mandats. Si l'élection est pour quatre ans, cela pourrait également être avantageux étant donné que les élections comme telles semblent causer de l'instabilité. Apparemment, c'est un moment difficile pour votre communauté. Est-ce la même chose? Nous avons entendu dire que les élections peuvent grandement perturber l'administration générale de la bande.

Constatez-vous que lorsque des élections sont déclenchées, cela entraîne le désordre et des perturbations dans la communauté?

Mr. Brown: Really, the election is not that, not the problem. It is INAC again. For example, if there is a conflict of interest in the election and you want to address it, you cannot get it addressed.

Senator Hubley: Suppose the Assembly of Manitoba Chiefs decided that they could put together a constitution to govern their elections, that they would be satisfied with. Would it be possible if that was brought to government, that that part of the Indian Act might be set aside so that it could be left to the First Nations communities to handle their own elections? Do you think that would work?

Mr. Brown: Yes, providing INAC recognized the constitution, the consequences and all the policies. It has to be recognized.

Senator Hubley: I do not think it will happen, though, unless it is driven from your communities to say: "We are dissatisfied with the Indian Act as it relates to elections. We have put together a better plan. Many of our communities are already on custom codes for their elections, and we would like that set aside from the Indian Act." It might be a way of taking back some of the ownership of your own governance.

Mr. Brown: Yes.

Senator Hubley: Do you think that might be an option?

Mr. Brown: It will work somewhat.

Senator Hubley: It cannot work somewhat; it has to work to your benefit. You have to be in charge.

Mr. Brown: Well, you say it would be to my benefit, but would it be recognized off the reserve? If there was corruption, could we deal with it or is that another blind eye that is going to be turned?

Senator Hubley: I would think we would have to deal with it, certainly. If a law is broken, whether it pertains to elections or to anything else, there have to be consequences.

Mr. Brown: There are a lot of laws broken, but would you take action? That is what I am saying.

Senator Hubley: Well, that would have to be dealt with within this, your Assembly of Chiefs, to come up with who is going to be accountable; and if they are not accountable, what options would you have and what other ways that you can deal with it?

Mr. Brown: I understand what you are saying, and I am going to go back to it again. If there is corruption, you take it to the police. The police are going to take it on but INAC comes along and says, that is all right. So the law walks away because Canada, the government of the day, says it is okay. So there is no justice in the system that is put in place for us. We can follow it, I can follow it, but is the law going to?

Senator Hubley: You had mentioned signing off, because your term began in January, and the fiscal year is up in April, I presume?

M. Brown : En fait, les élections ne sont pas la source du problème. C'est AINC, comme je l'ai dit. Par exemple, si les élections suscitent un conflit d'intérêts et si vous voulez y remédier, vous ne pouvez pas le faire.

Le sénateur Hubley : Supposons que l'Assemblée des chefs du Manitoba décide d'adopter une constitution régissant ses élections dont elle serait satisfaite. Si cette constitution était présentée au gouvernement, serait-il possible que cette partie de la Loi sur les Indiens soit mise de côté afin que les communautés des Premières nations puissent s'occuper elles-mêmes de leurs élections? Pensez-vous que cela fonctionnerait?

M. Brown : Oui, à la condition qu'AINC reconnaisse la constitution, ses conséquences et toute la politique. Il faut que ce soit reconnu.

Le sénateur Hubley : Je ne pense pas que cela se fera, toutefois, à moins que l'initiative ne vienne de vos communautés qui diront : « Nous sommes mécontents de la Loi sur les Indiens en ce qui concerne les élections. Nous avons préparé un meilleur plan. Un grand nombre de nos communautés tiennent déjà des élections coutumières et nous voudrions que ce soit enlevé de la Loi sur les Indiens ». Ce serait peut-être un moyen de vous rapproprier en partie votre gouvernance.

M. Brown : Oui.

Le sénateur Hubley : Pensez-vous que cela pourrait être une solution?

M. Brown : Dans une certaine mesure.

Le sénateur Hubley : Cela ne suffit pas; il faut que ce soit dans votre intérêt. Vous devez assumer cette responsabilité.

M. Brown : Vous dites que ce serait dans mon intérêt, mais est-ce que ce serait reconnu en dehors de la réserve? S'il y a de la corruption, va-t-on y remédier ou va-t-on encore fermer les yeux?

Le sénateur Hubley : Je pense que nous aurions certainement à intervenir. Si une infraction à une loi est commise, que ce soit au sujet des élections ou de quoi que ce soit d'autre, il doit y avoir des sanctions.

M. Brown : Il y a de nombreuses infractions à des lois, mais allez-vous intervenir? C'est ce que je demande.

Le sénateur Hubley : C'est à votre Assemblée des chefs de décider qui devra rendre des comptes et si ces comptes ne sont pas rendus, quelles options vous avez à votre disposition et par quels moyens vous pourrez faire face à la situation.

M. Brown : Je comprends ce que vous dites, mais je vais insister de nouveau. S'il y a de la corruption, vous vous plaignez à la police. La police est prête à intervenir, mais AINC lui dit que tout va bien. Par conséquent, la police s'en va parce que le Canada, le gouvernement dit que tout va bien. Par conséquent, le système qui a été mis en place pour nous n'assure pas la justice. Nous pouvons nous y conformer, je peux m'y conformer, mais la loi va-t-elle le faire?

Le sénateur Hubley : Vous avez dit que vous ne vouliez pas signer, parce que votre mandat a commencé en janvier et que l'exercice financier commence en avril, je suppose?

Mr. Brown: Yes.

Senator Hubley: If you were setting up election dates, that there would be an election date say every four years, is that something that you would take into account, that indeed there is an accountability that you have to sign off every year. Perhaps April would be the time for elections, plus the signing off of the previous administration if there should be a change?

Mr. Brown: Yes, there should be a change. The election should begin on April 1.

Senator Hubley: I do not want to leave a loose end, but I think our committee is getting your ideas and getting your experiences so we can make recommendations or do a report. Our report is going to be based on what we have heard. I do not mean to keep at you as to the change from two to four years and how you are going to make it work, but that is going to be an important step for you to take.

I think it would be, for us, important if we could say that, yes, this is happening, it is well thought out, it is an initiative that is going to be good for the Manitoba nations and we would like to report that back. Thank you for your answers.

The Chair: Chief Brown, suppose the majority of the AMC, the Association of Manitoba Chiefs, decided as an organization to set up an electoral process outside the Indian Act. With the present status of the Dakota people, would you be able and prepared to buy into that, work with that, and adopt that as your election process?

There have been negotiations in trying to establish a relationship between the government and the Sioux nations. How many are there, five of them in Manitoba?

Mr. Brown: Yes.

The Chair: And six in Saskatchewan, I believe.

Mr. Brown: Yes.

The Chair: These basically were people who moved out of South Dakota and settled in Manitoba and Saskatchewan. Would you think that would work for your people and for you? If the AMC said we are going to go this route, we are going to set up a chief electoral officer, we are going to set up a method of an ombudsman or whatever, an auditor general within the structure, the election structure, would you be prepared to recommend that to your people, and do you think your people would go along with that? That would mean four year terms or whatever they decided on, three year terms; what is your feeling on that, chief?

Mr. Brown: Well, that would be way better than what we have right now.

The Chair: Do you think your people would buy into that?

Mr. Brown: Yes.

Senator Lang: I just want to get a couple of things clarified, and the chair I think touched on it for a minute. Are you a First Nation registered under the Indian Act? At one point, you referred to your First Nation as refugees. Are you defined First Nations? I do not see you on the list here?

M. Brown : Oui.

Le sénateur Hubley : Si vous fixiez la date des élections pour que les élections aient lieu, disons, tous les quatre ans, feriez-vous en sorte qu'il y ait une reddition de comptes chaque année? Les élections auraient peut-être lieu en avril et l'administration précédente rendrait des comptes s'il y avait un changement?

M. Brown : Oui, il devrait y avoir un changement. Les élections devraient commencer le 1er avril.

Le sénateur Hubley : Sans vouloir vous interrompre, je pense que notre comité voulait profiter de vos idées et de votre expérience pour pouvoir formuler des recommandations ou préparer un rapport. Notre rapport se basera sur ce que nous avons entendu. Sans vouloir insister sur le changement de deux ans à quatre ans et la façon dont vous procéderez, je crois important que vous le fassiez.

Il serait important pour nous que nous puissions dire : voici ce qui se passe, c'est une initiative mûrement réfléchie qui aura des effets positifs pour les nations du Manitoba et nous voudrions en faire rapport. Je vous remercie pour vos réponses.

Le président : Chef Brown, supposons que la majorité de l'AMC, l'Association des chefs du Manitoba, décide de mettre en place un processus électoral en dehors de la Loi sur les Indiens. Compte tenu de la situation actuelle du peuple Dakota, seriez-vous capable et prêt à le faire, à adopter ce processus électoral?

Il y a eu des négociations pour essayer d'établir des relations entre le gouvernement et les Nations Sioux. Combien y en a-t-il, cinq, au Manitoba?

M. Brown : Oui.

Le président : Et six en Saskatchewan, je crois.

M. Brown : Oui.

Le président : Ce sont surtout des gens qui ont quitté le Dakota du Sud pour s'installer au Manitoba et en Saskatchewan. Pensez-vous que cela fonctionnerait pour votre peuple et pour vous? Si l'AMC dit qu'elle va suivre cette voie, qu'elle va nommer un directeur des élections, qu'elle va nommer un ombudsman ou un vérificateur général dans le cadre de sa structure électorale, seriez-vous prêt à recommander cela à votre peuple et pensez-vous que ce dernier serait d'accord? Cela vous donnerait des mandats de quatre ans ou de trois ans, selon ce qui serait décidé. Qu'en pensez-vous, chef?

M. Brown : Ce serait bien mieux que ce que nous avons maintenant.

Le président : Pensez-vous que votre peuple serait d'accord?

M. Brown : Oui.

Le sénateur Lang : Je voudrais simplement quelques éclaircissements et je crois que le président y a fait brièvement allusion. Êtes-vous une Première nation enregistrée aux termes de la Loi sur les Indiens? À un moment donné, vous avez dit que vous étiez des réfugiés. Êtes-vous définis comme une Première nation? Je ne vous vois pas sur la liste.

The Chair: No, it is here.

Senator Lang: Which name? Does INAC refer to your First Nation in a different name or something here?

Tonina Simeone, Researcher, Library of Parliament: Oak Lake.

Senator Lang: I was not clear on that. I wanted to pursue that a little bit further.

You talked about annual reports being submitted to the Department of Indian and Northern Affairs. If there are some indications of wrongdoing or whatever, are they included in those annual reports when they are filed with INAC?

Mr. Brown: I do not think so.

Senator Lang: You said that you as chief, and I am assuming, council, requested a forensic audit; is that correct?

Mr. Brown: Yes.

Senator Lang: How did INAC reply?

Mr. Brown: There was no response.

Senator Lang: Was this when you were first elected three years ago?

Mr. Brown: Just when I came in.

Senator Lang: So that would be three years ago?

Mr. Brown: A year ago.

Senator Lang: Okay.

The Chair: Thank you very much, Chief Brown, for appearing this morning. There are some complexities in dealing with the chief's nation because of the fact that, as he points out, they consider themselves refugees. It is, I understand, under the Indian Act?

Mr. Brown: It is the Government of Canada that calls us refugees. How can a nation be a refugee in their own territory? That is not possible.

I also have my constitutions and my bylaws in place. That is very hard to enforce because INAC refuses to recognize those. That is the problem. If INAC refuses to recognize it, then the law does not recognize it. The law follows INAC because they are the Government of Canada counsel. We can work well together and be accountable for the funds that come to my community, but it is hard to do that when headquarters is not cooperating. That is my issue.

The Chair: To clarify, how large, what is your population?

Mr. Brown: About 600.

The Chair: How large a land mass do you have,?

Mr. Brown: Two by two.

The Chair: Two miles by two miles?

Mr. Brown: Two miles square.

Le président : Elle s'y trouve.

Le sénateur Lang : Sous quel nom? AINC désigne-t-il votre Première nation sous un nom différent ou une désignation qui figurent ici?

Tonina Simeone, attachée de recherche, Bibliothèque du Parlement : Oak Lake.

Le sénateur Lang : Je n'en étais pas certain. Je voulais un peu plus de précision.

Vous avez parlé de rapports annuels qui sont soumis au ministère des Affaires indiennes et du Nord. S'il y a des signes de malversations ou autres, est-ce indiqué dans ces rapports annuels quand ils sont remis à AINC?

M. Brown : Je ne le pense pas.

Le sénateur Lang : Vous avez dit qu'en tant que chef, vous avez demandé, ainsi que le conseil, je suppose, la tenue d'une vérification comptable. C'est exact?

M. Brown : Oui.

Le sénateur Lang : Quelle a été la réponse d'AINC?

M. Brown : Nous n'avons pas eu de réponse.

Le sénateur Lang : Était-ce quand vous avez été élu pour la première fois, il y a trois ans?

M. Brown : Juste après mon élection.

Le sénateur Lang : C'était donc il y a trois ans?

M. Brown : Il y a un an.

Le sénateur Lang : D'accord.

Le président : Merci beaucoup, chef Brown, d'être venu témoigner ce matin. Le cas de la nation du chef est assez compliqué étant donné que, comme il l'a souligné, ses membres se considèrent comme des réfugiés. Cette nation relève, je crois, de la Loi sur les Indiens?

M. Brown : C'est le gouvernement du Canada qui nous appelle des réfugiés. Comment une nation pourrait-elle être réfugiée dans son propre territoire? Ce n'est pas possible.

Ma constitution et mes règlements administratifs sont en place. Il est très difficile de les faire appliquer parce qu'AINC refuse de les reconnaître. C'est le problème. Si AINC refuse de les reconnaître, la loi ne les reconnaît pas. La loi donne raison au ministère parce que c'est lui qui conseille le gouvernement du Canada. Nous pouvons bien travailler ensemble et rendre compte des fonds que nous recevons, mais c'est difficile à faire quand l'administration centrale ne coopère pas. Voilà mon problème.

Le président : Quelle est l'importance de votre population?

M. Brown : Environ 600 personnes.

Le président : Quelle superficie de terrain avez-vous?

M. Brown : Deux par deux.

Le président : Deux milles sur deux milles?

M. Brown : Deux milles carrés.

The Chair: They are on a small land allocation as well, one of the real small reserves. This is another thing.

I would like to thank you, sir, for appearing before us. Hopefully we will be able to come up with recommendations that will improve the situation. If you think of anything else that you would like on the record, contact the committee or my office and they can get through to me.

Senators, we have now before us representing the Swampy Tribal Council, Grand Chief Norman Glen Ross from Opaskwayak Cree Nation.

Grand Chief Norman Glen Ross, Opaskwayak Cree Nation: Thank you all for inviting me and allowing me to come and make a presentation to you all this morning. We were hoping to have a written presentation by the Swampy Cree Tribal Council through one of our colleagues Ovide Mercredi, who was going to be here with me today, but he had to leave for Vancouver. There are eight of us in the tribal council, eight chiefs, and we meet together regularly to talk about different things such as First Nation development and trying to get our people ahead.

When we were asked to come forward with a presentation, we had a meeting and had a long discussion on what this meant to us, because some of us are on custom election processes and some of us are in the Indian Act still. As a result of that, we put our heads together and said, well, what are we trying to achieve here and what are we trying to develop?

One of the things we talked about was process and why First Nations have such a hard time sometimes with INAC-initiated changes to how we work and how we operate. Frequently, we are not involved in a real way. Neither are our ideas, the things we think would work on the reserve and how we operate.

A lot of times when things are brought forward, it is really hard for us to swallow them, like changes to the election codes and things like that. We do agree that there should be changes to the term. The two-year term is too short for people to even try and think of initiating things and getting things going. So we agree that there should be changes made to the Indian Act and to the election codes, but it should be done with the First Nations. They should be heavily involved.

It is proven that when First Nations take control or responsibility, things get better. Take health centres, for example: Those First Nations that are in control of their own health programs, see hospital visitation slowly drop over the years. It is proven that that is what happens.

So it is a good argument for us when we go forward, that when there are changes that need to be initiated, we should be the ones that are heavily involved in initiating and making them for the right reasons.

Le président : Ils occupent un petit territoire, une des toutes petites réserves. C'est une autre question.

Je tiens à vous remercier, monsieur, pour votre comparution devant le comité. J'espère que nous pourrons formuler des recommandations qui amélioreront la situation. Si vous pensez à autre chose que vous voudriez nous dire, contactez le comité ou mon bureau qui se chargera de m'en faire part.

Sénateurs, c'est maintenant au tour du représentant du conseil tribal de Swampy Cree, le grand chef Norman Glen Ross, de la Nation crie Opaskwayak.

Grand chef Norman Glen Ross, Nation crie Opaskwayak : Merci à vous tous de m'avoir invité à venir prendre la parole devant vous ce matin. Nous espérions qu'un de nos collègues, Ovide Mercredi, qui devait venir ici avec moi aujourd'hui, apporterait le mémoire écrit du conseil tribal de Swampy Cree, mais il a dû partir pour Vancouver. Nous sommes huit au conseil tribal, huit chefs, et nous nous réunissons régulièrement pour parler de différentes questions telles que le développement des Premières nations et l'avancement de notre peuple.

Quand on nous a demandé de venir témoigner, nous nous sommes réunis et nous avons longuement discuté de ce que cela signifiait pour nous, car certains d'entre nous tiennent des élections coutumières tandis que certains autres les tiennent encore selon la Loi sur les Indiens. Nous avons donc réfléchi à ce que nous voulions faire et ce que nous allions essayer de préparer.

Nous avons notamment parlé du processus et des raisons pour lesquelles les Premières nations ont parfois tellement de difficulté à adopter les changements apportés par AINC dans leur façon de travailler et d'opérer. Souvent, nous n'y participons pas vraiment. On ne tient pas compte non plus de nos idées, des solutions qui, selon nous, donneraient des résultats dans les réserves, ni de la façon dont nous fonctionnons.

Souvent, quand on nous impose des changements, nous les trouvons très durs à avaler, par exemple dans le cas des changements aux codes électoraux et ce genre de choses. Nous croyons, nous aussi, qu'il faudrait modifier la durée du mandat. Un mandat de deux ans est trop court et ne laisse même pas le temps d'envisager des initiatives et de les entreprendre. Nous sommes donc d'accord pour dire qu'il faudrait modifier la Loi sur les Indiens et les codes électoraux, mais il faudrait le faire avec la participation des Premières nations. Elles devraient y participer dans une large mesure.

Il a été démontré que lorsque les Premières nations prennent les choses en main ou assument leurs responsabilités, les choses vont mieux. Prenez les centres de santé, par exemple : les Premières nations qui administrent leurs propres programmes de santé voient diminuer progressivement le nombre de visites à l'hôpital d'année en année. Nous en avons la preuve.

Nous pouvons donc faire valoir que lorsque des changements doivent être apportés, ce devrait être en grande partie, sur notre initiative et pour les bonnes raisons.

I heard conversations as I was listening about things like accountability, you know, like being transparent, showing your people who and what you are and how you are operating. Back home, we feel also that that is extremely important. However, a lot of times, we have trouble trying to make things stick. For example, provincial law and federal law put us in a gray area as First Nations. We do not know who is backing us up.

We need strong backing for our election codes to be credible and to have an effect on the reserve. We believe that we should be at a high level of accountability and credibility, because of who and what we are. On a First Nation, a lot of the attitudes and a lot of the thinking is different because it is like a commune where we all grew up and live together in a small space. The thinking is a lot more family oriented, and it is really difficult when we are starting to initiate change and bring change onto the reserves. Again, that should be initiated from within so that we can bring those forward.

One of the things with change in First Nations country is the need for communication. We are talking about making wholesale changes so that everybody is on the same level, and so on. It is very difficult in First Nations territory to communicate, because our communication systems are so poor. We have our reserves, and traditionally, we are brought up to push each other back and be front and centre when it comes to funding and going after money and things like housing and education that are really important to the reserves. So when it comes to working together and bringing everything to one place, there is a lot of concern and a lot of mistrust.

I guess one of the biggest messages from the First Nations is that the government's good intentions should be brought to the First Nations. The First Nations should be the ones that initiate those changes to make things such as accountability and credibility better on the reserves.

When there is something bad happening with the election processes itself, and there is a fight or something like that, they need to be worked out from within also. Sometimes INAC does not support the First Nations: They are not able to help with training, they are not able to help with bringing in options, they are not able to help with a lot of things. Even with the internal disputes, you know, they have a hard time working with those too. Those with custom elections do not have support. They are off on their own.

A lot of the First Nations need to learn how to bring all the policies in and all the election codes and things that really make for a credible election. They need to have strong backing, because when we are operating here, the federal government and the province both need to be comfortable and they both need to have faith in the processes and in the systems and in the outcomes. A lot of that cannot happen because of coordination and communication.

When we are talking about First Nations and in the bigger picture of things, there are a lot of coordinated meetings and efforts that need to occur for things to be solid.

Quand j'écoutais, j'ai entendu parler de choses comme la responsabilisation, la transparence, le fait de montrer aux gens qui vous êtes et comment vous opérez. Chez nous, nous croyons aussi que c'est extrêmement important. Toutefois, bien souvent, nous avons de la difficulté à faire durer tout cela. Par exemple, la loi provinciale et la loi fédérale nous placent dans une zone grise en tant que Premières nations. Nous ne savons pas qui nous appuie.

Nous avons besoin d'un solide appui pour que nos codes électoraux soient crédibles et soient respectés dans la réserve. Nous croyons qu'un haut niveau de responsabilisation et de crédibilité est nécessaire en raison de qui nous sommes et de ce que nous sommes. Dans une Première nation, les attitudes et les mentalités sont très différentes, car c'est comme une commune où nous avons tous grandi et vécu ensemble dans un petit espace. Nous sommes beaucoup plus orientés vers la famille et il est vraiment difficile d'apporter des changements dans les réserves. Comme je l'ai dit, il faudrait que l'initiative vienne de nous afin que nous puissions faire accepter les changements.

Une des choses qui changent dans les Premières nations, c'est le besoin de communication. Nous parlons d'apporter des grands changements afin que tout le monde soit au même niveau. Dans le territoire des Premières nations, il y est très difficile de communiquer, car nos systèmes de communication sont très médiocres. Nous avons nos réserves et nous avons pris l'habitude de rivaliser entre nous pour obtenir de l'argent et des choses comme le logement et l'éducation qui sont vraiment importantes pour les réserves. Par conséquent, quand il s'agit de travailler ensemble et d'unir nos efforts, cela suscite beaucoup d'inquiétude et beaucoup de méfiance.

Je suppose qu'un des principaux messages que désirent transmettre les Premières nations est que les bonnes intentions du gouvernement devraient être laissées aux Premières nations. Ce sont elles qui devraient prendre l'initiative de ces changements pour améliorer la responsabilisation et la crédibilité dans les réserves, entre autres choses.

Quand un problème se pose dans le cadre du processus électoral et qu'il y a une bagarre ou une querelle, il faudrait également que ce soit réglé par nous-mêmes. Parfois, AINC ne soutient pas les Premières nations. Le ministère ne peut pas nous aider sur le plan de la formation, en proposant des solutions ou sur bien d'autres plans. Même pour les conflits internes, le ministère a de la difficulté de ce côté-là. Ceux qui tiennent des élections coutumières ne reçoivent aucun appui. Ils doivent se débrouiller seuls.

Un grand nombre de Premières nations ont besoin d'apprendre comment réunir toutes les politiques, toutes les règles électorales et tout ce qui est nécessaire pour une élection crédible. Elles ont besoin d'un solide appui, car il faut que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial aient tous les deux confiance dans le processus, dans les systèmes et dans les résultats. C'est en grande partie impossible à cause du manque de coordination et de communication.

Quand nous parlons des Premières nations de façon générale, un grand nombre de réunions de coordination et d'efforts sont nécessaires pour que tout repose sur des bases solides.

It is the same thing with election processes. We are always negotiating now with the Province of Manitoba. As a federal entity, INAC cannot give us policies or guidelines, because they just do not have that capacity. I do not think they have them in the back room anywhere. I have not seen them flying out yet.

So we have to be really close and tight with the province, so that we can marry into their child care programs and their policies, and mix and match them with First Nations so that they are strong and they are followed by everybody. Right now, they are off on their own because, again, they are initiated by somebody else; it is as if they are from Mars.

When new things occur, they comes from right out of the blue. It is trying to change the thinking in a lot of ways.

A lot of First Nations people, because of our development, are stuck on the reserve. There is an imaginary boundary there, and the thinking is set so that we have a very difficult time with things like employment, getting them out working, getting them off reserve, getting the security blanket off them and getting them out there. It is very, very hard. What do you compare it to? The French and wine, perhaps, where you tell them to quit and they just think you are crazy. On the reserve, it is the same sort of thing: "Change what you are doing." "You are crazy. I am going to do it because it keeps me safe, it is what we have been doing, and we are secure in our own little boundaries, here, so just back off."

It has been really difficult for First Nation chiefs to try and initiate that change and to bring it together, because it is a change in thinking and a change in the way you live, and that causes a lot of problems on the reserve, and a lot of concern.

When we are talking about elections, election codes, our First Nations believe in the same thing everybody else does: strong election policy, strong codes and strong backing for them. They must be credible, so that all people respect them, all Canadians, so we can do things more easily and better between each other in this country as we try and develop. Any way you look at it right now, First Nations people are like Martians in Canada because they are so different in terms of how they live, their level of education, their level of health, their level of incomes. Everything is way down below.

Anything we do and initiate on our own really sticks in that community. The process helps us with those changes that are sometimes so hard to do otherwise.

A lot of issues are tied to this election process. The message we want to give is that to us it is part of a bigger process that needs to occur with the Indian Act. It is part of the Indian Act, but we need a lot of changes to that in general. Maybe that is something you can take forward: That we need to do it in a bigger package and we need to do it together so that it will work. When the planning is done, everybody needs to be in the same room

C'est la même chose pour le processus électoral. Nous sommes toujours en train de négocier avec la province du Manitoba. En tant qu'entité fédérale, AINC ne peut pas nous donner de lignes de conduite ou de directives, car il n'en a pas. Je ne pense pas qu'il en ait en réserve quelque part. Je ne les ai pas encore vues.

Nous devons donc vraiment travailler en collaboration étroite avec la province afin que nous puissions participer à ses programmes et à ses politiques à l'égard des enfants, qu'ils soient solides et suivis par tout le monde. Pour le moment, les gens doivent se débrouiller seuls, car ces programmes sont l'initiative de quelqu'un d'autre; c'est comme s'ils venaient de la planète Mars.

Quand des nouvelles choses arrivent, elles nous prennent par surprise. On essaie de changer les mentalités à bien des égards.

En raison de notre situation, de nombreuses personnes des Premières nations sont coincées dans leur réserve. Il y a là une frontière imaginaire et à cause des mentalités, nous avons beaucoup de difficulté sur le plan de l'emploi, à inciter les gens à aller travailler, à sortir de la réserve, à renoncer à leurs habitudes rassurantes et à aller voir ailleurs. C'est très, très difficile. À quoi pourrait-on comparer cela? Peut-être aux Français et au vin, car si vous leur dites qu'ils doivent cesser d'en boire, ils pensent que vous êtes fou. Dans la réserve c'est la même chose : « Change tes habitudes. » « Tu es fou. Je vais continuer à faire ce que je fais parce que cela me rassure, c'est ce que nous avons fait jusqu'ici et nous sommes en sécurité à l'intérieur de nos petites frontières, alors laisse-moi tranquille ».

Les chefs des Premières nations ont eu beaucoup de difficulté à changer les habitudes des gens, car ils doivent changer leur façon de penser et leur façon de vivre, ce qui suscite beaucoup de problèmes dans les réserves, et beaucoup d'inquiétudes.

Quand nous parlons des élections, des codes électoraux, nos Premières nations croient dans les mêmes choses que tout le monde : une politique électorale rigoureuse, des règles strictes et un solide appui. Ces règles doivent être crédibles afin que tout le monde les respecte, tous les Canadiens, afin que nous puissions faire les choses plus facilement et mieux ensemble, dans notre pays, en essayant de progresser. Le fait est qu'au Canada les peuples des Premières nations sont un peu comme des Martiens, en raison des grandes différences dans leur façon de vivre, dans leur niveau d'instruction, dans leur niveau de santé et leur niveau de revenu. Ces niveaux sont nettement plus bas.

Tout ce que nous faisons de notre propre initiative a des effets durables dans la communauté. Cela nous aide à faire les changements qui sont parfois si difficiles à adopter autrement.

De nombreux problèmes sont reliés à ce processus électoral. Nous voulons vous faire comprendre que pour nous, cela fait partie d'un processus plus vaste se rapportant à la Loi sur les Indiens. Cela fait partie de la Loi sur les Indiens, mais il est nécessaire d'y apporter de nombreuses modifications. Peut-être pourriez-vous transmettre ce message : il faut agir à une échelle plus vaste et nous devons le faire ensemble afin que cela

together. Then we will all know the outcomes, because we all plan on it together, and we all run with it together. That is the most important message that we bring forward.

When it is issues like this that come by, it is not so much the issue itself, but the processes. We have to look at our processes and change them, and include the First Nations in the planning, in a big way, so that it sticks. If everybody backs it up, it is supported and it is strong. So that when there are problems, policies are there to take them, to address them.

A lot of work has to be done in coordination with RCMP, with the province, with the federal government, with us, with all the groups that are involved in that crazy little soup we call First Nation territory.

As a chief, the easiest way for me sometimes to deal with the governments is to throw an issue out the window. Then it is on their plate. On the provincial side, they do not know how or what they can deal with us. So it is something we really need to talk about at all levels of government, so we can bring First Nations forward and become a part of this country; so we can contribute and be proud to be a part of it, instead of trying to find our way in and trying to fight our way in.

A lot of us get tired of it and a lot of us do not follow that. We would rather try and negotiate, try and build teams, working relationships. It is a long process, though, when things and thinking are not set up to be that way.

I have one of my chiefs here from the Swampy Cree Tribal Council who also wanted to speak about what had happened in his First Nation. Would it be all right, or am I too late?

The Chair: Please keep it short.

Mr. Ross: Chief Colomb, please just focus on your election. Remember there was a conflict and you could not get help because you were a custom.

The Chair: Would you state your name and where you are from, please?

Andrew Colomb, Chief, Marcel Colomb First Nation: We were originally recognized as a new First Nation in March 1999.

We are still under development. When we were first recognized as a new First Nation, we developed an election code, a four-year term election code. I do not know if I can say it made any changes to what we would like to accomplish. The four-year term sometimes leads to conflicts with INAC. I think in many cases, it is to their advantage rather than to our advantage. Sometimes it is a disadvantage to have a long term.

fonctionne. Pour faire la planification, il faut que tout le monde y participe ensemble, dans la même pièce. Ainsi, nous saurons quels sont les résultats escomptés, car nous aurons fait la planification ensemble et nous aurons apporté les changements ensemble. Voilà notre message le plus important.

Quand ce genre de questions se présente, ce n'est pas tant la question comme telle qui pose problème, mais la façon de la résoudre. Nous devons examiner nos processus et les modifier en faisant participer les Premières nations à la planification afin d'obtenir des résultats durables. Si tout le monde les appuie, ils reposeront sur des bases solides. Ainsi, en cas de problèmes, les politiques voulues seront là pour les résoudre.

Il faut faire beaucoup de travail en collaboration avec la GRC, avec la province, avec le gouvernement fédéral, avec nous, avec tous les groupes qui jouent un rôle dans ce drôle de petit univers que nous appelons le territoire des Premières nations.

En tant que chef, la façon la plus facile pour moi de négocier avec les gouvernements est parfois de refuser de m'occuper d'un dossier. C'est alors à eux de s'en charger. Du côté provincial, ils ne savent pas comment négocier avec nous ou ce qu'ils peuvent négocier. C'est donc une chose dont nous devons vraiment parler à tous les niveaux de gouvernement afin que les Premières nations puissent faire partie de ce pays, afin que nous puissions y contribuer et être fiers d'en faire partie au lieu d'essayer de nous faufiler à l'intérieur ou de nous battre pour y entrer.

Un grand nombre d'entre nous en ont assez et ne sont pas d'accord. Nous préférerions essayer de négocier, de constituer des équipes et des relations de travail. C'est toutefois un long processus lorsque les choses et les mentalités ne sont pas prêtes pour cela.

Un de mes chefs du conseil tribal de Swampy Cree, qui est ici, voudrait également parler de ce qui s'est passé dans sa Première nation. Est-ce possible ou est-il trop tard?

Le président : Veuillez rester bref.

M. Ross : Chef Colomb, parlez seulement de vos élections, s'il vous plaît. N'oubliez pas qu'il y a eu un conflit pour lequel vous n'avez pas pu obtenir d'aide parce que vous avez eu des élections coutumières.

Le président : Pourriez-vous indiquer votre nom et d'où vous venez, s'il vous plaît?

Andrew Colomb, chef, Première nation Marcel Colomb : Nous avons été reconnus comme une nouvelle Première nation en mars 1999.

Nous sommes encore en développement. Quand nous avons été reconnus comme une nouvelle Première nation, nous avons établi un code électoral prévoyant un mandat de quatre ans. Je ne suis pas sûr de pouvoir dire si cela a changé quoi que ce soit à ce que nous voudrions accomplir. Le mandat de quatre ans suscite parfois des conflits avec AINC. Je pense que, dans bien des cas, c'est à son avantage plutôt qu'au nôtre. Il est parfois désavantageux d'avoir un long mandat.

Our mother band is Mathias Colomb, which is Pukatawagan, which is under the Indian Act and has two-year terms. This is what we grew up on. Then suddenly, as a new First Nation, we had a four-year term. I thought this would be an advantage to us. It is more like being under more control.

There were some things that I needed to mention regarding the control. The things I was negotiating for and the plans we had developed do not work according to the plans that we were supposed to have. The ones that were approved were not approved until after the four years.

It is more like control now when there is a new First Nation leader, and all of what I have worked for is gone. So whether it is a short term or a long term, the issue is that whatever is approved within that year, the programs or whatever projects that are approved at that time should overlap and still continue, without any change. Regardless of the short term or the long term, INAC still has that control to be able to approve when they need to approve. So it is clear what happens when this election comes around again and there is a new chief sitting there. Chances are that he is not going to support the project that was approved.

These are some of the issues I think that need to be looked at and included in this, if we do not have an election code.

Senator Lang: I would just like to address this to Grand Chief Ross here. First of all, I guess you said there were eight First Nations within your treaty area; is that correct?

Mr. Ross: Yes.

Senator Lang: How many are in custom code and how many have four-year terms?

Mr. Ross: There are four, four on custom and four I believe on the Indian Act. I am not too sure.

Senator Lang: For those on the custom code, what is their term of office, is it two years, four years?

Mr. Ross: I believe Grand Rapids is three years and the rest are four.

Senator Lang: So there is some experience with longer terms?

Mr. Ross: Yes.

Senator Lang: Do these particular First Nations have a system of recall, so that after an election, if the community is not happy with a certain decision, they can go out and recall the chief and the council?

Mr. Ross: I believe they do, yes.

Senator Lang: Has recall been exercised in the last little while.

Mr. Ross: That was where there was a problem, when there was a recall issue. Sometimes INAC gets involved, sometimes they do not if it is custom. In the province, some of the reserves have experienced that.

La bande dont nous sommes issus est celle de Mathias Colomb, qui est Pukatawagan. Elle tient ses élections selon la Loi sur les Indiens pour des mandats de deux ans. C'est ce que nous avions au départ. Puis tout à coup, en tant que nouvelle Première nation, nous sommes passés à un mandat de quatre ans. Je pensais que ce serait un avantage pour nous. En fait, nous sommes soumis à un contrôle plus serré.

Je voulais mentionner certaines choses au sujet de ce contrôle. Ce que j'avais négocié et les plans que nous avions élaborés ne se sont pas déroulés comme prévu. Les plans qui ont été approuvés l'ont été seulement après les quatre ans.

Il semble y avoir un plus grand contrôle, maintenant, quand il y a un nouveau chef d'une Première nation et tout ce que pourquoi j'ai travaillé a disparu. Par conséquent, que le mandat soit court ou long, le problème est que ce qui est approuvé au cours de l'année, les programmes ou les projets qui sont approuvés devraient continuer sans aucun changement. Peu importe que le mandat soit court ou long, AINC peut toujours approuver un projet quand il juge bon de le faire. Il est donc évident que lorsqu'il y a de nouvelles élections, il y a un nouveau chef, il est possible qu'il n'appuie pas le projet qui a été approuvé.

Voilà certaines des questions que je crois nécessaire d'examiner dans le cadre de cette étude si nous n'avons pas de code électoral.

Le sénateur Lang : Je voudrais seulement poser une question au grand chef Ross. Tout d'abord, vous avez dit, je crois, qu'il y avait huit Premières nations dans votre zone de traité, n'est-ce pas?

M. Ross : Oui.

Le sénateur Lang : Combien d'entre elles appliquent le code coutumier et combien ont des mandats de quatre ans?

M. Ross : Il y en a quatre, quatre qui suivent le code coutumier et quatre, je crois, qui appliquent la Loi sur les Indiens. Je n'en suis pas certain.

Le sénateur Lang : Pour ceux qui suivent le code coutumier, quelle est la durée du mandat, est-ce deux ans ou quatre ans?

M. Ross : Je crois qu'à Grand Rapids, c'est trois ans et que pour les autres, c'est quatre ans.

Le sénateur Lang : Vous avez donc fait l'expérience des mandats plus longs?

M. Ross : Oui.

Le sénateur Lang : Ces Premières nations ont-elles un système de destitution afin qu'après une élection, si la communauté n'est pas satisfaite d'une certaine décision, elle puisse destituer le chef et le conseil?

M. Ross : Je crois que oui.

Le sénateur Lang : Ce pouvoir de destitution a-t-il été exercé récemment?

M. Ross : C'est arrivé quand il y a eu un problème. Parfois, AINC intervient, mais parfois elle ne le fait pas si c'est le code coutumier. Il y a eu des destitutions dans certaines réserves de la province.

And that is one of the things that Mr. Colomb was telling us about. They did ask for help in one of their election processes and they did not get any. So you are kind of left on your own, even if you are on custom. I think they should still help, you know, just to make it better.

Senator Lang: I just want to go a little bit further on the question of recall because I see that as a very key element that can cause a lot of strife in a community. Assume the election is bona fide, it is legitimate, and it is a three or four year term. However, you have this recall provision that allows for those that disagree with the council, maybe on every issue, to combine together and try to overtake, overthrow the government.

Mr. Ross: Yes.

Senator Lang: Is that a particular provision that perhaps the Indian Affairs should be looking at in conjunction with First Nations and saying, look, once the election is done, the recall system should not be there?

Mr. Ross: Absolutely. They have to figure it out, because you are right, politics and the business operations are two different things. If bad things are happening, if you are losing money, for example, or people are stealing money, there should be systems in place that take care of that, the recall or whatever. In terms of politics, just because you do not agree, there should not be any processes there that throw somebody out unless it is really terrible.

Senator Lang: What would your position be if the First Nations were to reach an agreement with the Province of Manitoba to have their electoral commission contracted to oversee elections so that there would be no question of impartiality and also the running of an election?

Mr. Ross: I think that is something they would look at, if they had the opportunity to work with them directly on issues such as what kind of policies and systems are going to be used, and they all agree. That would be something that would work. Because there is another issue there — credibility. How credible is a First Nation election? And if it is backed up by other systems, it just makes it that much more credible.

Senator Lang: Now, I just want to go to another area here that has been brought up. There seems to be an underlying threat from the rank and file, the few that we heard from at an open mike. They talked about the fact that they did not want to extend terms of office because there was ''corruption'' and bribery and this type of thing. Then we heard it earlier this morning as well.

How prevalent is this question of misuse of drugs and various things, and misuse of the electoral process during an election? You must talk amongst yourselves as chiefs, and chiefs and councillors.

Mr. Ross: Yes, back at OCN, since 1975 we have had really strong processes, and problems have not been as prevalent. In others, we see where there are issues, where there is unaccountability

C'est un des problèmes dont M. Colomb nous a parlé. Sa première nation a demandé de l'aide pour une de ses élections, mais elle n'en a reçu aucune. On vous laisse donc vous débrouiller seuls, même si vous avez des élections coutumières. Je pense que le ministère devrait quand même offrir son aide, vous savez, juste pour faciliter les choses.

Le sénateur Lang : Je voudrais seulement approfondir un peu la question de la destitution, car je crois que c'est un facteur très important qui peut susciter beaucoup de conflits dans une communauté. Supposons que l'élection soit légitime et qu'elle soit pour un mandat de trois ou quatre ans. Vous avez toutefois cette disposition de destitution qui permet à ceux qui ne sont pas d'accord avec le conseil, peut-être sur chaque dossier, de s'entendre pour essayer de renverser le gouvernement.

M. Ross : Oui.

Le sénateur Lang : Est-ce une disposition que les Affaires indiennes devraient peut-être réexaminer avec les Premières nations afin qu'une fois que les élections ont eu lieu, le système de destitution ne s'applique plus?

M. Ross : Absolument. Il va falloir trouver une solution, car vous avez raison, la politique et l'administration sont deux choses différentes. En cas de problème, par exemple si vous perdez de l'argent ou si les gens volent de l'argent, il faudrait prévoir des sanctions, que ce soit la destitution ou une autre punition. En ce qui concerne la politique, vous ne devriez pas pouvoir destituer quelqu'un simplement parce que vous n'êtes pas d'accord, sauf si c'est quelque chose de vraiment terrible.

Le sénateur Lang : Quelle serait votre position si les Premières nations concluaient une entente avec la province du Manitoba pour que sa commission électorale supervise vos élections afin qu'il n'y ait aucun doute quant à l'impartialité et à la gestion des élections?

M. Ross : C'est une solution que les gens seraient prêts à envisager, s'ils avaient la possibilité de travailler directement avec les autorités pour voir quel genre de politiques et de systèmes seront utilisés, et à condition qu'ils soient tous d'accord. Cela fonctionnerait. Car il y a aussi le problème de la crédibilité. Quelle est la crédibilité d'une élection dans une Première nation? Si elle est soutenue par d'autres systèmes, cela la rendra beaucoup plus crédible.

Le sénateur Lang : Je voudrais aborder une autre question qui a été soulevée. Les membres de la bande, ceux que nous avons entendus, semblent être en désaccord. Ils ont dit qu'ils ne voulaient pas prolonger la durée du mandat à cause de la corruption, des pots-de-vin et de ce genre de problèmes. Nous avons également entendu les mêmes propos plus tôt ce matin.

À quel point le problème de la drogue et de la manipulation du processus électoral est-il répandu pendant une élection? Vous devez en parler entre vous en tant que chefs et conseillers.

M. Ross : Oui, à l'OCN, depuis 1975, nous avons adopté un processus très rigoureux et il y a eu moins de problèmes. Ailleurs, nous constatons qu'il y a un manque de reddition de comptes à

in the election processes, and buyouts occur, or promises of furniture or housing or money or whatever. You are right, that needs to be addressed.

One of our First Nations in the province has done that through their council. That is Norway House, where they had I think some councillors actually removed, because in the election process they had promised different things to people.

So it is getting to be that tight now where you cannot just do whatever you want just because you are running for an election. It is starting to occur. Again, we really need to get together and get those out of our way so that they are not an issue.

Senator Peterson: Just a point of information from Chief Colomb. You said you were recognized as a First Nation in 1999. Was that a band reinstatement? What process was that, chief?

Mr. Colomb: We separated from Mathias Colomb in a process that began in 1972, through a resolution to the chief and council. In 1997, Minister Ron Irwin in Grand Rapids said that we would become a new First Nation if we went through a plebiscite, and if Mathias Colomb would allow us to separate to establish a new First Nation.

Senator Peterson: You were not brand new, you had separated from a previous band, for whatever reasons, and then wanted to be your own band?

Mr. Colomb: Yes.

Senator Peterson: All right.

Mr. Colomb: When we became a new First Nation, when I mentioned about developing an election code, a custom election code, INAC funded that. An employee from INAC helped us develop the election code.

At the end of the day, when we wanted to use our election code for our people, I was told it was full of holes and we were not able to use it. We were stuck with something that Canada had approved. They put it in the *Canada Gazette*. They put it there and it was approved by Canada; they were accepted by Canada. However, when we went back to wanting to use it to defend our First Nation as a whole, it was full of holes and we could not use it.

These are things that are still in process. Right now we are in the process of developing another election code after a lawyer reviewed it and he said it was no good.

So these are the things that I talk about, about control. Then they come back to me and tell me about accountability and transparency. These are things that they are now holding against me. When they say that, well, then I am more like an agent, I am more like the Indian agent. How can I be accountable to my people if this is the rule that you set out for me to follow?

l'égard du processus électoral, que des gens se font soudoyer ou promettre des meubles, un logement, de l'argent ou autre chose. Vous avez raison, il faut se pencher sur la question.

Une de nos Premières nations de la province l'a fait par l'entremise de son conseil. Il s'agit de Norway House dont certains conseillers ont été destitués, je crois, parce qu'ils avaient promis aux gens différentes choses pendant les élections.

Il va donc y avoir maintenant des règles strictes qui empêchent de faire ce qu'on veut, simplement parce qu'on est candidat à une élection. La situation a commencé à changer. Mais nous devons nous réunir pour régler cette question afin qu'elle ne pose pas de problème.

Le sénateur Peterson : J'aimerais seulement que le chef Colomb me fournisse un renseignement. Vous avez dit que votre Première nation a été reconnue en 1999. La bande a-t-elle été rétablie? De quel processus s'agissait-il, chef?

M. Colomb : Nous nous sommes séparés de Mathias Colomb dans le cadre d'un processus qui a commencé en 1972 par une résolution adressée au chef et au conseil. En 1997, le ministre Ron Irwin a déclaré, à Grand Rapids, que nous deviendrions une nouvelle Première nation si nous remportions un plébiscite et si Mathias Colomb nous autorisait à nous séparer pour créer une nouvelle Première nation.

Le sénateur Peterson : C'est une Première nation non pas entièrement nouvelle, mais qui s'est séparée d'une bande, pour une raison quelconque, et qui a voulu avoir sa propre bande?

M. Colomb : Oui.

Le sénateur Peterson : Très bien.

M. Colomb : Quand nous sommes devenus une nouvelle Première nation et que j'ai parlé d'établir un code électoral, un code électoral coutumier, AINC a financé ce projet. Un employé d'AINC nous a aidés à établir notre code électoral.

Finalement, quand nous avons voulu utiliser notre code électoral pour notre peuple, on m'a dit qu'il était plein de lacunes et que nous ne pourrions pas nous en servir. C'était un document que le Canada avait approuvé. Il a été publié dans la *Gazette du Canada*. Il a été approuvé par le Canada; il a été accepté par le Canada. Toutefois, quand nous avons voulu l'utiliser pour défendre notre Première nation, il était plein de lacunes et nous n'avons pas pu nous en servir.

Le travail continue. Nous sommes en train d'élaborer un nouveau code électoral, car un avocat a examiné le premier et a dit qu'il n'était pas bon.

Voilà donc les questions de contrôle dont je parle. Ensuite, les gens du ministère viennent me parler de responsabilisation et de transparence. Ce sont des choses que maintenant on me reproche. On me dit que je suis plutôt un agent, un agent indien. Comment puis-je rendre des comptes à mon peuple si c'est la règle que vous me demandez de suivre?

Senator Peterson: We have heard that many times, that INAC made changes without any consultation. Yet the federal government has brought in duty to consult for everybody else. If you are doing something, you have to consult, you have to talk.

Do you think that they should maybe have to follow their own code?

Mr. Ross: Yes. We all need to get together to plan this all out. However, for following different routes, different policies, it does not work.

Senator Peterson: Grand Chief Ross, you had mentioned the trouble chiefs have with people in the area who do not trust INAC, and that election procedure is just one part of a much bigger picture with the Indian Act. Do you think that Kelowna was a step, a start in the right direction?

Mr. Ross: Absolutely, yes. Any processes that are done together need to be implemented. A lot of things have been done since then and have not worked because we have not planned them out properly. Even in this province, First Nations have spent something like $60 million trying to get into self-government processes, where the other side was not ready for them. They were just dishing out the money to get all this stuff done and it did not go anywhere.

So after awhile, the First Nations quit accepting that money and said that is enough, we are getting away from this process, we are stopping the Framework Agreement Initiative process, that is it. We are walking away until we come up with something better. It was crazy for everybody.

Senator Dyck: I am going to follow up on what Senator Peterson was talking about.

Mr. Colomb, you were saying that you had a custom election approved by INAC, but it was full of holes. I believe you said it was a legal opinion that told you the custom code was no good.

Mr. Colomb: Yes.

Senator Dyck: Did you have to go for a legal opinion because you were finding that the process you had was leading to some problems? What kind of problems was it creating for you?

Mr. Colomb: Well, for one thing, INAC was not able to assist with our problems. Because of the custom election code, they could not be involved. They were the ones that approved it. A majority of the people did not approve of what was happening at the council level. We wanted to call a re-election. We were not able to get the sitting people out. The things that were on our election code, the ones that were stated on our election code, we were not able to use those because of other things that were written on our election code. So we could not use our election code to remove council.

Mr. Ross: At the end of the day, it was not strong enough to even use.

Le sénateur Peterson : Nous avons entendu dire qu'AINC apporte souvent des changements sans consulter qui que ce soit. Pourtant, le gouvernement fédéral a imposé l'obligation de consulter les intéressés. Si vous faites quelque chose, vous devez consulter les gens, vous devez en parler.

Pensez-vous qu'il faudrait peut-être que le gouvernement suive son propre code?

M. Ross : Oui. Nous devons tous nous réunir pour planifier tout cela. Si l'on suit des voies différentes et des politiques différentes, cela ne marche pas.

Le sénateur Peterson : Grand chef Ross, vous avez mentionné la difficulté que les chefs ont parce que les gens de la région ne font pas confiance à AINC et que la procédure électorale n'est qu'un élément de l'ensemble de problèmes reliés à la Loi sur les Indiens. Pensez-vous que Kelowna était un pas dans la bonne direction?

M. Ross : Absolument. Tous les processus que nous élaborons ensemble doivent être mis en oeuvre. On a fait depuis beaucoup de choses qui n'ont pas marché parce que nous ne les avions pas bien planifiées. Même dans cette province, les Premières nations ont dépensé environ 60 millions de dollars pour essayer de se lancer dans des processus d'autonomie gouvernementale alors que l'autre partie n'était pas prête. Elles ont déboursé beaucoup d'argent pour faire tout ce travail et cela ne les a menées nulle part.

Après un certain temps, les Premières nations ont cessé d'accepter cet argent, nous laissons tomber l'initiative de l'Accord-cadre, un point c'est tout. Nous laissons tomber le processus en attendant qu'on trouve quelque chose de mieux. C'était devenu ridicule pour tout le monde.

Le sénateur Dyck : Je vais revenir sur ce dont le sénateur Peterson a parlé.

Monsieur Colomb, vous avez dit que vous aviez un code électoral qui avait été approuvé par AINC, mais qu'il était plein de lacunes. Vous avez déclaré, je crois, qu'un avocat vous a dit que ce code coutumier n'était pas bon.

M. Colomb : Oui.

Le sénateur Dyck : Avez-vous dû consulter un avocat parce que vous avez constaté que ce processus suscitait certains problèmes? Quel genre de problèmes vous causait-il?

M. Colomb : Pour commencer, AINC ne pouvait pas nous aider à résoudre nos difficultés. Le ministère ne pouvait pas s'en occuper à cause de ce code électoral coutumier. C'est lui qui l'avait approuvé. La majorité des gens n'étaient pas d'accord avec ce qui se passait au niveau du conseil. Nous avons voulu une nouvelle élection. Nous n'avons pas pu déloger les membres du conseil. Nous n'avons pas pu invoquer les dispositions de notre code électoral à cause d'autres dispositions qui y figuraient. Par conséquent, nous n'avons pas pu nous servir de notre code électoral pour destituer le conseil.

M. Ross : Finalement, ce code n'était même pas utilisable.

Mr. Colomb: The legal counsel read through our election code and said there were contradictions and a lot of things that were there, we could not use. Right now, we are in the process of changing that election code.

Senator Dyck: If I understand you correctly then, the custom code that was approved by the department contained within it elements that contradicted each other?

Mr. Colomb: Somewhat, yes.

Mr. Ross: Yes.

Senator Dyck: As it stands, you are allowed, because you are no longer under departmental control, to change your election code?

Mr. Colomb: Right, yes.

Senator Dyck: So you are in the process of doing that now?

Mr. Colomb: Right, yes.

Senator Dyck: So those contradictions within the code would impede you from carrying out the business, whether it is economic development or whatever?

Mr. Colomb: Yes. Then when those things occur, then it comes back to the First Nation.

Senator Dyck: Right.

Mr. Colomb: These are all things that are held against us now. Because this is the practice, and you continue to allow this kind of practice, you support this kind of practice.

Mr. Ross: So if there were questions by INAC about practices overseen by a council, INAC could not even implement their election code to make changes because it was too full of holes. When you are driving a Jeep and need a tank, it is not going to work.

There is a lot of coordination that needs to be done to really get this thing set up right. Get us involved, I guess, is what it is.

Senator Dyck: So I wonder, in your opinion then, would it be necessary for INAC to revise the method that it has for setting up custom codes? Because as I understand it, it is probably not completely correct. They have a form and they go out and they use this form. And they teach you, show you how to fill out this form to come up with your code. So there may be something fundamentally wrong even with their standard form.

Mr. Ross: Absolutely. If it does not stand up in a court of law or an election process, then it is not right.

We in the Opaskwayak Cree Nation are still under the INAC system. The OCN chief and council, there are 12 of us, include all our staff in our planning. However, we cannot get close enough together to agree on an election code. It has taken us two years now. We are arguing over things like should councillors be paid, terms, recall issues, when should they occur, when should they not? We have taken wo years and we still have not finished. Then there are changes happening and all sorts of stuff coming through

M. Colomb : Le conseiller juridique a lu notre code électoral et nous a dit qu'il contenait des contradictions et un grand nombre de dispositions que nous ne pouvions pas utiliser. Nous sommes en train de le modifier.

Le sénateur Dyck : Si j'ai bien compris, le code électoral qui a été approuvé par le ministère contenait des dispositions contradictoires?

M. Colomb : C'est à peu près cela.

M. Ross : Oui.

Le sénateur Dyck : Étant donné que vous n'êtes plus sous le contrôle du ministère, vous pouvez maintenant modifier votre code électoral?

M. Colomb : C'est exact.

Le sénateur Dyck : C'est ce que vous êtes en train de faire?

M. Colomb : C'est exact.

Le sénateur Dyck : Par conséquent, les contradictions que contient le code vous empêchent de gérer la bande, que ce soit sur le plan du développement économique ou autre chose?

M. Colomb : Oui. Quand ce genre de choses arrive, c'est au détriment de la Première nation.

Le sénateur Dyck : En effet.

M. Colomb : Voilà ce qu'on nous reproche maintenant. Comme c'est la pratique et que vous continuez d'autoriser ce genre de pratique, cela veut dire que vous l'appuyez.

M. Ross : Par conséquent, si AINC avait des doutes au sujet de certaines pratiques que supervise un conseil, le ministère ne pourrait même pas mettre en oeuvre son code électoral pour changer ces pratiques étant donné qu'il contient trop de lacunes. Si vous roulez en Jeep alors que vous avez besoin d'un char d'assaut, cela ne marchera pas.

Il va falloir beaucoup de coordination pour que cela puisse fonctionner. Faites-nous participer, car je crois que c'est la solution.

Le sénateur Dyck : Donc, à votre avis, serait-il nécessaire qu'AINC révise la façon dont il établit les codes coutumiers? Car si je comprends bien, ce n'est sans doute pas entièrement satisfaisant. Le ministère utilise un formulaire. Il vous montre comment remplir ce formulaire pour établir votre code. Il y a peut-être donc quelque chose qui cloche même dans ce formulaire.

M. Ross : Absolument. Si le code ne peut pas être défendu devant un tribunal ou satisfaire à un processus électoral, ce n'est pas satisfaisant.

Dans la Nation crie Opaskwayak, nous procédons toujours selon le système d'AINC. Le chef et le conseil — nous sommes 12 — font participer tous les membres du personnel à la planification. Toutefois, nous n'arrivons pas à nous entendre sur un code électoral. Cela fait deux ans que nous essayons. Nous ne sommes pas d'accord sur certaines choses comme la rémunération des conseillers, la durée de leur mandat, la question de la destitution, dans quelles circonstances elle

the Indian Act. Under INAC, you would just fill out the form and all of a sudden it is all fine and dandy. Well, there is a miss there somewhere.

Senator Dyck: One could be a little cynical and say that INAC was just wanting to step out of the picture and handed you something that they maybe intentionally or not knew was not going to work.

Mr. Ross: I do not know. The people and the policies at INAC have to get together. I believe their intentions are, some of them, to help us move forward, but the policies hold everybody down. It is like the inability sometimes of the province and the federal government to get together and help us plan things out really well, in many ways. All it is, is just working together and planning together and agreeing to things.

Senator Lovelace Nicholas: Grand Chief Ross, you mentioned that before coming to this hearing, you got together with some leaders and you put your heads together. Were there any grassroots people or women involved in this putting your heads together?

Mr. Ross: No. We were told about this on Thursday.

Senator Lovelace Nicholas: So you did not have time to consult?

Mr. Ross: No, we did not even have time to run home and talk to anybody, even our own councils. We would have liked to take it home and bounce it off everybody and see what they think and see what their thoughts are, because it has financial impacts, it has impacts on leadership. First Nations have a hard time with these processes.

Our First Nation's council fought for two years because our meeting policies and our other policies are so weak and allow this to happen. We need to strengthen everything at the top level, so that it gives us easier time to catch up.

Senator Lovelace Nicholas: So after everything is decided, then you go back to them.

Mr. Ross: We go tell them what is coming down the line.

Senator Lovelace Nicholas: No, but the changes that are coming in, should they not be informed and be ready to either accept or not accept?

Mr. Ross: Well, yes. The way we like to do it at home, when we do our planning, is to try and include them as much as possible, so that there is not too much conflict over policies. Then they are involved and they agree and they approve of things.

pourrait avoir lieu? Nous y travaillons depuis deux ans et nous n'avons pas encore terminé. Il y a aussi des changements et toutes sortes de choses concernant la Loi sur les Indiens. Selon AINC, vous n'avez qu'à remplir le formulaire et tout est parfait. Il y a un défaut quelque part.

Le sénateur Dyck : Quelqu'un d'un peu cynique dirait qu'AINC voulait seulement se débarrasser de cette responsabilité et vous a remis un document sans savoir nécessairement que cela ne marcherait pas.

M. Ross : Je n'en sais rien. Il faut que les gens et les politiques d'AINC aillent dans le même sens. Je crois que certaines personnes ont l'intention de nous aider à progresser, que les politiques sont un obstacle pour tout le monde. C'est comme la province et le gouvernement fédéral qui sont incapables de s'entendre pour nous aider à faire une bonne planification, à bien des égards. Il suffit de travailler ensemble, de planifier ensemble et de s'entendre.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Grand chef Ross, vous avez mentionné qu'avant de venir à cette audience, vous vous êtes réunis avec d'autres chefs et que vous avez réfléchi ensemble. Est-ce qu'il y avait de simples citoyens ou des femmes à cette réunion?

M. Ross : Non. On nous a parlé de cette audience jeudi.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Vous n'avez donc pas eu le temps de consulter des gens?

M. Ross : Non, nous n'avons même pas eu le temps de courir à la maison pour en parler à qui que ce soit, même pas à nos propres conseils. Nous aurions aimé en parler chez nous et en discuter avec tout le monde pour savoir ce que les gens en pensent, car cela a des répercussions financières et des répercussions sur le leadership. Les Premières nations ont beaucoup de difficulté avec ces processus.

Le conseil de notre Première nation s'est battu pendant deux ans, parce que nos politiques à l'égard des réunions et nos autres politiques sont très faibles et favorisent ce genre de choses. Nous devons tout consolider au plus haut niveau afin de pouvoir plus facilement nous préparer.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Et quand tout sera décidé, vous en parlerez aux gens.

M. Ross : Nous leur dirons à quoi s'attendre.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Ne devraient-ils pas être informés des changements qui seront apportés afin d'être prêts à les accepter ou à les refuser?

M. Ross : Oui. Chez nous, quand nous faisons notre planification, nous essayons de faire participer les gens au maximum afin qu'il n'y ait pas trop de conflits au sujet des politiques. Ensuite, les gens donnent leur accord.

Our processes are so slow at the reserve level because of trying to interact with everybody and get everybody to understand and agree. You know, like I said, it is almost like a commune. We are still communists in this democratic world. So even that is kind of weird.

Senator Lovelace Nicholas: I want to go back to the recall process. I guess this is the topic of the morning. How long does that take?

Mr. Ross: A recall process?

Senator Lovelace Nicholas: Yes.

Mr. Ross: It varies. If the election code and election policy are solid, recalls happen fast and in the right way. If the codes are full of holes and there is fighting, it can take years. Then there is another election and the mess just keeps going on and on. We are weak in getting help.

Senator Lovelace Nicholas: I do not follow?

Mr. Ross: We do not have the resources of the federal government.

Senator Lovelace Nicholas: Yes.

Mr. Ross: The government has all its programs, all its people, all its policies, all its money, all its specialists and scientists and so on. He and I are asked to do a lot of these things on our own, and we are not smart.

Senator Lovelace Nicholas: Oh, come on, you must be smart; you are a chief.

Mr. Ross: We do not have the same capacity as you guys do.

Senator Lovelace Nicholas: Okay, I understand. Thank you.

The Chair: You are very humble.

When you go back, are you going to be speaking to your people?

Mr. Ross: Yes.

The Chair: When you speak to them, is there any way that you could send the committee the feedback that you are getting from your people?

Mr. Ross: Absolutely. That would be something to share for sure.

The Chair: If you would be prepared to do that, we would look forward to receiving a small submission from you. I realize you do not have the support staff that we have or other organizations have, but if you could do that once you presented to your people, it would help us a lot in our deliberations.

Mr. Ross: Yes, absolutely.

Senator Hubley: Mr. Colomb, you are now on a four-year term. You mentioned that you are still having conflicts with the department. You suggested that plans were not delivered in a reasonable fashion, plans I assume that were negotiated. I

Nos processus sont très lents au niveau de la réserve parce que nous essayons d'interagir avec tout le monde et d'amener tout le monde à comprendre et à donner son accord. Vous savez, comme je l'ai dit, c'est presque comme une commune. Nous sommes encore des communistes dans ce monde démocratique. C'est donc assez bizarre.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Je voudrais revenir sur la question de la destitution. Je suppose que c'est le sujet de ce matin. Combien de temps cela prend-il?

M. Ross : Un processus de destitution?

Le sénateur Lovelace Nicholas : Oui.

M. Ross : Cela varie. Si le code électoral et la politique électorale sont solides, la destitution se fait vite et de la bonne façon. Si les codes sont pleins de lacunes et s'il y a des querelles, cela peut prendre des années. Il y a alors une autre élection et le gâchis continue. Nous avons du mal à obtenir de l'aide.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Je ne vous suis pas?

M. Ross : Nous n'avons pas les ressources du gouvernement fédéral.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Oui.

M. Ross : Le gouvernement a tous ses programmes, tous ses gens, toutes ses politiques, tout son argent, tous ses spécialistes et chercheurs, et cetera. On nous demande de faire la plupart de ces choses-là tout seuls et nous ne sommes pas très intelligents.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Allons, vous devez être très intelligent; vous êtes un chef.

M. Ross : Nous n'avons pas les mêmes capacités que vous.

Le sénateur Lovelace Nicholas : D'accord, je comprends. Merci.

Le président : Vous êtes très modeste.

Quand vous retournerez chez vous, allez-vous parler aux gens?

M. Ross : Oui.

Le président : Quand vous leur aurez parlé, pourriez-vous nous faire part de leur réaction?

M. Ross : Absolument. Nous pourrons certainement vous en faire part.

Le président : Si vous êtes prêt à le faire, nous aimerions que vous nous envoyiez un petit mémoire. Je sais que vous n'avez pas le personnel de soutien que nous avons ou qu'ont les autres organisations, mais si vous pouviez le faire après avoir parlé à votre peuple, cela nous aiderait beaucoup dans notre travail.

M. Ross : Oui, absolument.

Le sénateur Hubley : Monsieur Colomb, vous avez maintenant un mandat de quatre ans. Vous avez dit que vous aviez encore des conflits avec le ministère. Vous avez laissé entendre que les plans n'étaient pas mis en oeuvre de façon raisonnable, des plans qui

understood you to say that because it was for four years, that somehow gave INAC reason to hold back but not deliver in a forthcoming manner. Do you want to elaborate on that?

Mr. Colomb: Okay. Well you see, in March of 1999, we were recognized as a new First Nation. We had to complete the election code by June so that we could have an election, because we are now recognized as a new First Nation. We needed an election code because we did not want the two-year term.

We are a new First Nation. Perhaps a little history would be appropriate. In 1972, a resolution seeking to be a First Nation was passed by the chief and council. We had a vision of the reasons why we had to protect our lands, because mining people were coming there to destroy our lands. We had to do something to protect those lands. We had to try and become a new First Nation, so we could speak for ourselves.

For about ten years, we lived in a tent village in the outskirts of Lynn Lake. We lived in plastic tents. We were supposed to go back home, but we chose not to. Our children went to residential schools and they came home to the tent village at Christmas.

These are the choices we made at that time. I have always acknowledged our trail blazers time for being able to do the things that they had to do, the sacrifices that they made to be able to make something a reality.

Now, in 1999, this dream became true. This vision that we had for the longest time did happen.

Back in about 1980, when mining activity was declining, we were allowed to move into the residential area in Lynn Lake. Two weeks after there was a knock on the door, Child and Family Services came and told us we were not fit parents and they had to take our children away. They allowed our children to go to school but labelled them all as Fetal Alcohol Syndrome, to get more money so that the school can continue to run.

These are things that happened during our journey to become recognized.

In 1999, we were recognized. We are still under development as of today. We have no infrastructure and we have no housing.

So we planned to celebrate our 10 years and invite government people to see, you know, where we are. However, that is difficult because of the things that have happened. As a leader, I have to be accountable to INAC for a whole range of things. How can I be accountable to my First Nation when these things are being brought to me?

One other thing with your question is the time frame. I had March to June to develop an election code. INAC is the only one that is there to develop it, and within that time. We later found out that it is full of holes and is useless to us. It was fine for INAC because now it has nothing to do with us.

ont été négociés, je suppose. Si j'ai bien compris, vous avez dit que cette durée de quatre ans a donné au ministère une raison de ne pas s'occuper immédiatement de la mise en oeuvre. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

M. Colomb : D'accord. En mars 1999, nous avons été reconnus comme une nouvelle Première nation. Nous devions terminer notre code électoral au plus tard en juin afin de pouvoir tenir une élection, étant donné que nous étions reconnus comme une nouvelle Première nation. Nous avions besoin d'un code électoral parce que nous ne voulions pas du mandat de deux ans.

Nous sommes une nouvelle Première nation. Il serait peut-être bon que je vous fasse un petit historique. En 1972, le chef et le conseil ont adopté une résolution demandant le statut de Première nation. Nous voulions protéger nos terres parce que les compagnies minières allaient venir les détruire. Il fallait que nous fassions quelque chose pour protéger ces terres. Il fallait que nous devenions une nouvelle Première nation afin de pouvoir nous défendre nous-mêmes.

Pendant environ 10 ans, nous avons vécu dans un village de tentes en bordure de Lynn Lake. Nous vivions dans des tentes de plastique. Nous étions censés rentrer chez nous, mais nous avons décidé de ne pas le faire. Nos enfants sont allés au pensionnat et ils rentraient au village de tentes à Noël.

Tels sont les choix que nous avons faits à ce moment-là. J'ai toujours été reconnaissant à ceux qui nous ont ouvert la voie et qui ont réussi à faire ce qu'ils ont fait et consenti des sacrifices pour que cela devienne une réalité.

Maintenant, en 1999, ce rêve est devenu réalité. Ce rêve que nous avions depuis si longtemps s'est réalisé.

Aux environs de 1980, quand l'activité minière a diminué, nous avons été autorisés à déménager dans la zone résidentielle de Lynn Lake. Deux semaines après, quelqu'un a frappé à la porte, les Services à l'enfant et à la famille sont venus nous dire que nous n'étions pas de bons parents et qu'ils devaient nous enlever nos enfants. Ils ont permis à nos enfants d'aller à l'école, mais ils ont dit qu'ils avaient le syndrome d'alcoolisme foetal afin d'obtenir plus d'argent pour que l'école puisse continuer à fonctionner.

Voilà ce qui s'est passé pendant que nous attendions d'être reconnus.

En 1999, nous avons été reconnus. Nous sommes encore en développement. Nous n'avons pas d'infrastructure et nous n'avons pas de logement.

Nous avons donc prévu de célébrer notre 10e anniversaire et d'inviter les gens du gouvernement pour voir où nous sommes. Toutefois, c'est difficile à cause de ce qui s'est passé. En tant que chef, je dois rendre des comptes à AINC sur toutes sortes de plans. Comment puis-je rendre des comptes à ma Première nation quand on me présente ce genre de choses?

Vous avez également soulevé la question du délai. J'avais la période de mars à juin pour établir un code électoral. AINC était seul à pouvoir le faire dans ce délai. Nous avons constaté que le code est plein de lacunes et qu'il ne peut pas nous servir. C'était bien pour le ministère, car maintenant, il n'a plus à s'occuper de nous.

Mr. Ross: You still report to INAC.

Mr. Colomb: I still have to report to INAC.

Mr. Ross: You are accountable to them instead of to your own people.

Mr. Colomb and this community have come a long way. From tents to making the move to try and speak for their people through a government so that they can get more. They have made a lot of progress from where they were, but still there is a long way to go. They do not have infrastructure. They are trying to put in water and sewer like everybody else. So when you look at where everybody else is and then at where a lot of us are, it is like night and day. Trying to reach the point where we are even close is a big leap. It is all part of the same big picture, the election codes, our processes, our governments and how we operate.

Senator Hubley: So you went to a four-year term, obviously there were reasons for that, over the two-year term. Do you know what they were at the time?

Mr. Colomb: We are trying to change the systems.

Senator Hubley: Yes, to work within the systems. Thank you very much.

Mr. Colomb: One senator asked about the reaction at the grassroots level. I did speak to some of our members regarding this process. When I spoke to one of the elders, he gave me a message to give you. He said that, for the longest time as Aboriginal people, we have been pushed back into a corner and expected to live healthily in this one corner and not access anything else even though they say Canada is the richest country in the world. The question is who is insane and who is sane, he said. Right now, the only thing keeping us sane is alcohol. Otherwise, we would all be insane. That is his perspective.

I think alcohol benefits First Nations only in that they do not become terrorists. I think alcohol is the thing that is holding people from becoming much more than what they are today. That has to change.

We are the first people of this country. They have been doing research for hundreds of years and have not found where we came from, so it is wasting money to do research on where Aboriginal people come from. Why do we not just start to work with Aboriginal people and accept the fact that they are first people of this country?

Senator Hubley: Good governance and leadership: Is that going to be an important part of addressing the other issues that you are facing?

Mr. Colomb: My experiences with my children show this: Because of the need for economic development, I have to feed other people and let my children starve. That is a fact. I have to keep a school open to get special funding so that I can feed other families while I let mine starve. We are not able to access those opportunities that are there. In communities like Lynn Lake, there are police to protect and serve others while my children are

M. Ross : Vous relevez toujours d'AINC.

M. Colomb : Je dois encore faire des rapports à AINC.

M. Ross : C'est au ministère que vous rendez des comptes plutôt qu'à votre propre peuple.

M. Colomb et sa communauté ont fait un long chemin. À partir d'un village de tentes, ils ont voulu créer un gouvernement pour défendre les intérêts de leur peuple afin qu'il puisse obtenir plus. Ils ont fait beaucoup de progrès par rapport à là où ils étaient, mais il leur reste encore un long chemin à parcourir. Ils n'ont pas d'infrastructure. Ils essaient d'installer l'eau et l'égout comme tout le monde. Quand vous comparez la situation de tous les autres gens avec la nôtre, c'est le jour et la nuit. Si nous essayons de nous rapprocher un tant soit peu, l'écart est énorme. Tout cela fait partie du même tableau, les codes électoraux, nos processus, nos gouvernements et la façon dont nous fonctionnons.

Le sénateur Hubley : Vous avez donc choisi un mandat de quatre ans plutôt que de deux ans et bien entendu, il y avait des raisons à cela. Savez-vous quelles étaient ces raisons à l'époque?

M. Colomb : Nous essayons de changer les systèmes.

Le sénateur Hubley : Oui, pour travailler avec les systèmes. Merci beaucoup.

M. Colomb : Un sénateur a demandé quelle était la réaction de la population. J'ai parlé de ce processus à certains de nos membres. Quand j'en ai parlé à un des aînés, il m'a demandé de vous transmettre un message. Il a dit que depuis très longtemps, on a tassé les Autochtones dans un coin en s'attendant à ce qu'ils y vivent tranquilles sans avoir accès à quoi que ce soit d'autre, même si on raconte que le Canada est le pays le plus riche au monde. Il faut se demander qui est saint d'esprit et qui ne l'est pas, a-t-il dit. Pour le moment, la seule chose qui nous empêche de perdre la tête, c'est l'alcool. Autrement, nous serions tous fous. C'est son point de vue.

Le seul avantage que l'alcool apporte aux Premières nations c'est qu'elles ne deviennent pas des terroristes. C'est l'alcool qui empêche les gens de devenir beaucoup plus que ce qu'ils sont aujourd'hui. Il faut que cela change.

Nous sommes le premier peuple de ce pays. Des recherches ont été faites pendant des centaines d'années sans qu'on puisse trouver d'où nous sommes venus. On gaspille donc de l'argent pour chercher à savoir d'où sont venus les peuples autochtones. Pourquoi ne pas simplement commencer à travailler avec les peuples autochtones et accepter que nous sommes le premier peuple de ce pays?

Le sénateur Hubley : Une bonne gouvernance et un bon leadership : est-ce que ce sera important pour résoudre les autres problèmes auxquels vous êtres confrontés?

M. Colomb : Mon expérience avec mes enfants est la suivante : à cause du besoin de développement économique, je dois nourrir les autres gens et laisser mes enfants mourir de faim. C'est un fait. Je dois garder une école ouverte pour obtenir des fonds spéciaux afin que je puisse nourrir les autres familles pendant que je laisse la mienne mourir de faim. Nous n'avons pas accès aux possibilités qui existent. Dans des communautés comme Lynn Lake, il y a des

headed to the Youth Centre. There are programs and services, but when my child gets in trouble, they take him and bypass all of these programs and services and put him in the Youth Centre.

Then, when these children come back, the people that do this, are the very people that bitch and complain about the things that are happening in the community. Why do they not support educating them and let them use all the programs and services that are there that have been bypassed?

Mr. Ross: I want to say something on that. Right now, First Nation governance, the way we are set up, means our good people do not want to come back. We need them to come back and to be better trained. We need them to have degrees. Our systems are so weak and so politically biased that they do not give anybody a chance to do anything. So we have got to head that way also, to open the door for them to make the way, to set it up.

The Chair: Chief Colomb, that is a real sad commentary that you had to make in regards to what your elders told you.

We keep doing the same thing over and over. We are dealing with elections here. We have been told that the subject is greater than elections, and I think we know that.

Grand Chief Ross, I think you are exposed to a lot here in Manitoba. We are really in the heart of First Nations country here in Manitoba and bordered by Saskatchewan and Northeastern Ontario, not that Alberta and B.C. are not involved. My question is really broad. Do you think there is a will in the hearts of First Nations people to really look at a dramatic change by government in dealing with it?

I can recall back in 1985, when I was a member of parliament, that the then government offered the leadership the option of self-governance for First Nations. They actually rejected it. Because I remember the Prime Minister talking to me personally. He said, I cannot believe they rejected it.

Mr. Ross: Yes. What you are saying is absolutely right. I do not see why, I do not understand why, back then our people rejected a First Nations process, unless it was not a First Nations process. Do you know what I mean? Unless there were all sorts of rules and guidelines so our hands were tied.

The Chair: My understanding was that no rules or guidelines were set up. It was just said, like I can say to you now, Grand Chief Ross, would you like to have self-government for your people, and if so, I am prepared to work with you. Now, you know, whatever comes with it, we have to work this out. But my understanding is that is the way it was offered and it was rejected.

Mr. Ross: If you offered that on the table right now, I would run with it. I would run to the moon with it, and really set it up properly. I would accept your help and everything that you can give. Because my understanding and my thinking is, look, you

policiers pour protéger les autres pendant que mes enfants vont au centre correctionnel pour les jeunes. Il y a des programmes et des services, mais quand mon enfant fait des bêtises, on le place dans le centre pour les jeunes sans qu'il puisse bénéficier de tous ces programmes et services.

Ensuite, quand ces enfants reviennent, ces mêmes personnes se plaignent de ce qui se passe dans la communauté. Pourquoi n'éduque-t-on pas les jeunes et ne leur permet-on pas d'utiliser tous les programmes et services qui sont là?

M. Ross : Je voudrais dire quelque chose à ce sujet. Pour le moment, étant donné la façon dont la gouvernance des Premières nations est établie, nos jeunes ne veulent pas revenir. Il faut qu'ils reviennent et qu'ils soient mieux formés. Il faut qu'ils obtiennent des diplômes. Nos systèmes sont si médiocres et si politisés qu'ils ne leur donnent pas la chance de faire quoi que ce soit. Il faut donc faire quelque chose aussi sur ce plan-là, pour leur ouvrir la porte.

Le président : Chef Colomb, ce que vos aînés vous ont dit est vraiment très attristant.

Nous revenons constamment sur les mêmes questions. Cette audience porte sur les élections. On nous a dit que le problème dépasse la portée des élections et je pense que nous le savons.

Grand chef Ross, je pense que vous avez beaucoup de problèmes, ici, au Manitoba. Nous sommes au coeur du pays des Premières nations au Manitoba, qui est bordé par la Saskatchewan et le Nord-Est de l'Ontario, ce qui ne veut pas dire que cela ne concerne pas aussi l'Alberta et la Colombie-Britannique. Ma question est très générale. Pensez-vous que les peuples des Premières nations sont prêts à accepter que le gouvernement apporte des changements très importants pour résoudre ces problèmes?

Je me souviens qu'en 1985, quand j'étais député, le gouvernement en place avait offert aux chefs des Premières nations la possibilité de s'autogouverner. Ils l'ont rejetée. Je me souviens que le premier ministre m'en a parlé personnellement. Il m'a dit qu'il ne pouvait pas croire qu'ils l'aient rejetée.

M. Ross : Oui. Vous avez parfaitement raison. Je ne vois pas pourquoi et je ne comprends pas pourquoi à l'époque notre peuple a rejeté une proposition concernant les Premières nations, sauf si ce processus n'était pas sous le contrôle des Premières nations. Vous voyez ce que je veux dire? Sauf s'il y avait toutes sortes de règles et de lignes directrices qui nous liaient les mains.

Le président : Je crois qu'aucune règle ou ligne directrice n'avait été établie. Le gouvernement a seulement demandé, comme je peux vous le demander maintenant, grand chef Ross, si vous voudriez-vous l'autonomie gouvernementale pour votre peuple. Si c'est le cas, je suis prêt à travailler avec vous. Nous allons devoir mettre au point tout ce qui accompagnera ce processus. C'est ainsi, je crois que cette proposition a été faite, mais elle a été rejetée.

M. Ross : Si cela était offert maintenant, je m'empresserais de l'accepter. Je serais prêt à décrocher la lune pour l'obtenir et faire les choses comme il faut. J'accepterais votre aide et tout ce que vous pourriez me donner. Je me dirais que vous me donnez de

give me the assistance and the responsibility and the ability to do it the way we want to do it, with planning with our people. We will come back with you in three, four, five years time and show you how far we have come to becoming less burdensome on Canada, and becoming productive, and contributing to this country. We would show you how far we have come every year.

The numbers are starting to pick up in health. Those communities with health centres and control of their own health programs eliminate a number of visitations to the hospital by their band members every year.

You make mistakes but you grow with them. You have got to deal with problems with drugs and alcohol. You have to make decisions on it and move forward, and not push them aside and say "No, they do not happen. Nothing happens here, we are all okay." You cannot take that approach. We have all got to make the changes and move forward with them.

Change is scary. I could walk into my reserve right now with 300 jobs and I would not fill them. Our band members have been brainwashed into being stuck on the reserve. So it is not like you are a hero when you walk in there. They would not know what to do. A lot them would not do it. A lot of them would not go to work, a lot of them would stay for a week, some two weeks, but they would not be there for the long haul which really makes an impact on us.

We have to do it ourselves take our lumps and then take our leaps forward. We have got to do that.

Senator Lang: I just want to ask one question I think to Grand Chief Ross here.

You talked about your custom code, and the fact that you are on a two-year term right now. Is it going to be your recommendation, in conjunction with your First Nation, that you change from two years to four years?

Mr. Ross: Yes, for sure. I think we all want to change, but I think our guys are saying three years. You know, it is a real grind for chiefs and councils. They do not live long. They have heart attacks and stuff like that because it is really hard on them. They look after their own people and they are expected to be in the front lines. However, it gets back to our capacity, and we are real weak.

We want to make changes and we want to stay a little longer so that we can do something. Two years is too short, but we want to make that decision ourselves. We want to come up with something really strong and follow it.

Senator Lang: You said you were reviewing your electoral code?

Mr. Colomb: Yes.

Senator Lang: Or your custom code, sorry. Are you going to stay on the four years?

l'aide, des responsabilités et la possibilité de faire les choses comme nous le voulons, en les planifiant avec notre peuple. Nous reviendrons vous voir dans trois, quatre ou cinq ans pour vous montrer à quel point nous sommes devenus un fardeau moins lourd pour le Canada, nous sommes productifs et nous apportons notre contribution à notre pays. Nous vous montrerions chaque année jusqu'où nous sommes arrivés.

La situation commence à s'améliorer sur le plan de la santé. Dans les communautés qui ont des centres de santé et leurs propres programmes de santé, les membres de la bande vont moins souvent à l'hôpital chaque année.

Vous commettez des erreurs, mais elles vous permettent de grandir. Il faut résoudre le problème de la drogue et de l'alcool. Il faut prendre des décisions à ce sujet au lieu de dire : « Non, ce problème n'existe pas. Il ne se passe rien ici, tout va très bien ». Vous ne pouvez pas adopter cette attitude. Nous devons tous apporter les changements nécessaires et progresser.

Les changements font peur. Je pourrais aller offrir 300 emplois aux gens de ma réserve, mais les gens n'en voudraient pas. Les membres de notre bande se sont laissé convaincre qu'ils sont coincés dans la réserve. Je ne serais donc pas accueilli en héros. Ils ne sauraient pas quoi faire. Beaucoup de gens n'accepteraient pas ces emplois. Un grand nombre d'entre eux n'iraient pas travailler, certains travailleraient pendant une semaine, d'autres pendant deux semaines, mais ils ne travailleraient pas suffisamment longtemps pour que cela ait vraiment un effet positif pour nous.

Nous devons nous-mêmes faire l'effort pour pouvoir progresser. Nous devons le faire.

Le sénateur Lang : Je voudrais seulement poser une question au grand chef Ross, je pense.

Vous avez parlé de votre code coutumier et du fait que vous avez actuellement un mandat de deux ans. Allez-vous recommander, avec l'accord de votre Première nation, que la durée de ce mandat soit changée de deux ans à quatre ans?

M. Ross : Oui, certainement. Je pense que nous voulons tous un changement, mais que nos membres préfèrent trois ans. Vous savez, c'est vraiment difficile pour les chefs et les conseils. Ils ne vivent pas longtemps. Ils font des crises cardiaques et ont des problèmes de ce genre, car c'est vraiment difficile pour eux. Ils prennent soin de leur peuple et ils doivent être en première ligne. C'est encore une question de capacité et nous sommes vraiment faibles.

Nous voulons apporter des changements et nous voulons rester en poste un peu plus longtemps afin de pouvoir faire quelque chose. Deux ans, c'est trop court, mais nous voulons prendre cette décision nous-mêmes. Nous voulons trouver une bonne formule et la suivre.

Le sénateur Lang : Vous avez dit que vous avez révisé votre code électoral?

M. Colomb : Oui.

Le sénateur Lang : Ou votre code coutumier, désolé. Allez-vous maintenir la durée du mandat à quatre ans?

Mr. Colomb: Yes.

The Chair: Well, colleagues, we have no other questions at the present time.

Hopefully, once you have consulted your people, you will forward their reaction to us, Grand Chief.

Mr. Ross: Sure.

The Chair: We thank you for making your presentation here this morning.

Do you have something that you wanted to say? Are you okay?

Mr. Colomb: I am okay. Just quickly, because of some of the things that have occurred in the past, when we are told there is an opportunity, we question the opportunity. When these opportunities come, we have to ask whose opportunity is that? Who is it for? I can certainly appreciate that we are trying to connect and how we would be able to establish a good working relationship. However, the past will always haunt us. Communication and understanding is the thing we need to put on the table, to be able to establish that working relationship.

The Chair: Well, there is no question that if you are presented with a question of self-governance, there is still a fiduciary responsibility that rests with government.

I think there is a certain amount of fear and mistrust, as you say, because of the past. I have sat on this committee for a lot of years, and I have been in Ottawa for 25 years now, a quarter of a century. I do see a change, but I am not brave enough to say how great that change would be. Minister Ron Irwin in the past, I think, believed that the day had come that the Indian Act should go. I have worked with Minister Jim Prentice, who was also committed.

I think the day will come, but we cannot expect our First Nations people to trust us implicitly as a government or as a people. We have to give you, the leadership, a package that you can go back to your people with because we have created a society of dependency. If we do not show a clear path out of the woods from this dependency, I do not think we will ever get the support of the First Nations people in the country, even though we could conceivably get the trust of the leadership. What we are doing here is baby steps, but we have been taking baby steps as a committee. Hopefully one day, within the near future, we take an adult step. That adult step I see is ridding us of the Indian Act and putting our First Nations people on an equal footing with the rest of the country.

Having said that, I say thank you.

Unfortunately, colleagues, the Keewatin Tribal Council, who was supposed to be next, have run across a problem, they cannot be here and they just sent a note saying they will send a written submission instead.

So are there any other comments from senators? If there are not any, we will adjourn.

M. Colomb : Oui.

Le président : Chers collègues, nous n'avons pas d'autres questions pour le moment.

J'espère que lorsque vous aurez consulté votre peuple, vous nous ferez part de sa réaction, grand chef.

M. Ross : Certainement.

Le président : Nous vous remercions d'être venus prendre la parole ici, ce matin.

Avez-vous quelque chose à ajouter? Ça va?

M. Colomb : Ça va. Très rapidement, à cause de certaines choses qui ont eu lieu par le passé, quand on nous dit qu'il y a une possibilité, nous avons certains doutes. Quand ces possibilités se présentent, nous nous demandons qui va en bénéficier. Qui en profitera? Je peux certainement comprendre que nous essayons d'établir des liens et d'établir de bonnes relations de travail. Toutefois, le passé va toujours nous hanter. La communication et la compréhension sont nécessaires pour pouvoir établir ces relations de travail.

Le président : Il ne fait aucun doute que si l'autonomie gouvernementale vous est proposée, le gouvernement conservera quand même une responsabilité de fiduciaire.

Je pense qu'il y a de la crainte et de la méfiance, comme vous le dites, à cause du passé. Cela fait des années que je siège à ce comité et je suis maintenant à Ottawa depuis 25 ans, un quart de siècle. Je constate des changements, mais je ne suis pas assez brave pour dire à quel point ce changement serait souhaitable. Le ministre Ron Irwin a cru, par le passé, je crois, que le moment était venu d'abolir la Loi sur les Indiens. J'ai travaillé avec le ministre Jim Prentice, qui était également très dévoué.

Je pense que ce jour viendra, mais nous ne pouvons pas nous attendre à ce que nos peuples des Premières nations nous fassent confiance implicitement, en tant que gouvernement ou en tant que peuple. Nous devons vous donner, à vous les chefs, quelque chose que vous pourrez présenter à votre peuple, parce que nous avons créé une société de dépendance. Si nous ne montrons pas clairement le chemin qui vous permettra de sortir de cette dépendance, je ne pense pas que nous n'obtiendrons jamais l'appui des peuples des Premières nations, même si nous pouvons gagner la confiance de leurs chefs. Ce que nous faisons ici représente des petits pas en avant. J'espère qu'un jour, prochainement, nous ferons un grand pas. Selon moi, ce grand pas serait d'abolir la Loi sur les Indiens et de placer nos peuples des Premières nations sur un pied d'égalité avec le reste du pays.

Cela dit, je tiens à vous remercier.

Malheureusement, chers collègues, le conseil tribal de Keewatin, qui devait être le prochain groupe de témoins, a eu des difficultés et ne pourra pas venir. Il vient de nous envoyer une note disant qu'il nous fera parvenir un mémoire écrit.

Les sénateurs ont-ils d'autres observations à formuler? S'il n'y en a pas, nous allons lever la séance.

The Chair: Senators, our next witness is a representative of the Interlake Reserves Tribal Council, Chief Emery Stagg. Chief Stagg, would you give us a 5 or 10 minute presentation, and then we would like to ask you some questions. How is that?

Chief Emery Stagg, Interlake Reserves Tribal Council: Senators, the Interlake Reserves Tribal Council is composed of seven bands and the majority of members of the tribal council are comfortable with a two-year term. Most of them have Indian Act elections. My own First Nation has had a band custom election process since we came into existence. We have never had an Indian Act election in my community.

In our area, we seem to be having a lot of issues with the election process, but my fellow chiefs of the tribal council are very comfortable with a two-year term.

On the issue of common day election, we are not in support of just any common day election. I do not see a point in having a one-day election in the middle of a fiscal year. If you have elections all through the year, you can always blame the previous guy. In most cases, that is what happens. It creates a lot of division in the communities.

My understanding of the proposal in Manitoba is that a common day election would be at the end of the fiscal year, and terms should start at the beginning of the fiscal year. This way leadership would have a report card of their progress or of how they conduct business on behalf of their First Nation, because it is very crucial that you pick leadership that will have a good report card.

My little community became a separate First Nation in 1978. Right from day one, we adopted the band custom where we make our own rules and we run our own elections. We also implemented, way before *Corbière*, that we would allow any member of our First Nation to vote, regardless of their residency. We took it further, and we now offer urban voting for people that live off reserve. You have two days to vote, once in the urban areas like Winnipeg and once on the reserve. That gives your members two days to vote in person.

We do not believe in mail-in ballots because that causes a lot of friction. We feel mail-in ballots should be available only outside the Province of Manitoba residents. If you are out of province, let us say in British Columbia, yes, use mail-in ballots.

We feel that there should be some recall mechanisms, some redress within the re-election process.

We also feel that there should be some kind of funding available in order to address off reserve people. There is a misconception about *Corbière* now, that if you are allowed to vote for your First Nation leadership in the community and off reserve, you are entitled to all the benefits of being on reserve.

Le président : Sénateurs, le prochain témoin est un représentant du conseil tribal d'Interlake Reserves, le chef Emery Stagg. Chef Stagg, pourriez-vous nous faire un exposé de 5 ou 10 minutes, après quoi nous aimerions vous poser quelques questions? Cela vous convient-il?

Chef Emery Stagg, conseil tribal d'Interlake Reserves : Sénateurs, le conseil tribal d'Interlake Reserves est composé de sept bandes et la majorité des membres du conseil tribal sont satisfaits d'un mandat de deux ans. La plupart d'entre eux tiennent des élections aux termes de la Loi sur les Indiens. Ma Première nation suit un processus électoral coutumier depuis le début. Nous n'avons jamais tenu d'élections en vertu de la Loi sur les Indiens dans ma communauté.

Dans notre région, il semble que le processus électoral nous pose beaucoup de problèmes, mais les autres chefs du conseil tribal sont très satisfaits du mandat de deux ans.

En ce qui concerne la tenue d'élections à date fixe, nous ne sommes pas pour. Je ne vois pas l'intérêt de tenir une journée d'élection au milieu d'un exercice financier. Si vous avez des élections à n'importe quel moment de l'année, vous pouvez toujours blâmer celui qui vous a précédé. Dans la plupart des cas, c'est ce qui se passe. Cela crée beaucoup de division dans les communautés.

Si j'ai bien compris la proposition pour le Manitoba, les élections auraient lieu le même jour, à la fin de l'exercice financier et les mandats commenceraient au début de l'exercice. Ainsi, les dirigeants pourraient présenter le bilan de leur administration, car il est essentiel de choisir des chefs qui ont obtenu de bons résultats.

Ma petite communauté est devenue une Première nation distincte en 1978. Depuis le premier jour, nous avons adopté le code coutumier qui nous permet d'établir nos propres règles et d'administrer nous-mêmes nos élections. Nous avons également décidé, bien avant *Corbière*, que tout membre de notre Première nation pourrait voter, quel que soit son lieu de résidence. Nous sommes allés plus loin en offrant maintenant un vote urbain à ceux qui vivent en dehors de la réserve. Vous avez deux jours pour voter, une journée dans les régions urbaines comme Winnipeg et une journée dans la réserve. Cela donne à nos membres deux jours pour voter en personne.

Nous ne croyons pas au vote postal, car cela cause beaucoup de frictions. Nous estimons que le vote postal devrait être offert uniquement à ceux qui ne résident pas au Manitoba. Si vous résidez en dehors de la province, disons en Colombie-Britannique, vous pourrez alors voter par la poste.

Nous estimons qu'il faudrait un mécanisme de destitution, un recours dans le cadre du processus de réélection.

Nous croyons aussi que des fonds devraient être disponibles pour permettre aux gens qui résident hors réserve de voter. Certains s'imaginent à tort que depuis l'arrêt *Corbière*, si vous pouvez voter pour les dirigeants de votre Première nation aussi bien dans la communauté que hors réserve, vous avez droit à tous

Every time someone votes for their leadership, they say my money is there too. However, you have to divide into off reserve and on reserve. *Corbière* is dividing the membership right off the bat.

The tribal council is comfortable with a two-year term. If you have any questions, I will answer your questions.

The Chair: You really emphasized the fact that you would like to see election dates coordinated with the end of the fiscal year. I think that has been brought up before in these hearings.

Senator Peterson: You say you prefer two-year terms. Have you had many occasions of recall or contested elections?

Mr. Stagg: Yes.

Senator Peterson: So then if you are doing that all the time, is there any time for governing, if you are either being contested or challenged? In the two-year period, how can you do the governing that one should if you are always under this cloak of being challenged or contested?

Mr. Stagg: Personally, I have not gone through that. There are a lot of accountability issues brought forward. You try and deal with the issues as best you can. In some cases, there are two or three elections in the community. That is caused, as I say, by not redefining the membership, who is on reserve and off reserve, because everybody that casts a ballot assumes that they are looked after by that First Nation. However, funding is based on on reserve and off reserve.

Senator Peterson: Yes. I was wondering if they are afraid to go beyond two years because of the problems in the past. If it could be structured properly, with an electoral officer and elections conducted fairly, people might have enough faith to say, well, we could go a longer term. There would still be provision for challenge if things were done fraudulently. Do you think there would be any hope of that?

Mr. Stagg: To me, personally, if you have the bad report card and you try and conduct business the next six months, you are going to fail.

If you started at the beginning of the fiscal year, then that past year has a report card. After six months or a year, you could have a review and say, did I pass? If not, then there should be redress on behalf of the community, either for you to continue or not to continue. However, a lot of issues are based on elections happening at any time of the year. It could happen on the tenth month of the year.

Senator Peterson: Have the members actually voted on this issue and have they said that we want two years, or is this leadership saying that we think that is what they want?

Mr. Stagg: Leadership.

Senator Peterson: The people themselves have not marched down and said, we want two years?

Mr. Stagg: That is right.

les avantages associés à la résidence dans la réserve. Chaque fois qu'un membre de la bande vote pour ses dirigeants, il se dit que c'est également son argent. Il faut toutefois faire la distinction entre ceux qui vivent dans la réserve et hors réserve. Le jugement *Corbière* divise les membres.

Le conseil tribal est satisfait d'un mandat de deux ans. Si vous avez des questions, je suis prêt à y répondre.

Le président : Vous avez insisté sur le fait que les élections devraient avoir lieu à la fin de l'exercice. Je pense que cette idée a déjà été avancée au cours de ces audiences.

Le sénateur Peterson : Vous dites que vous préférez des mandats de deux ans. Est-il souvent arrivé qu'il y ait une destitution ou des élections contestées?

M. Stagg : Oui.

Le sénateur Peterson : Si cela arrive constamment, avez-vous le temps de gouverner si votre élection est contestée? Au cours d'une période de deux ans, comment pouvez-vous gouverner si vos décisions sont constamment contestées?

M. Stagg : Personnellement, je n'ai pas eu à le subir. De nombreuses questions de reddition de comptes sont soulevées. Vous essayez de les résoudre de votre mieux. Dans certains cas, il y a deux ou trois élections dans la communauté. Comme je l'ai dit, c'est parce qu'on n'a pas redéfini l'appartenance, qui vit dans la réserve et hors réserve, car tous ceux qui votent supposent que la Première nation doit prendre soin d'eux. Toutefois, le financement n'est pas le même pour ceux qui vivent dans la réserve et hors réserve.

Le sénateur Peterson : Oui. Je me demandais s'ils avaient peur de dépasser deux ans à cause des problèmes qui ont eu lieu par le passé. Si cela pouvait être bien organisé, avec un agent d'élections et des élections qui se déroulent dans les règles, les gens pourraient avoir suffisamment confiance pour accepter un mandat plus long. Il serait toujours possible de contester les résultats en cas de fraude. Pensez-vous que cela serait possible?

M. Stagg : Personnellement, j'estime que si vous avez eu de mauvais résultats et que vous essayez de gérer la bande les six mois suivants, vous allez échouer.

Si vous avez commencé au début de l'exercice, les résultats de l'année seront les vôtres. Au bout de six mois ou un an, vous pourrez présenter votre bilan et demander aux gens s'ils sont satisfaits. S'ils ne le sont pas, la communauté devra décider si vous devez continuer ou non. Toutefois, de nombreux problèmes sont dus au fait que les élections ont lieu à n'importe quel moment de l'année. Elles pourraient avoir lieu le 10e mois de l'année.

Le sénateur Peterson : Les membres de la bande ont-ils voté sur cette question et ont-ils dit qu'ils voulaient deux ans ou est-ce que ce sont les dirigeants qui pensent que c'est ce qu'ils veulent?

M. Stagg : Ce sont les dirigeants.

Le sénateur Peterson : Les membres n'ont pas manifesté en disant qu'ils voulaient deux ans?

M. Stagg : C'est exact.

Senator Peterson: Okay.

Mr. Stagg: Right now, I think most of the communities in the Interlake are receptive to two years. It would be a big change for them to accept three or four years.

Senator Lovelace Nicholas: My question was about the four year term as well. How many are there in your tribal council?

Mr. Stagg: Seven.

Senator Lovelace Nicholas: So you have approximately 700 people in your community?

Mr. Stagg: Seven hundred? No, we have about 8,000.

Senator Lovelace Nicholas: You answered the question already about the community members, how they feel about this two-year term. I am curious. I think you are about the only band that believes two years is enough time to complete the responsibilities that chief and council have for their people. So I am just kind of curious, why do you think that is enough?

Mr. Stagg: I guess if you have problems for three or four years, it would be hell. Do you know what I mean?

Senator Lovelace Nicholas: Yes.

Mr. Stagg: If it is four years of progress, you could continue that. That is why I say things should be based on your track record and the way you administer your First Nation.

Senator Dyck: I thank you Chief Stagg. It sounds like in your own First Nation, you have what could be called a customary system of election. You were saying that you have never had on your reserve an election code that was part of the Indian Act?

Mr. Stagg: Correct.

Senator Dyck: So how would you say your code differs? What would be the major differences? Does it work in your opinion? Obviously, it must work better because you have stuck with it.

Mr. Stagg: Well, the people adopted those. We were part of Little Saskatchewan First Nation at one time, which is 60 miles away. When we became separated from that First Nation in 1978, we were given a choice between the two systems. INAC did two presentations, one on Indian Act elections and the other on band custom elections. At that time, because we were part of another First Nation, it was easy to call 25 people for a meeting. That was their first election list, 25 people. So the chief that won had 13 votes and the other guy had 12 votes.

It has to be up to the people that decide in their community. We believed that when we set up our election. All the people said, we will allow people to come in and vote regardless of where they live. We agreed to that, and we still maintain that. When it came

Le sénateur Peterson : Très bien.

M. Stagg : Pour le moment, je pense que la plupart des communautés de la région d'Interlake sont d'accord pour deux ans. Un mandat de trois ou quatre ans représenterait pour eux un gros changement.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Ma question portait également sur le mandat de quatre ans. Combien êtes-vous dans votre conseil tribal?

M. Stagg : Sept.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Vous avez donc environ 700 personnes dans votre communauté?

M. Stagg : Sept cents? Non, nous en avons environ 8 000.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Vous avez déjà répondu quant à savoir ce que les membres de la communauté pensent de ce mandat de deux ans. Cela m'intrigue. Je crois que vous êtes à peu près la seule bande qui croit que deux ans suffisent pour s'acquitter des responsabilités que le chef et le conseil ont vis-à-vis de leur peuple. Je voudrais donc savoir pourquoi vous pensez que c'est suffisant.

M. Stagg : Si vous avez des problèmes pendant trois ou quatre ans, la situation sera invivable. Vous voyez ce que je veux dire?

Le sénateur Lovelace Nicholas : Oui.

M. Stagg : S'il s'agit de quatre années de progrès, vous pouvez continuer. Voilà pourquoi je dis que cela devrait se fonder sur vos résultats et la façon dont vous administrez votre Première nation.

Le sénateur Dyck : Je vous remercie, chef Stagg. Il semble que dans votre Première nation, vous ayez ce qu'on pourrait appeler un système électoral coutumier. Vous avez dit que vous n'avez jamais eu, dans votre réserve, un code électoral qui faisait partie de la Loi sur les Indiens?

M. Stagg : C'est exact.

Le sénateur Dyck : En quoi votre code est-il différent? Y a-t-il des différences importantes? Fonctionne-t-il bien, selon vous? Bien entendu, il doit fonctionner mieux étant donné que vous l'avez gardé.

M. Stagg : Les gens l'ont adopté. À une certaine époque, nous faisions partie de la Première nation Little Saskatchewan, qui est située à 60 milles de distance. Quand nous nous sommes séparés de cette Première nation en 1978, on nous a donné le choix entre les deux systèmes. AINC a fait deux exposés, un sur les élections selon la Loi sur les Indiens et l'autre sur les élections coutumières des bandes. À l'époque, comme nous faisions partie d'une autre Première nation, il était facile de convoquer 25 personnes pour une réunion. La première liste électorale comptait 25 noms. Par conséquent, le chef a gagné avec 13 voix et l'autre candidat a obtenu 12 voix.

C'est aux gens de décider comment voter dans leur communauté. Telle était notre conviction quand nous avons établi nos élections. Nous étions tous d'accord pour que nous puissions tous voter quel que soit notre lieu de résidence. Nous

time for mail-in ballots, we said no. We will give them two days to vote, once in an urban setting and once on the reserve. That is it. It is always up to the people to decide.

Senator Lang: I am not quite clear on a couple of points. I think Senator Lovelace Nicholas asked how many people were part of the First Nation, and you said 7,000. How many people are part of your First Nation? There are seven reserves; is that not correct?

Mr. Stagg: Yes, seven reserves.

Senator Lang: So how many people are on your reserve?

Mr. Stagg: There are 260 on my reserve.

Senator Lang: For the seven reserves?

Mr. Stagg: There are about 6,000-7,000 people.

Senator Lang: How many people live on reserve versus off reserve?

Mr. Stagg: I would say it is 50-50.

Senator Lang: I want to go back to the question of the longevity, the two years versus the four years. Have any of the six other First Nations, have they gone to four years or are they all two years?

Mr. Stagg: They are all two years. It has been like that for a number of years already, ever since I can remember being chief.

Senator Hubley: A quick question on voter turnout. The percentage of votes, what would the voter turnout be on, on reserve, what percentage approximately?

Mr. Stagg: In my community, it is 100 per cent.

Senator Hubley: As compared to off reserve, what would be the percentage?

Mr. Stagg: No, 100 per cent for the whole community.

Senator Hubley: Both on and off reserve?

Mr. Stagg: Both on and off reserve. Ten years ago, the turnout was not as great, but in the last five years, more and more and more people are voting, because there are other systems that are in place such as the mail-in ballot. There is a problem there with the mail-in ballot system, but that is just my comment on that issue.

Senator Hubley: So you do not have any mail-in ballots. If one of your members lives out of province, they do not have an opportunity to vote; is that correct?

Mr. Stagg: That is where I would use a mail-in ballot.

Senator Hubley: You would use it?

avons accepté cette règle et elle reste en vigueur. Quand il a été question du vote postal, nous avons dit non. Nous accorderons deux jours pour voter, une journée pour voter en ville et une journée pour voter dans la réserve. C'est tout. C'est toujours aux gens de décider.

Le sénateur Lang : Il y a deux choses que je ne comprends pas très bien. Le sénateur Lovelace Nicholas a demandé, je crois, combien de gens font partie de votre Première nation et vous avez répondu 7 000. Combien de membres compte votre Première nation? Il y a sept réserves, n'est-ce pas?

M. Stagg : Oui, sept réserves.

Le sénateur Lang : Combien d'habitants y a-t-il dans votre réserve?

M. Stagg : Il y en a 260 dans ma réserve.

Le sénateur Lang : Et dans les sept réserves?

M. Stagg : Il y a environ 6 000 à 7 000 personnes.

Le sénateur Lang : Quelle est la proportion de gens qui vivent dans la réserve et hors réserve?

M. Stagg : Je dirais que c'est 50-50.

Le sénateur Lang : Je voudrais revenir sur la question de la longévité, du mandat de deux ans, par opposition au mandat de quatre ans. Certaines des six autres Premières nations ont-elles des mandats de quatre ans ou ont-elles toutes des mandats de deux ans?

M. Stagg : Toutes ont des mandats de deux ans. C'est le cas depuis un certain nombre d'années, depuis que je suis chef.

Le sénateur Hubley : J'ai une brève question concernant la participation aux élections. Quel est à peu près le pourcentage des gens qui votent?

M. Stagg : Dans ma communauté, il est de 100 p. 100.

Le sénateur Hubley : Et hors réserve, quel serait le pourcentage?

M. Stagg : Non, c'est 100 p. 100 pour l'ensemble de la communauté.

Le sénateur Hubley : C'est à la fois pour les membres qui vivent dans la réserve et ceux qui vivent hors réserve?

M. Stagg : Pour les deux. Il y a 10 ans, la participation n'était pas aussi importante, mais depuis cinq ans, de plus en plus de gens votent, car il y a d'autres possibilités de vote telles que le vote postal. Cela pose un problème, mais c'est une autre question.

Le sénateur Hubley : Par conséquent, vous n'avez pas de vote postal. Si un de vos membres vit en dehors de la province, il ne peut pas voter, n'est-ce pas?

M. Stagg : Dans ce cas, j'autoriserai le vote postal.

Le sénateur Hubley : Ce serait possible?

Mr. Stagg: Yes, if it is in another province, but not within the Province of Manitoba. If you are given the option to vote two places, and have an opportunity to vote in an urban setting or into your first nation.

Senator Hubley: The voting age is 18, 19?

Mr. Stagg: Eighteen.

The Chair: Thank you, senators. Thank you, Chief Stagg, for making your presentation. I think you made it quite clear that two years is not a problem with you.

We look forward to any further information you may want to send in. If you have something your people want on the record in regards to this, do not hesitate. We will give you the contacts as to how to contact the committee and it would also form part of the record.

Mr. Stagg: Sure. Thank you.

(The committee adjourned.)

WINNIPEG, Tuesday, May 26, 2009

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 1:27 p.m. to study on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: issues pertaining to Indian Act elections).

Senator Gerry St. Germain (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good afternoon. I am Senator Gerry St. Germain of British Columbia. As the chair of the Senate Standing Committee on Aboriginal Peoples, it is a pleasure to welcome all of you here today.

Please allow me to introduce the members of the committee who are present. I start on my left with our deputy chair, Senator Nick Sibbeston from the Northwest Territories. Next to Senator Sibbeston is Senator Elizabeth Hubley from Prince Edward Island. On my right is Senator Lillian Dyck from Saskatchewan. Next to Senator Dyck is Senator Robert Peterson from Saskatchewan. Next to Senator Peterson is Senator Sandra Lovelace Nicholas from New Brunswick.

Honourable senators, elders, guests and members of the audience, our mandate on this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal Peoples of Canada generally.

On April 1 of this year, the committee decided to launch a study to examine issues related to the Indian Act elections. The committee is looking at outstanding concerns related to the two-year term of office for chiefs and council as currently prescribed in the Indian Act.

M. Stagg : Oui, si vous vous trouvez dans une autre province, mais pas au Manitoba, car avez la possibilité de voter à deux endroits, soit en ville soit dans votre Première nation.

Le sénateur Hubley : L'âge du vote est de 18 ou 19 ans?

M. Stagg : Dix-huit ans.

Le président : Merci, sénateurs. Merci, chef Stagg, pour votre témoignage. Vous nous avez fait clairement comprendre, je crois, que le mandat de deux ans ne vous pose pas de problème.

Nous recevrons avec plaisir tout renseignement complémentaire que vous voudriez nous envoyer. Si vos membres désirent dire quelque chose à ce sujet, n'hésitez pas. Nous allons vous indiquer comment contacter le comité et cela fera également partie du compte rendu.

M. Stagg : Certainement. Merci.

(La séance est levée.)

WINNIPEG, le mardi 26 mai 2009

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à 13 h 27 pour étudier les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : questions relatives aux élections selon la Loi sur les Indiens).

Le sénateur Gerry St. Germain (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour. Je suis le sénateur Gerry St. Germain, de la Colombie-Britannique. En ma qualité de président du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, je suis très heureux de vous souhaiter à tous la bienvenue ici aujourd'hui.

Permettez-moi de vous présenter les membres du comité qui sont ici présents. Je vais commencer à ma gauche avec le vice-président, le sénateur Nick Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest. Assise à côté du sénateur Sibbeston est le sénateur Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard. J'ai à ma droite le sénateur Lillian Dyck, de la Saskatchewan. Assis à côté du sénateur Dyck est le sénateur Robert Peterson, de la Saskatchewan. Assise à côté du sénateur Peterson est le sénateur Sandra Lovelace Nicholas, du Nouveau-Brunswick.

Honorables sénateurs, anciens, invités, mesdames et messieurs les membres de l'auditoire, le mandat du comité est d'examiner la loi et les questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada.

Le 1er avril de cette année, le comité a décidé d'entreprendre une étude pour examiner les questions relatives aux élections selon la Loi sur les Indiens. Le comité se penche notamment sur des préoccupations qui demeurent relativement au mandat de deux ans pour les chefs et membres de conseil, tel qu'il est prévu dans la Loi sur les Indiens.

The Senate committee is here in Manitoba to seek the views of First Nations' leaders and citizens regarding what changes, if any, should be made in these areas to strengthen governance for First Nations and political accountability.

Our role as a Senate committee is to consult and listen to what First Nations' citizens have to say, and to work together towards finding better ways to help First Nations' communities to determine a better governance relationship for the citizens and their government.

We have today before us newly re-elected Chief Terrance Nelson. He is once again before us, this time as the representative of his own community, Roseau River Anishinabe First Nation.

You will recall that he was with us yesterday as the representative of Treaty One First Nations.

Chief Nelson, I gather that today you want to talk to us more specifically about Roseau River and the happenings there.

Terrance Nelson, Chief, Roseau River Anishinabe First Nation: Good afternoon once again. Thank you for yesterday's time, and today again more specifically about Roseau River in regard to the elections there and the effect upon Roseau River.

I apologize for not having a written presentation this afternoon. I spent quite some time after the election on Friday doing the written presentation that I presented yesterday on the Treaty One.

I have appeared previously before the standing Senate committee, I think prior to the presentation I made yesterday. I think the last time I was invited to come and present to the committee was in November of 2006, about two-and-a-half years ago, and the issue at that time was specific claims. I am not sure who was on the committee at that time.

The reality of what was presented two-and-a-half years ago, the effect and I guess the combination of what I presented then about the economics of settling land claims, specific land claims and the effect upon our communities, certainly is the issue that was presented again yesterday with regard to the economic situation in our community — the fact that we have 77-per-cent unemployment.

The effect upon our community is not so much an issue of governance. The government of our community has actually been very stable since 2003. This was my fifth election on Friday a little over four years. I have been in an election four times in four years. It was supposed to be my fourth election on March 2, 2009 and we were returned again on March 2.

However, one of the things that happened with Roseau River was that, back in 1991, our community went through a process where we tried to remove ourselves from the Indian Act system.

Le comité sénatorial est ici au Manitoba pour entendre les vues des dirigeants et des membres de Premières nations relativement aux changements, s'il en est, devant être apportés dans ce contexte pour renforcer la gouvernance pour les Premières nations et la reddition de comptes politique.

Notre rôle en tant que comité sénatorial est de consulter et d'écouter les citoyens des Premières nations et de travailler ensemble pour trouver des moyens meilleurs pour aider les collectivités des Premières nations à établir une meilleure relation de gouvernance pour les citoyens et leur gouvernement.

Nous accueillons devant nous aujourd'hui le chef Terrance Nelson, nouvellement réélu. Il comparaît à nouveau devant nous, cette fois-ci en sa qualité de représentant de sa propre collectivité, la Première nation Roseau River Anishinabe.

Vous vous souviendrez qu'il a été des nôtres hier en tant que représentant des Premières nations du Traité 1.

Chef Nelson, je devine que vous souhaitez aujourd'hui nous entretenir plus précisément de Roseau River et de la situation là-bas.

Terrance Nelson, chef, Première nation Roseau River Anishinabe : Bonjour tout le monde. Merci du temps que vous m'avez accordé hier, et du temps que vous me donnez de nouveau aujourd'hui pour vous parler plus précisément de Roseau River dans le contexte des élections là-bas et de leur incidence sur Roseau River.

Je m'excuse de ne pas avoir de texte écrit pour ma comparution cet après-midi. J'ai passé pas mal de temps après les élections de vendredi à rédiger le texte de la déclaration que je vous ai livrée hier au sujet du Traité 1.

Je pense avoir déjà comparu devant le comité sénatorial permanent avant la séance d'hier. Il me semble que la dernière fois que j'ai été invité à venir comparaître devant le comité remonte à novembre 2006, il y a de cela environ deux années et demie, et la question à l'étude à l'époque était celle des revendications particulières. Je ne sais plus qui siégeait au comité à ce moment-là.

La réalité de la situation qui vous a été exposée il y a deux ans et demi, les effets et la combinaison des différents éléments dont je vous ai alors parlé au sujet de l'aspect économique du règlement de revendication territoriale, des revendications territoriales particulières et les conséquences pour nos collectivités, ont fait partie de l'exposé que je vous ai fait hier relativement à la situation économique dans notre collectivité — le fait que nous connaissions un taux de chômage de 77 p. 100.

L'effet en ce qui concerne notre collectivité n'est pas tant une question de gouvernance. Le gouvernement de notre collectivité a en vérité été très stable depuis 2003. Vendredi a été ma cinquième élection dans une période d'un peu plus de quatre ans. J'ai participé à des élections quatre fois en quatre ans. C'était censé être ma quatrième élection le 2 mars 2009, et nous avons été réélus le 2 mars.

Cependant, l'une des choses qui sont arrivées à Roseau River est que, en 1991, notre collectivité a vécu un processus par lequel nous avons essayé de nous retrancher du régime de la Loi sur les

That was after many years of operating under section 74 of the Indian Act, under two-year terms. What we found with the section 74 Indian Act system was, of course, that the community elected had a democratic election. However, we were electing essentially elected dictatorships, basically, with all the power in the community. There were no checks and balances; there was no way for the community to remove a chief or a council member. For whatever reason, there was nothing. The only power to remove a chief and council or a council member was with the minister of Indian affairs.

Going to the custom side of the Indian Act where the First Nation could, in fact, institute its own election act, using a custom system, we examined our cultural history, our history of the reserve and how we looked at elections and what elections were.

As I said yesterday, chiefs were not powerful in traditionally Ojibway reservations. They were not offices of power, basically they were offices of service. Essentially, if you were the chief, you were the poorest person in the community. You had to give away everything.

Under the Indian Act in the British colonization system, they elevated leaders within each community. The way they elevated them was that they allowed them to be the only ones that the government would deal with. All the rest of the people were essentially non-entities. Nobody could go to the government or ever ask the government for anything. They could never approach the government.

So this system was in place for many years. The Indian Act was not about rights; it was about making sure that the government controlled the First Nations. The election system was just part of that Indian Act system that controls the First Nations.

We tried to get out of that section. In 1991, we put in our own constitution and our own election act. In fact, several chiefs have been removed under the custom. Lawrence Henry was removed by the custom council. Ed Hayden was removed by custom council, he was a chief. There was a lot of pressure on many different chiefs and councils since 1991 to the point where it became an issue and we ended up with a custom council. We put a custom council in place in 1991. That was supposed to be our check and balance. That was actually supposed to be our, I am kind of joking about it, but it is kind of like our senators, our guys who were supposed to be the little bit of a check and balance for the elected officials, to question some of the things that were going on with the chief and council and to be able to call to them and say, what are you doing? Are you responding to the community?

Indiens. Cela est venu après de nombreuses années de fonctionnement conformément à l'article 74 de la Loi sur les Indiens, prévoyant des mandats de deux ans. Ce que nous avons constaté, bien sûr, avec le régime découlant de l'article 74 de la Loi sur les Indiens, est que la communauté élisait un conseil au moyen d'élections démocratiques. Cependant, nous élisions essentiellement des dictatures élues, au sien desquelles étaient concentrés tous les pouvoirs dans la collectivité. Il n'y avait pas de mécanisme de freins et contrepoids; il n'y avait aucun moyen pour la communauté de destituer un chef ou un membre du conseil de bande. Pour quelque raison, il n'y avait strictement rien. Le seul pouvoir de destitution d'un chef et d'un conseil ou d'un membre de conseil appartenait au ministre des Affaires indiennes.

Du côté du régime coutumier prévu dans la Loi sur les Indiens, et en vertu duquel la Première nation pouvait en fait établir sa propre loi électorale, utilisant un système coutumier, nous avons examiné notre histoire culturelle, l'histoire de notre réserve et notre façon d'envisager les élections et leur déroulement.

Comme je l'ai dit hier, les chefs n'étaient pas puissants dans les réserves traditionnelles ojibway. Il ne s'agissait pas de postes de pouvoir, mais plutôt de postes de service. En gros, si vous étiez le chef, vous étiez la personne la plus pauvre de la communauté. Il vous fallait tout donner.

En vertu de la Loi sur les Indiens dans le cadre du système de colonisation britannique, les dirigeants au sein de chaque communauté se sont vus accorder un statut supérieur du fait d'être les seuls avec lesquels le gouvernement allait traiter. Tous les autres membres des communautés étaient essentiellement des non-entités. Personne ne pouvait s'adresser au gouvernement, ni lui demander quoi que ce soit. Personne ne pouvait jamais approcher le gouvernement.

Ce régime est donc demeuré en place pendant de nombreuses années. La Loi sur les Indiens ne concernait pas des droits; son objet était de veiller à ce que le gouvernement contrôle les Premières nations. Le régime électoral était simplement un élément du régime de la Loi sur les Indiens contrôlant les Premières nations.

Nous avons essayé de nous soustraire à l'application de cet article. En 1991, nous avons adopté notre propre constitution et notre propre loi électorale. D'ailleurs, plusieurs chefs ont été destitués en vertu du régime coutumier. Lawrence Henry a été destitué par le conseil coutumier. Ed Hayden, lorsqu'il était chef, a lui aussi été destitué par le conseil coutumier. D'énormes pressions ont été exercées sur différents chefs et conseils depuis 1991, à telle enseigne que cela est devenu un véritable problème et nous nous sommes retrouvés avec un conseil coutumier. Nous avons instauré un conseil coutumier en 1991. Celui-ci était censé être notre mécanisme régulateur. Il était en fait censé jouer le rôle de nos sénateurs, et je dis cela un petit peu à la blague, servir de régulateur face aux représentants élus, pour remettre en question certaines des décisions du chef et des conseils et pouvoir aller les voir et leur demander : Qu'est-vous en train de faire? Agissez-vous dans l'intérêt de la collectivité?

It is very difficult in a community that has 77 per cent unemployment, with over 400 people unemployed and a lot of people on welfare. They have no income other than what comes from the Department of Indian and Northern Affairs. This is a system where the Department of Indian and Northern Affairs controls a lot of the economy of the community.

We end up, as chief and council, not being responsible to the people themselves but more in line with being responsible to the Department of Indian and Northern Affairs and to the funding, and making sure that the funding comes in. We end up making more reports than anything. The whole buzz word in the Canadian economy or the Canadian system, the media, is about accountability of the chiefs and councils.

If you become a chief and council, you get to control who gets a house, who does not get a house, who gets welfare, who does not get welfare, who gets post-secondary education, who does not get post-secondary education. As the administrator for the Department of Indian and Northern Affairs funding, you control a lot that goes into the community.

So what we wanted to do in our community was to try and balance that out, balance the powers of that chief and council. As with any good intentions, it can be corrupted. We ended up with a custom council or a group that was unelected, where family representatives could, in fact, hold a meeting any time they felt like it. Because the custom council was not funded, there was no financing for the custom council, there were no monies for them, it went into abeyance. Then all of a sudden, a few of the people in the community ended up picking that piece of authority up as custom council, to be able to remove chiefs and councils.

So we ended up with a system of unelected custom council representatives removing chiefs and councils.

As I said yesterday, to be a chief and to be a council member means a guaranteed income. You are elected. How can they remove you? How can you be accountable to your own people?

So this is what you are talking about in terms of elections. There are even worse systems that are evident in the Province of Manitoba. In 1999, some elders came to see me. We were doing some ceremonies in Winnipeg here at the Friendship Centre. They were elders from a different community. This lady was over 70 years old. About ten or nine-and-a-half years ago, they came and saw us, offered us tobacco and asked, can you help us? They were under a custom system. The community was Buffalo Point. It is an Ojibway community, same as we are. They are our neighbours; they are basically our relatives.

La situation est très difficile dans une collectivité affichant un taux de chômage de 77 p. 100 et comptant plus de 400 chômeurs et un grand nombre d'assistés sociaux. Ces personnes n'ont d'autre revenu que celui que leur verse le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il s'agit d'un régime dans le cadre duquel le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien contrôle une grosse partie de l'économie de la collectivité.

C'est ainsi que nous nous retrouvons, en tant que chefs et conseillers, dans une situation dans laquelle nous ne sommes pas redevables à la population elle-même mais plutôt au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et à la source de financement, et responsables de veiller à ce que le financement nous parvienne. En bout de ligne, nous nous consacrons davantage à la production de rapports qu'à quoi que ce soit d'autre. La formule à la mode dans l'économie canadienne, le régime canadien et les médias est la reddition de comptes des chefs et des conseils.

Si vous devenez chef ou conseiller, vous contrôlez qui obtient une maison, qui n'en obtient pas, qui touche l'assistance sociale, qui ne touche pas l'assistance sociale, qui peut poursuivre des études postsecondaires, qui ne peut pas poursuivre d'études postsecondaires. En tant qu'administrateur du financement du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, vous contrôlez beaucoup de ce qui se passe dans la collectivité.

Ce que nous avons donc voulu faire dans notre collectivité a été d'essayer d'équilibrer un petit peu les choses, d'équilibrer les pouvoirs de ce chef et du conseil. Comme c'est le cas de toute bonne intention, celle-ci peut être corrompue. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés avec un conseil coutumier ou un groupe qui était non élu, et qui permettait en définitive aux représentants de la famille de convoquer une réunion à tout moment, comme cela leur chantait. Étant donné que le conseil coutumier n'était pas financé, il n'y avait aucun budget pour lui, aucun fonds pour lui, et c'est ainsi qu'il s'est retrouvé en suspens. Puis, tout d'un coup, une poignée de membres de la collectivité se sont formés en conseil coutumier et ont pris en main ce pouvoir de destitution des chefs et des conseillers.

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés avec un régime de représentants non élus, constitués en conseil coutumier, habilité à destituer chefs et conseillers.

Comme je l'ai dit hier, si vous êtes chef ou membre du conseil, vous avez un revenu garanti. Vous êtes élu. Comment peut-on vous destituer? Comment pouvez-vous être responsable devant les vôtres?

Voilà donc quelle est la situation en ce qui concerne les élections. Il existe des régimes qui sont pires encore dans la province du Manitoba. En 1999, un certain nombre d'aînés sont venus me voir. Nous organisions des cérémonies ici à Winnipeg, au Centre d'amitié. Il y avait là des aînés d'une autre collectivité. Il y avait une dame âgée de plus de 70 ans. Il y a environ neuf ans et demi ou 10 ans, ils sont venus nous voir, nous ont offert du tabac et nous ont demandé si nous ne pourrions pas les aider. Ils vivaient en régime coutumier. La collectivité était celle de Buffalo Point. Il s'agit d'une collectivité ojibway, comme c'est le cas de la nôtre. Ce sont nos voisins; ce sont pratiquement des parents.

They ended up with a chief for life. How that system got in place was a matter of dispute. But this chief for life basically gets all the money from the Government of Canada, cannot be removed, does not have elections.

The lady that came to us is now over 80 years old and has never voted. So Florence Kakaygeesick came and offered us tobacco and said, can you help us?

We had the two council members draft up a BCR, band council resolution. There were three members there — two council members and a chief. They were supposedly put in place for life, but the chief was the only one who could remove the council members. The Department of Indian and Northern Affairs recognized that.

The two council members wrote a band council resolution, sent it in to the Department of Indian and Northern Affairs, and requested elections. Denied.

A quorum of chief and council asked for elections. Denied. Therefore, this community still does not have elections.

On the other hand, a group that is Dakota Teepee did in fact get elections called for by the federal government, by protests of the tribal members. They also had a chief-for-life system, almost.

It really depends a lot on whether the government likes you or not, unfortunately. That is the reality, that is the truth. If the government likes you, they will back you up.

Buffalo Point has cottages rented out to non-native people, leased out to non-native people for pretty substantial dollars. The only ones that have the control of the money are the chief and council. They have no elective system. The government supports this, sends money to the First Nation. There is no elected accountability. It is a chief-for-life system.

So in looking at these kind of things, this is what Roseau River looked at. We want a custom system, but balanced, balancing the powers of chief and council, not giving a section 74 that would end up with just the Minister of Indian and Northern Affairs having the oversight over our chief and council. This is a British system of colonization. This is a system that allowed the British to control communities. You do not have to deal with 1,200 people, you only have to deal with five. We get $6.4 million, on average about $6.4 million in Department of Indian and Northern Affairs funding.

The way that Roseau River is treated, we get a lot less funding. The reason why we get a lot less funding on average, $803 million comes in through the Department of Indian and Northern Affairs, Manitoba region in the Province of Manitoba. If you divided it equally among the 127,000 First Nation treaty Indians in the Province of Manitoba, Roseau River probably gets around 27 per cent of the average funding.

Ils se sont retrouvés avec un chef à vie. La façon dont ce système a été mis en place est controversée. Quoi qu'il en soit, ce chef à vie reçoit en gros tout l'argent du gouvernement du Canada, ne peut pas être destitué et n'a pas à être confirmé par voie d'élections.

La dame qui était venue nous voir est aujourd'hui âgée de plus de 80 ans, et elle n'a jamais voté. Florence Kakaygeesick est donc venue se présenter à nous, nous a offert du tabac et nous a demandé « Pouvez-vous nous aider »?

Nous avons fait rédiger une RCB, résolution du conseil de bande, par les deux membres du conseil. Il y avait là trois membres : deux conseillers et un chef. Ils étaient censément en poste à vie, mais le chef était le seul habilité à renvoyer les membres du conseil. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien admettait cela.

Les deux conseillers ont donc rédigé une résolution du conseil de bande, l'ont envoyée au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et ont demandé la tenue d'élections. Demande refusée.

Un quorum du chef et du conseil a demandé la tenue d'élections. Demande refusée. Voilà pourquoi cette collectivité ne tient toujours pas d'élections.

D'un autre côté, un groupe Dakota Tipi a en fait obtenu que le gouvernement fédéral tienne des élections, des membres de la tribu ayant organisé des contestations. Eux aussi avaient un système du genre chef à vie, ou presque.

Cela dépend malheureusement largement de ce que le gouvernement vous aime ou non. C'est là la réalité; c'est la vérité. Si le gouvernement vous aime, il vous appuiera.

Buffalo Point possède des chalets qui sont loués à des non-Autochtones pour d'assez coquettes sommes. Les seuls qui contrôlent l'argent sont le chef et le conseil. Il n'y a aucun système électoral. Le gouvernement appuie cela, envoie de l'argent à la Première nation. Il n'y a aucune reddition de comptes au moyen d'élections. Il s'agit d'un régime de chef à vie.

Ce sont donc tous ces aspects que Roseau River a examinés. Nous voulons un régime coutumier, mais équilibré, avec un équilibrage des pouvoirs du chef et du conseil, au lieu d'avoir un régime en vertu de l'article 74 sous lequel le seul ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien aurait droit de regard sur notre chef et notre conseil. C'est là le système britannique de colonisation. C'est un système qui a permis à la Grande-Bretagne de contrôler les collectivités. Vous n'avez pas à traiter avec 1 200 personnes, mais seulement avec cinq. Nous recevons 6,4 millions de dollars en moyenne du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Vu la façon dont est traité Roseau River, nous recevons beaucoup moins d'argent. La raison pour laquelle nous touchons moins d'argent, en moyenne, est que 803 millions de dollars sont versés à la région du Manitoba, dans la province du Manitoba, par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Si vous divisez cela à égalité entre les 127 000 Indiens visés par des traités membres de Premières nations de la province du Manitoba, Roseau River obtient sans doute environ 27 p. 100 du financement moyen.

In terms of education, let me give you a prime example of what this means. In education, Roseau River gets $4,140 per student. That is our tuition per student for Ginew School. The Province of Manitoba, operating through the Frontier School Division, operates several different schools in the Province of Manitoba, gets over $15,000 per student from the same source of revenue, the Department of Indian and Northern Affairs.

We challenged the department on that and said, how can you do this in terms of accountability or fairness to First Nations? If, on one hand, the non-native school board, the white guys can get $15,000 no problem from the department of Indian affairs, they put in a bill and get $15,000. The First Nations, we get $4,140 for our children.

I think it is in the paper today about the unfairness of our schools and whatnot. I realize that those are not decisions made by the senators; however, as influencing people, I would hope that you would take up the cause of some of these people. I certainly have done as much as I can for people like the Buffalo Point people. I have certainly challenged the Department of Indian and Northern Affairs on a lot of the inadequacies and the lack of accountability in regard to what is going on in the department and the unfairness of it all. But as a chief, I am probably considered to be the most radical.

The Chair: I do not know why you say that.

Mr. Nelson: Because of national days of action and everything that I have done — been to Iraq, been to Washington D.C. on oil issues. You know, I have done lots of things, blockades, protests, everything that I have done.

So what happens now? During the last election on March 2, there was a small unelected group of people who said they ran a separate election. The people in the community very clearly said they wanted everybody on one ballot. We ran a general election, we got elected. The same chief and council were elected four times in a row.

Indian and Northern Affairs Minister Strahl said he got word that there were two elections. I cannot stop people from sending letters to the Department of Indian and Northern Affairs. On one hand, the department has consistently ignored and denied the rights of Buffalo Point people to have an election, in spite of a band council resolution from a quorum of the council asking for elections. On the other hand, Roseau River and communities that are so-called agitators or whatever you want to call them, I am sure there are other words, adjectives that are used in front of my name in certain circles. The reality is that the Minister of Indian and Northern Affairs wrote a letter to us on March 25, 2009, saying:

Pour ce qui est de l'éducation, permettez que je vous donne un exemple pour vous expliquer ce que cela signifie. Pour ce qui est de l'éducation, Roseau River touche 4 140 $ par étudiant. Ce sont là nos frais d'inscription par étudiant pour l'école Ginew. La province du Manitoba, par le biais de la Division scolaire Frontier, administre plusieurs écoles au Manitoba et touche 15 000 $ par étudiant en provenance de la même source, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Nous avons contesté le ministère là-dessus lui disant : « Comment pouvez-vous faire cela compte tenu de votre responsabilité ou de votre devoir d'équité envers les Premières nations? Si, d'un côté, la commission scolaire non autochtone, celle des Blancs, peut obtenir 15 000 $ sans problème du ministère des Affaires indiennes, il établit une facture et touche les 15 000 $. Quant aux Premières nations, nous touchons 4 140 $ pour nos enfants.

Je pense qu'il est question dans le journal d'aujourd'hui de l'injustice à l'égard de nos écoles et ainsi de suite. Je me rends bien compte que ces décisions ne sont pas prises par les sénateurs; cependant, vu l'influence que vous pouvez exercer sur les gens, j'ose espérer que vous défendrez la cause de certaines de ces personnes. J'ai en tout cas pour ma part fait mon maximum pour les gens de Buffalo et autres. J'ai certainement contesté le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au sujet de nombre de ces lacunes et de ce manque d'imputabilité quant à ce qui se passe au ministère et l'iniquité de tout cela. Mais en tant que chef, je suis sans doute considéré comme étant l'élément le plus extrémiste.

Le président : Je ne sais pas pourquoi vous dites cela.

M. Nelson : À cause des journées d'action nationale et de toutes les autres choses que j'ai faites — je suis allé en Irak, je suis allé à Washington au sujet du dossier du pétrole. Vous savez, j'ai participé à beaucoup de choses, des barrages routiers, des manifestations, et tout le reste.

Alors que va-t-il se passer maintenant? Lors des dernières élections, tenues le 2 mars, un petit groupe non élu a dit avoir tenu des élections distinctes. Les membres de la collectivité ont dit très clairement qu'ils tenaient à ce que tous les noms figurent sur le même bulletin de vote. Nous avons tenu des élections générales et nous avons été élus. Les mêmes chef et conseillers ont été élus quatre fois de rang.

Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Strahl, a dit avoir su qu'il y avait eu deux élections. Je ne peux pas empêcher les gens d'envoyer des lettres au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. D'un côté, le ministère a systématiquement ignoré et refusé les droits des gens de Buffalo Point de tenir une élection, en dépit d'une résolution du conseil de bande émanant d'un quorum du conseil qui demandait la tenue d'élections. De l'autre côté, il y a Roseau River et les collectivités qualifiées de fomenteurs ou autres, et je suis certain qu'il y a d'autres termes, d'autres adjectifs qui sont utilisés dans certains cercles pour me désigner. La réalité est que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien nous a écrit une lettre le 25 mars 2009 se lisant comme suit :

Dear Mr. Nelson**:** This is in response to your letter of February 25, 2009 regarding the 2009 Roseau River Anishinabe First Nation election. Indian and Northern Affairs Canada received reports from two different sources each indicating that the Roseau River Anishinabe First Nation election occurred on Monday, March 2, 2009. The report further indicated that you and Mr. Felix Antoine were both elected as chief with two competing groups claiming to be the elected council of the First Nation. Due to the aforementioned reports, Indian and Northern Affairs Canada is not in a position to draw conclusions regarding the validity and legitimacy of either electoral, as the First Nation is governed by band custom leadership selection. On March 6, 2009, department officials attended a community meeting where they were informed that the First Nation members are taking steps to address the current impasse. This is an encouraging development and I am confident you will continue to work towards a resolution. I thank you for keeping me informed. Sincerely, Chuck Strahl.

Cher M. Nelson : Ceci fait réponse à votre lettre du 25 février 2009 concernant l'élection de 2009 de la Première nation Roseau River Anishinabe. Affaires indiennes et du Nord Canada a reçu des rapports de deux sources différentes, chacun indiquant que l'élection de la Première nation Roseau River Anishinabe avait été tenue le lundi 2 mars 2009. Le rapport indiquait par ailleurs que vous et M. Felix Antoine avez tous les deux été élus comme chefs avec deux groupes concurrentiels prétendant être le conseil élu de la Première nation. Étant donné ces rapports, Affaires indiennes et du Nord Canada n'est pas en mesure de tirer de conclusions quant à la validité et la légitimité de l'une ou l'autre élection, étant donné que la Première nation est gouvernée par la sélection de son leadership selon les coutumes de la bande. Le 6 mars 2009, des fonctionnaires du ministère ont assisté à une réunion communautaire au cours de laquelle ils ont été informés du fait que les membres de la Première nation étaient en train de prendre des mesures pour résoudre l'impasse actuelle. Il s'agit d'un développement encourageant et je compte que vous continuerez d'œuvrer en vue d'une résolution de la situation. Je vous remercie de me tenir informé. Sincèrement, Chuck Strahl.

So the election results on Friday were pretty well consistent. Five elections, I have been elected five times in a row.

Les résultats électoraux de vendredi cadrent donc assez bien avec ce qui a précédé. Il y a eu cinq élections, et j'ai été élu cinq fois de suite.

So I guess one of the things we are saying is that the oversight by the Minister of Indian and Northern Affairs on 633 First Nations across Canada cannot continue. If you want good governance, well, Treaty One stated to you yesterday that we are prepared to do a pilot project. We are prepared to look at a system of having seven First Nations elect on the same day, appointing electoral officers, looking at a system of checks and balances to ensure there is accountability. An ombudsman reports back to the community on dollars that are received from the federal government. But the Department of Indian and Northern Affairs right now, what it is doing to Roseau River, it is not just looking after the government funding, it is demanding that we report to them on our own source revenues, that the First Nation must now report everything to the Department of Indian and Northern Affairs as if the department was the holder of these dollars.

Je suppose donc que l'une des choses que nous sommes en train de dire est que la surveillance par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de 633 Premières nations éparpillées dans le pays ne peut pas continuer. Si vous voulez de la bonne gouvernance, eh bien, les représentants des Premières nations du Traité 1 vous ont dit hier que nous sommes prêts à lancer un projet pilote. Nous sommes prêts à envisager un régime dans le cadre duquel sept Premières nations voteraient le même jour, nommeraient leurs agents électoraux, et examineraient les systèmes de freins et contrepoids pour veiller à ce qu'il y ait reddition de comptes. Un ombudsman rendrait compte à la collectivité de la façon dont seraient dépensés les dollars reçus du gouvernement fédéral. Mais avec ce que fait à l'heure actuelle le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien à Roseau River, il ne fait pas qu'examiner le financement gouvernemental, il exige que nous lui fassions rapport sur nos propres sources de revenu, et c'est ainsi que la Première nation doit maintenant faire rapport de tout au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, comme si ce dernier était le détenteur de cet argent.

Our land lease monies is our own money. Our gaming revenues that we generate for ourselves with the Province of Manitoba is our money. Yet the department demands to take a look at that. Tobacco tax rebate dollars that we receive in partnership with the province, the Department of Indian and Northern Affairs wants to know how much we are getting for those. Any source of revenues that we have to Highway 6, the urban reserve accounts and anything else like that, the department wants to know what is going on there.

Nos revenus en provenance de baux fonciers nous appartiennent. Nos revenus du jeu, que nous produisons nous-mêmes avec la province du Manitoba, nous appartiennent. Or, le ministère impose de s'y pencher. Quant au remboursement de la taxe sur les produits du tabac que nous recevons en partenariat avec la province, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien veut savoir ce que nous touchons. Toute source de revenu que nous avons relativement à l'autoroute 6, les comptes de réserve urbaine et tout le reste, le ministère veut en connaître tout le détail.

The reason they are doing that is that they are cutting back. On every dollar that we can get for ourselves and generate for ourselves, the Department of Indian and Northern Affairs now cuts us, gives us less. That is what they are trying to do to OCN. That is what they are trying to do to the southeast, to their casino operations. Anything that the First Nations can actually progress and move ahead on, the Department of Indian and Northern Affairs is trying to cut back their responsibility to the First Nation.

So critically important to what you are studying and looking at is what I stated to you in November 2006. Roseau River is in line. We have negotiated with the federal government on a $100-million settlement for the 1903 illegal surrender.

We have now concluded a verbal agreement with Ryan Morand, the federal negotiator. On December 5, 2006, we came to a conclusion that the negotiations are finished, that we would agree on a $100-million settlement. The federal negotiator said they would go back to their principals to try and push that. We would take it to our First Nation and we would try and push that as a settlement for the 1903 surrender.

In 1903, one of our community members was shot and killed, removed from all sections of land that were taken from us. The government said in 1871, sign this treaty, allow the Crown to have immigration and access to your traditional territory. The Crown promises, with the use of force if we have to, to protect your reservation lands. We agree that you will get 160 acres per family of five. In 138 years later from 1871, the Crown still has not completed that promise of 160 acres per family of five. So you ask us to be patient? We are the radicals 138 years later, we are the renegades, we are the ones that have to do the national day of action just to have the Crown complete what they are legally responsible for. The Crown promised us 160 acres of family per five and said your reservations would be yours forever. Forever did not last very long; 32 years later they come and get 62, they get 60 per cent, over 60 per cent of our reservation. They take it, they forcefully take it from us. They shoot one of our tribal members to make sure that they get off the land. They take the most, the valuable lands, the most, the best lands. They leave us with the worst flood-prone lands.

We just came through another flood. The year 1997 was the worst flood of the century. We ended up with a $2.4-million clawback from the Department of Indian and Northern Affairs on our housing. The white guys got up to $500,000 per house. We got nowhere near that. We have 170 houses in that flood plain. We have mould in our community. We have children with asthma. They have puffers and things. If anybody else ever had

La raison pour laquelle il agit ainsi est qu'il est en train de resserrer les choses. Pour chaque dollar que nous obtenons ou gagnons par nous-mêmes, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien veut maintenant réduire ce qu'il nous donne, nous verser moins. C'est ce qu'il essaie de faire avec OCN. C'est ce qu'il essaie de faire au Sud-Est, avec les casinos. Chaque fois que les Premières nations parviennent à avancer et à véritablement marquer des progrès, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien tente de réduire sa responsabilité à l'égard de la Première nation.

Ce que je vous ai donc dit en novembre 2006 est d'une importance primordiale pour ce que vous étudiez et examinez ici. Roseau River suit les règles. Nous avons négocié avec le gouvernement fédéral un règlement de 100 millions de dollars pour la session illégale de 1903.

Nous avons conclu une entente verbale avec Ryan Morand, le négociateur fédéral. Le 5 décembre 2006, nous en sommes arrivés à la conclusion que les négociations étaient terminées et que nous accepterions le règlement de 100 millions de dollars. Le négociateur fédéral a dit qu'il retournerait voir ses mandants et qu'il pousserait en ce sens. Nous allions quant à nous déposer l'offre à notre Première nation et essayer d'en obtenir l'acceptation en tant que règlement de la session de 1903.

En 1903, un membre de notre collectivité a été frappé par balle et est mort de ses blessures. Toutes les sections de terrain nous ont été retirées. Le gouvernement a dit en 1871, signez ce traité, autorisez à la Couronne l'immigration et l'accès à votre territoire traditionnel. La Couronne promet de protéger vos terres de réserve, même s'il lui faut user de la force. Nous convenons que vous vous verrez attribuer 160 acres par famille de cinq. Cent trente-huit ans après cette promesse de 1871, la Couronne n'a toujours pas exécuté sa promesse d'accorder 160 acres à chaque famille de cinq. Et vous nous demandez d'être patients? Voici que, 138 ans plus tard, nous sommes les éléments extrémistes, nous sommes les fauteurs de troubles, nous sommes ceux qui devons organiser une journée d'action nationale pour obtenir tout simplement que la Couronne achève ce qu'elle est légalement tenue de faire. La Couronne nous a promis 160 acres par famille de cinq en déclarant que nos réserves seraient à nous pour toujours. Toujours n'a pas duré très longtemps; 32 ans plus tard, on vient nous prendre 62, 60 p. 100, plus de 60 p. 100 de nos terres de réserve. La Couronne nous les prend, nous les prend de force. On tire sur un membre de notre tribu pour veiller à ce que celui-ci quitte la terre. On prend les terres les meilleures, les plus précieuses. On nous laisse les pires terres, des terres inondables.

Nous venons tout juste de survivre à encore une autre inondation. C'est en 1997 que l'on a vécu la pire inondation du siècle. Nous nous sommes retrouvés avec une récupération de 2,4 millions de dollars du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour nos logements. Les Blancs ont touché jusqu'à 500 000 $ par maison. Nous avons quant à nous obtenu bien moins que cela. Nous avons 170 maisons dans la plaine

this kind of health problems, there would be a national emergency declared. First Nations are currently going through this in many different communities.

The economics of this is what we are talking about. If you do not deal with the economics, if you simply allow the committee to just simply talk about governance as a separate issue, totally in isolation of the economics, they are doomed to fail.

No system, regardless, is free of dissension or opposition. When I look at Parliament, I see lots of people yelling and screaming at each other. So I say to you that whatever you are proposing, please keep in mind that we are people, too. I mean, we will fight with each other. To expect us to be all one and nice to each other forever because we get one governing system is not realistic.

I thank you for your time. I would ask you, please, on behalf of the elders who gave me tobacco in 1999, could you please do something about their right to vote? As women here, I was asked the question about gender equality yesterday. I have women over in Buffalo Point who are my relatives that have never voted in their life. Why is that? Thank you.

The Chair: Chief, the first question I have to ask — I have worked with you and other members of this committee you are familiar with — we are looking at the electoral process, the government aspect. I realize there is a direct connection between that and the economic viability of communities. I do not think we are oblivious to that. But do you feel that by us studying this particular issue and making recommendations like we dealt with specific claims in the same manner, that we are trying to do this the same way? We did a study on economic development and it was an issue that — the vice chair is here, Senator Sibbeston, and it is a good study — I think really addresses the problems. In the recommendations that went back, it was named a hand-up, not a hand-out. I think that the more I listen to First Nations across the country, this is what everybody wants — they want to get out of this paternalistic web that has been woven by INAC, Indian and Northern Affairs Canada.

You said earlier that Treaty One would be prepared to work with us on a pilot project. I think that is really encouraging. But I do not want to mislead you or the First Nations' people to think that we can really come up with an economic solution. Have we still got your support, in spite of the fact that we know things have to be done? And these land claims like the 1903 surrender, the TLEs, treaty land entitlements, and all the various other aspects

d'inondation. Nous avons des moisissures chez nous. Nous avons des enfants asthmatiques. Ils ont des aérosols-doseurs. Si n'importe qui d'autre vivait ce problème de santé, l'on déclarerait une urgence nationale. Les Premières nations vivent sans cesse ce genre de chose dans de nombreuses collectivités.

Ce dont nous discutons ici ce sont les ramifications financières de la situation. Si vous ne traitez pas des ramifications financières, si vous laissez simplement le comité parler de la gouvernance comme étant une question distincte, tout à fait isolément de l'aspect économique, vos travaux sont voués à l'échec.

Aucun régime, quel qu'il soit, est libre de dissension ou d'opposition. Lorsque je regarde le Parlement, je vois beaucoup de gens qui crient et s'injurient les uns les autres. Je vous dis donc ceci : quoi que vous proposiez, gardez à l'esprit que nous aussi nous sommes des humains. Ce que je veux dire par là est que nous allons nous disputer les uns les autres. Il n'est pas réaliste de s'attendre à ce que nous soyons tous en permanence gentils les uns avec les autres du simple fait que nous ayons un seul et même système de gouvernement.

Je vous remercie de votre temps. Je vous demanderais, au nom des aînés qui m'ont donné du tabac en 1999, de voir si vous ne pourriez pas faire quelque chose pour leur droit de vote. Il y a ici des femmes, et l'on m'a hier interrogé au sujet de l'égalité entre les sexes. À Buffalo Point, j'ai des parents qui sont des femmes et qui n'ont jamais voté de leur vie. Comment cela se fait-il? Merci.

Le président : Chef, la première question que j'ai à vous poser — j'ai travaillé avec vous et avec d'autres membres du comité que vous connaissez — concerne le processus électoral, l'aspect gouvernance. Je sais qu'il y a un lien direct entre cela et la viabilité économique des collectivités. Je ne pense pas que cela nous échappe. Mais estimez-vous, du fait que nous étudiions cette question précise et que nous fassions des recommandations comme celles que nous avons faites relativement aux revendications particulières, que nous essayons de procéder de la même façon? Nous avons fait une étude sur le développement économique et — le vice-président, le sénateur Sibbeston, est ici, et c'est une bonne étude — elle aborde je pense concrètement les problèmes. Dans les recommandations qui ont été déposées, l'on a parlé d'un coup de main, pas la charité. Je pense que plus j'écoute les Premières nations partout au pays, plus j'entends dire que c'est ce que souhaite tout le monde — les gens veulent se sortir de cette toile paternaliste qui a été tissée par le MAINC, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Vous avez dit plus tôt que les Premières nations du Traité 1 seraient prêtes à œuvrer à nos côtés dans le cadre d'un projet pilote. Je trouve cela vraiment encourageant. Mais je ne voudrais pas vous induire en erreur, vous ou les membres des Premières nations, et que vous pensiez que nous puissions réellement trouver une solution économique. Jouissons-nous toujours de votre appui, en dépit du fait que nous sachions que

in this province should be dealt with sooner rather than later. Do you think that Treaty One would still be prepared to work with us on this initiative alone?

Mr. Nelson: On a governance issue, definitely. I think it is something that needs to happen. Certainly, the community of Roseau River, I would support it, and I would certainly ask our people who are looking for accountability. The First Nation community of Roseau River cannot, by itself, finance all of the various things we need to get done as far as providing information back to the community members constantly, like providing them with more than just an audit report every single year. We need basically some place where people can go and say, I want to know what happened to this money. So they should get that information, and they should have an answer.

Certainly, I cannot tell everybody that I am available. I work 16-hour days, and I work seven days a week. I cannot tell people that I am going to be available for more time to go house to house and tell everybody. So we need an overall system that basically says, here is how much money we get from the Department of Indian and Northern Affairs, here is where the dollars went. We need a system that people can go to and say, yes, I am confident that this is the right information.

Currently, right now what is happening with my community is that certain people who are unemployed are obviously angry and justifiably angry about being in a system that does not seem to respond to their needs. We cannot respond to their needs because how much money do we have? On average, if you cut all of the dollars that they have right now in government funding, each community member, if it was divided by 2,200 tribal members, our funding would come up to about $3,000 per man, woman and child per year. So how do you live on that? That is for your education, your health, everything.

The Chair: If I may ask, are you saying that when we make this recommendation, as well as a chief electoral officer and possibly an ombudsman, there should be an auditor general process, that if people feel that they want information financially, it would be available through this process?

Mr. Nelson: Personally, I support that. And I certainly support the peoples' right to know what is going on with their dollars. I have never once, in six years of being chief, issued houses or said who is going to get welfare and who does not get welfare. Those are administrative matters. I think it is critically important that chiefs and councils not be responsible for certain areas of this. This includes inside, there has to be a model for governance that is accountable for all dollars. But I certainly do not expect to go down the road of saying that the Department of Indian and

certaines choses doivent être faites? Et ces revendications territoriales, comme la cession de 1903, les droits fonciers issus des traités et tous les autres aspects dans cette province devraient être traités plutôt plus tôt que plus tard. Pensez-vous que les Premières nations du Traité 1 seraient toujours prêtes à travailler avec nous sur cette seule initiative?

M. Nelson : Sur la question de la gouvernance, définitivement. J'estime que c'est une chose qui doit arriver. La collectivité de Roseau River et moi-même appuierions certainement cette initiative, et je poserais certainement la question à nos membres, qui sont à la recherche de reddition de comptes. La Première nation de Roseau River ne peut pas, seule, financer toutes les choses qu'il nous faudrait faire en vue de communiquer régulièrement des renseignements aux membres de la collectivité, leur fournissant par exemple plus qu'un rapport de vérification annuel. Il nous faut essentiellement un endroit où les gens puissent aller et dire : je veux savoir ce qui a été fait avec cet argent. Ils doivent pouvoir obtenir ces renseignements et des réponses.

Je ne peux bien sûr pas dire à tout le monde que je suis disponible. Je travaille 16 heures par jour, sept jours par semaine. Je ne peux pas dire aux gens que je vais avoir davantage de temps pour faire le tour de tout le monde, maison après maison. I nous faut donc un système d'ensemble qui dise, en gros, voici combien d'argent nous recevons du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et à quoi cet argent a servi. Il nous faut un système qui permette aux gens de poser des questions pour ensuite dire, oui, je suis confiant quant à l'exactitude des renseignements fournis.

À l'heure actuelle, ce qui se passe avec ma collectivité est que certaines personnes qui sont sans emploi sont bien sûr fâchées, ce qui se comprend, du fait de faire partie d'un système qui ne semble pas réagir à leurs besoins. Nous ne pouvons pas réagir à leurs besoins, car de combien d'argent disposons-nous? En moyenne, si vous prenez la totalité de l'argent versé présentement par le gouvernement et divisez ce montant par 2 200, soit le nombre de membres de la tribu, chaque membre de la communauté, chaque homme, femme ou enfant, recevrait environ 3 000 $ par an. Comment vivre là-dessus? Cela doit couvrir les études, les soins de santé et tout le reste.

Le président : Si vous permettez que je pose une question, êtes-vous en train de dire que lorsque nous ferons cette recommandation, en plus d'un directeur général des élections et possiblement d'un ombudsman, il devrait être prévu un processus comme celui du vérificateur général, de telle sorte que si les gens souhaitent obtenir des renseignements financiers, ceux-ci puissent leur être fournis grâce à ce processus?

M. Nelson : Personnellement, j'appuie cela. Et j'appuie certainement le droit des gens de savoir ce qui est fait de leur argent. Pendant mes six années comme chef, je n'ai pas une seule fois accordé des maisons ou dit qui allait toucher l'assistance sociale ou qui ne le pourrait pas. Ce sont là des questions administratives. Je pense qu'il est crucial que les chefs et les conseils ne soient pas responsables de certains de ces volets. Cela vaut pour ce qui se passe à l'interne, et il importe qu'il y ait un modèle de gouvernance qui rende compte de la manière dont

Northern Affairs is going to oversee this. If that is the route you are going, count me out because there is no way that, in the last 100 or so years, if the Department of Indian and Northern Affairs was so good, we would not be in this mess we are in today. If we are going to create something, let us create something that actually works.

I think that tribal councils do work. I think that Treaty One would be a model. It certainly has to be better than what we have today.

The Chair: I think you are in friendly territory in regards to a question of who should be in charge. What is happening out there is a nightmare. It is being run by a department out of Ottawa.

Senator Dyck: You were talking about the Buffalo Point First Nation having a chief that is there for life. Would that be a First Nation that has a traditional or hereditary system of governance, as it were?

Mr. Nelson: The chief is non-native.

Senator Dyck: The chief is not native?

Mr. Nelson: No. The people themselves do not have any access to their own lands. The people have asked, they occupied the band office, they went for a court junction on them, and the RCMP came in with dogs and guns and tear gas and the whole bit and removed those people. They had no weapons of any kind, of course, the protesters. But they also had a legitimate band council resolution from a quorum of the council asking the Department of Indian and Northern Affairs for an election. That is all they asked for.

Senator Dyck: I find the whole situation not only incredible, but it is very confusing. Did Buffalo Point First Nation, prior to 1999, have a system of election that could be seen as more acceptable, or this happened in 1999?

Mr. Nelson: I think the senators should ask the people of Buffalo Point to speak for themselves. I speak as a concerned person and that individuals should be allowed to hold their government accountable.

Senator Dyck: One quick question. I think we have heard over and over the last day-and-a-half about difficulties working with Indian and Northern Affairs Canada, and it sounds like the department oversees everything. It seems to have obviously the ultimate authority, and oftentimes does not really benefit individual communities. What do you think should be done to Indian affairs to make them more accountable to the community, rather than just having power over the community?

l'argent est dépensé. Mais je ne m'attendrais certainement pas à ce qu'on dise que ce sera au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien qu'il reviendra de surveiller tout cela. Si c'est cela que vous allez préconiser, alors ne comptez pas sur moi car, vu ce qui s'est passé au cours des 100 dernières années environ, si le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien était si doué que cela, nous ne serions pas dans le bourbier que nous connaissons aujourd'hui. Si nous allons créer quelque chose, alors créons quelque chose qui fonctionne véritablement.

Je crois que les conseils tribaux fonctionnent. Je pense que les Premières nations du Traité 1 seraient un modèle. Il faut en tout cas que ce soit une amélioration par rapport à ce que nous avons aujourd'hui.

Le président : Je pense que vous êtes en territoire ami pour ce qui est de la question de savoir qui devrait être responsable. Ce qui se passe sur le terrain est un cauchemar. Le système est administré par un ministère à partir d'Ottawa.

Le sénateur Dyck : Vous avez parlé du fait que la Première nation Buffalo Point a un chef à vie. Est-ce une Première nation qui a un régime de gouvernance traditionnelle ou héréditaire, en l'occurrence.

M. Nelson : Le chef est non autochtone.

Le sénateur Dyck : Le chef n'est pas un Autochtone?

M. Nelson : Non. Les gens eux-mêmes n'ont pas accès à leurs propres terres. Les gens ont fait des demandes, ils ont occupé le bureau de la bande, ils ont demandé une injonction judiciaire, et la GRC est venue avec des chiens, des armes à feu, du gaz lacrymogène et tout le reste et les a chassés. Les protestataires n'étaient bien sûr pas du tout armés. Mais ils avaient une résolution du conseil de bande tout à fait légitime émanant d'un quorum du conseil et demandant au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien la tenue d'élections. C'est tout ce qu'ils ont demandé.

Le sénateur Dyck : Je trouve toute cette situation non seulement incroyable, mais très confuse. Avant 1999, la Première nation Buffalo Point avait-elle un régime électoral pouvant être considéré comme plus acceptable, ou bien cela est-il survenu en 1999?

M. Nelson : Je pense que les sénateurs devraient demander aux gens de Buffalo Point de leur expliquer eux-mêmes la situation. Je fais état de la situation en tant que personne concernée, convaincu que je suis que les gens devraient être autorisés à exiger des comptes de leur gouvernement.

Le sénateur Dyck : Une petite question rapide. Il me semble que nous avons, au cours de la dernière journée et demie, entendu parler à répétition des difficultés qu'il y a à travailler avec Affaires indiennes et du Nord Canada et il semble que le ministère supervise absolument tout. Il possède manifestement, d'après ce qu'on nous dit, le pouvoir ultime, et bien souvent cela ne sert pas vraiment l'intérêt des différentes collectivités. À votre avis, quels changements devrait-on apporter au MAINC de manière à ce qu'il soit davantage redevable aux collectivités, au lieu de ne faire qu'exercer son pouvoir auprès des collectivités?

Mr. Nelson: As I said yesterday, in 1994, Ron Irwin tried to dismantle Indian and Northern Affairs Canada. One of the things we need to do, if we are going to succeed in dismantling the department, is we must make them irrelevant. By that I mean, the economics of our community means that we should not, that the money we get from the federal government should be a payment. It should not be federal funding; it should not be taxpayer money. Because the 10.7 million acres of land that is Treaty One, if we had a share of our own, wealth of our own lands, we would not need money from the Government of Canada.

The original intent of the treaty, when the people had their property, when they were owners of the land, they could make their own living. They did not require somebody else's hand-out. A hand-up and a hand-out, basically it does not matter what kind of words they use, the reality is that the government does control the economy of the First Nation. Section 89 of the Indian Act makes a person on an Indian reserve legally incompetent, in the same category as an alien enemy, a child, an intoxicated person. That is section 89 of the Indian Act. Check it out.

The Chair: When was this occupation of Buffalo Point?

Mr. Nelson: It was 1999, about 10 years ago.

The Chair: Ten years ago, and nothing has been done?

Mr. Nelson: Nothing has been done. We tried everything that we could. The American Indian movement leader Dennis Banks and Clyde Bellecourt were meeting in Winnipeg in December 1999 and they said, let us go and occupy it. Let us go take aim in there and throw the guy out.

I had asked for a little bit of time to see if I could work with this. I am vice-chairman of the American Indian movement out of Minneapolis. So on the grand governing council, I am the vice-chair. And I think that we asked not to have an occupation. Basically, we wanted to work and see if we could resolve the issue peacefully. But we had RCMP with guns.

The Chair: This is bizarre, to say the least.

Senator Lovelace Nicholas: You had mentioned earlier that there is a chief and council for life, or is it just a chief and a council?

Mr. Nelson: Just a chief.

Senator Lovelace Nicholas: Was a referendum ever held to get rid of this guy?

Mr. Nelson: With respect to the people in the community and even the band membership, I cannot speak to everything that is going on in Buffalo Point. The reality is that the people have tried, they have done everything they can to try and resolve the issue peacefully, had occupied their offices. And I am not faulting. The economics of Buffalo Point is probably better than most

M. Nelson : Comme je l'ai dit hier, en 1994, Ron Irwin a essayé de démanteler Affaires indiennes et du Nord Canada. L'une des choses qu'il nous faut faire, si nous voulons réussir à démanteler le ministère, c'est lui enlever toute pertinence. Je veux dire par là qu'aux fins de la santé économique de notre collectivité, l'argent que nous recevons du gouvernement fédéral devrait être un paiement. Ce ne devrait pas être des fonds fédéraux; ce ne devrait pas être l'argent des contribuables. Du fait des 10,7 millions d'acres de terres revenant aux Premières nations du Traité 1, si nous avions notre propre part de la richesse de nos propres terres, nous n'aurions pas besoin de l'argent du gouvernement du Canada.

L'objet original du traité, lorsque les gens étaient propriétaires, lorsqu'ils possédaient la terre, était qu'ils puissent gagner leur vie. Ils ne devraient pas avoir besoin d'aumône. Que l'on ait la main levée ou la main tendue, peu importe la terminologie employée, la réalité est que c'est le gouvernement qui contrôle l'économie des Premières nations. L'article 89 de la Loi sur les Indiens rend tout habitant d'une réserve indienne légalement incompétent, le versant dans la même catégorie qu'un étranger de nationalité ennemie, un enfant ou une personne en état d'ébriété. Voilà ce que dit l'article 89 de la Loi sur les Indiens. Jetez-y un coup d'œil.

Le président : Quand a eu lieu cette occupation à Buffalo Point?

M. Nelson : C'était en 1999, il y a une dizaine d'années environ.

Le président : Il y a 10 ans, et rien n'a été fait?

M. Nelson : Rien n'a été fait. Nous avons tout essayé. Le leader du mouvement indien américain, Dennis Banks, et Clyde Bellecourt s'étaient retrouvés à Winnipeg en décembre 1999 et nous ont dit, allons-y et occupons les lieux. Intervenons là-bas et jetons le gars dehors.

J'avais demandé un petit peu de temps pour voir si je ne pourrais pas trouver une solution. Je suis vice-président du mouvement indien américain, basé à Minneapolis. Je suis donc le vice-président du grand conseil de gouvernance. Et je pense que nous avions demandé qu'il n'y ait pas d'occupation. Nous voulions en gros travailler et voir s'il n'y aurait pas moyen de trouver une solution pacifique au problème. Mais la GRC est arrivée avec des armes à feu.

Le président : Cela est bizarre, c'est le moins que l'on puisse dire.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Vous avez mentionné plus tôt qu'il y a un chef et un conseil à vie, ou bien est-ce simplement un chef et un conseil?

M. Nelson : Juste un chef.

Le sénateur Lovelace Nicholas : A-t-on jamais tenu un référendum pour se débarrasser de ce type?

M. Nelson : En ce qui concerne les habitants de la collectivité et même les membres de la bande, je ne peux pas vous expliquer tout ce qui se passe à Buffalo Point. La réalité est que les gens ont essayé, ils ont tout fait pour tenter de résoudre le problème de manière pacifique et ils ont occupé les bureaux. Je ne leur fais aucun reproche. La situation économique de Buffalo Point est

communities. The reality is that you can have a benevolent dictatorship, but you still have a dictatorship. The reality is that the people want a democracy.

Senator Lovelace Nicholas: You mentioned monies coming into the community from the federal government. Do you know approximately how much you get for each person?

Mr. Nelson: For my community?

Senator Lovelace Nicholas: Yes.

Mr. Nelson: There is $803 million in the Manitoba region from the Department of Indian and Northern Affairs. The north gets the most if you were to average it out. During the 1990 Oka crisis, Brian Mulroney made a statement that Ottawa designated $13,500 per man, woman and child for First Nations. Stephen Harper made pretty well the same statement not too long ago, and was again supported by then-Minister Jim Prentice that there was $16,500.

Senator Lovelace Nicholas: Per person?

Mr. Nelson: Per man, woman and child designated at the Ottawa level. Designated, it does not mean we get it.

Senator Lovelace Nicholas: Yes, I understand that.

Mr. Nelson: When we break down the numbers from my community, you are looking at about $3,000 per person, per man, woman and child.

Senator Lovelace Nicholas: That is being shifted through from the federal government, to Indian and Northern Affairs, to the community. It ends up to be $3,000 per person.

Mr. Nelson: That is including even our tuitions and everything else like that, to be divided. We pay $5,000 to send a child off to public school in Dominion City. So, already, we are way beyond the $3,000 per person.

One of the things you look at, in the media, it is very clear that the taxpayer is saying, look at all that money that we give to these people, $9 billion, $10 billion, $11 billion, and it never gets to us. But the reality is that most Canadians get the same services and benefits in health.

If a person gets sick in Northern Manitoba, say in Norway House or someplace like that, and is flown to Winnipeg for CAT scans and cancer or something like that, or is dying, at the end of the day, in six months or eight months of treatment, if $50,000 has been spent on him, that goes into the bill. And the taxpayer says, look at that Indian, he got $50,000. But did he actually get the money? Of course not. It went into, the nurses get paid, the doctors get paid, the janitors get paid. You know, everybody gets paid, everything, taxi drivers, ambulance service, everybody gets

sans doute meilleure que celle de la plupart des collectivités. La réalité est que vous pouvez avoir une dictature bienveillante, mais il n'en demeure pas moins que c'est une dictature. La réalité est que les gens souhaitent avoir une démocratie.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Vous avez parlé du fait que de l'argent est versé à la collectivité par le gouvernement fédéral. Savez-vous combien d'argent environ est versé pour chaque personne?

M. Nelson : Dans ma collectivité?

Le sénateur Lovelace Nicholas : Oui.

M. Nelson : Il y a environ 803 millions de dollars dans la région du Manitoba en provenance du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le Nord reçoit le gros de l'argent, si vous en faites la ventilation. Pendant la crise d'Oka de 1990, Brian Mulroney a déclaré qu'Ottawa réservait 13 500 $ pour chaque homme, femme et enfant des Premières nations. Stephen Harper a fait plus ou moins la même déclaration il n'y a pas si longtemps, faisant état de 16 500 $, et cela avait été appuyé par le ministre d'alors, Jim Prentice.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Par personne?

M. Nelson : Pour chaque homme, femme et enfant désigné à Ottawa. Mais le fait d'être désigné ne signifie pas que nous touchons l'argent.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Oui, je comprends cela.

M. Nelson : Lorsque nous faisons la ventilation des chiffres pour ma collectivité, cela revient à environ 3 000 $ par personne, c'est-à-dire par homme, femme ou enfant.

Le sénateur Lovelace Nicholas : C'est ce qui est distribué par le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire d'Affaires indiennes et du Nord Canada, à la collectivité. Cela revient en bout de ligne à 3 000 $ par personne.

M. Nelson : Cela inclut jusqu'aux frais scolaires et tout le reste, et doit être partagé. Nous payons 5 000 $ pour envoyer un enfant à l'école publique à Dominion City. Rien que là, nous dépassons tout de suite de beaucoup les 3 000 $ par personne.

Vu ce qui est rapporté dans les médias, il est très clair que le contribuable est en train de se dire « Regardez tout l'argent que nous donnons à ces personnes, 9 milliards de dollars, 10 milliards de dollars, 11 milliards de dollars, mais cela ne nous parvient jamais. La réalité, cependant, est que la plupart des Canadiens obtiennent les mêmes services et avantages en matière de soins de santé.

Si une personne tombe malade dans le Nord du Manitoba, à Norway House, mettons, ou à quelqu'autre endroit du genre, et doit être transportée par avion à Winnipeg pour un tomodensitogramme et un traitement contre le cancer ou quelque chose du genre, ou est en train de mourir, en bout de ligne, après six ou huit mois de traitement, si 50 000 $ ont ainsi été dépensés, cela est inclus dans la note. Et le contribuable dit alors « Regardez cet Indien; il a touché 50 000 $ ». Mais a-t-il vraiment touché cet argent? Bien sûr que non. Cet argent a servi à payer les

paid. But the Indian gets the blame. He says, look at those Indians, with all the adjectives, they are getting all this free money.

The reality is that all Canadians get dollars from our economy. On GDP being close to $36,000 per man, woman and child, per-capita GDP, if you bring in the resource and all of the revenues generated from the resource area, you are probably looking at somewhere close to $20,000 per man, woman and child. That is subsidizing the well-being of every Canadian. So we just want a share of our own resources.

Senator Lovelace Nicholas: Yes. What if there was no Indian and Northern Affairs Canada, and this money flowed straight from the federal government into each community now, would that not be better?

Mr. Nelson: I would support that. I would say go ahead and send it directly to the people. There used to be a family allowance, but now it's a child tax credit. Every 20th of the month, when the money goes to individuals, there is no Department of Indian and Northern Affairs coming along saying, how did you spend that money? Did you spend any money on gambling or did you buy any beer with it or anything else like that? Every 20th of the month, it goes to the people. There is no accountability on it. They are just supposedly spending it on their children.

If you really want to be fair, recommend they send it directly to the people, bypass the chief and council, bypass all the PTOs and everybody else. If Brian Mulroney and Stephen Harper made these statements of $16,000 per man, woman and child, well, send it to the people then.

Senator Hubley: We have been discussing the two- or four-year term. The fixed date was brought up this morning. If that were to come about, it may be more convenient to have that date somewhere near the end of the fiscal year. Do you have any comment on that?

Mr. Nelson: Not really. As I say, the more we not put roadblocks or little bumps in the road in front of us, and the less we have, we give authority to the government and other people in the Department of Indian and Northern Affairs — if it is in May, it is in May.

What I would like to see, first of all, as Treaty One, have a constitution, have a concept. Eventually, if people want to take a look at this, or try and join this, they opt in. It is better to have something there held out for them in saying this can and may help you, than to force them into something.

Senator Hubley: I think the thinking was that if it was on the accountability side, that if the election was held in, say, between the fiscal end of the year, that the incoming chief might be held

infirmières, les médecins, les concierges. Vous savez, tout le monde se fait payer, pour tout, qu'il s'agisse du chauffeur de taxi, des services d'ambulance ou autres, tout le monde est payé. Mais c'est l'Indien qui se fait critiquer. Les gens disent « Regardez ces Indiens, avec tous les adjectifs que l'on peut imaginer, qui touchent tout cet argent ».

La réalité est que tous les Canadiens obtiennent de l'argent de notre économie. Le PIB par tête d'habitant est sans doute proche de 36 000 $ par homme, femme et enfant; si vous intégrez les ressources et tous les revenus en provenance des ressources, cela se chiffre sans doute à près de 20 000 $ par homme, femme et enfant. Et cela subventionne le bien-être de tous les Canadiens. Nous voulons donc simplement une part de nos propres ressources.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Oui. Et s'il n'y avait pas de ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et que cet argent était en ce moment versé directement du gouvernement fédéral à chaque collectivité, cela ne serait-il pas meilleur?

M. Nelson : Je serais en faveur de cela. Je dirais : « Allez-y et envoyez l'argent directement aux gens ». Il y avait autrefois des allocations familiales, mais il s'agit aujourd'hui d'un crédit d'impôt pour enfant. Chaque 20e jour du mois, lorsque l'argent est envoyé aux gens, il n'y a pas de ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien qui se présente et qui demande « Comment avez-vous dépensé cet argent? Vous en êtes-vous servi pour le jeu ou pour acheter de la bière ou autre? » Tous les 20e jour du mois, l'argent est envoyé aux gens. Il n'y a en la matière aucun compte à rendre. Les gens sont tout simplement censés dépenser cet argent sur leurs enfants.

Si vous voulez vraiment être justes, recommandez qu'ils envoient l'argent directement aux gens, en contournant le chef et le conseil, en contournant les OPT et tout le reste. Si Brian Mulroney et Stephen Harper ont déclaré qu'il y aurait 16 000 $ par homme, femme et enfant, eh bien, que l'on envoie cet argent aux gens.

Le sénateur Hubley : Nous discutons du mandat de deux ou quatre ans. La question de la date fixe a été soulevée ce matin. Si cela devait se faire, il serait peut-être plus pratique que cette date intervienne plutôt vers la fin de l'exercice financier. Auriez-vous quelque commentaire à faire là-dessus?

M. Nelson : Pas vraiment. Comme je dis, moins il y a d'obstacles ou de bosses sur la route qui s'étire devant nous, et moins nous avons de moyens, plus nous donnons l'autorité au gouvernement et aux gens du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien — si c'est en mai, c'est en mai.

Ce que j'aimerais voir, premièrement, pour les Premières nations du Traité 1, c'est que nous ayons une constitution, un concept. En bout de ligne, si les gens veulent se pencher sur la chose, ou tenter un essai et adhérer à ce que nous faisons, alors ils peuvent faire ce choix. Il est préférable d'avoir quelque chose qu'on puisse leur présenter en disant ceci pourrait vous aider, plutôt que de leur imposer quelque chose.

Le sénateur Hubley : Je pense que l'idée était que si le problème en était un de reddition de comptes, si les élections avaient lieu avant la fin de l'exercice financier, mettons, le nouveau chef

accountable for some of the accountings of the previous chief. So that if it was done at the end of the fiscal year, April, May, it might make for a smoother transition.

Mr. Nelson: I would think that the Government of Canada should do that. Let them try first. If they can show us that it works for them, then it would be good.

Senator Hubley: Fixed dates?

Mr. Nelson: Yes.

Senator Hubley: We do that.

Mr. Nelson: Also, if you do not have a dictatorship in Canada, you are supposed to have a Senate that does a bit of checks and balances, you have an auditor general, you have other things that should, and you have a court system that basically can review some of these things, and you have inquiries. I do not have a problem with us doing that, as long as people do not all of a sudden say, are the First Nations not worse than the government? I have not yet accepted any brown envelopes.

Senator Hubley: You also talked about the balancing between the chief and council, a balance of responsibilities there. I was just looking in my notes. I am not sure if perhaps you might recall yourself, to balance the power between the council and the chief?

Mr. Nelson: I was saying that, under the Indian Act system and under our current system, because we have such a high unemployment rate, and the people are so totally dependent upon social services or the services provided through chief and council, that the chief and council become basically almost an absolute power within the community. I think that cannot continue. I think there has to be a system whereby people can have a job, an income that is not dependent on chief and council.

Senator Peterson: You mentioned something about specific land claims. What is the status of that in your band now?

Mr. Nelson: Maybe I will go back a bit to the November 22 presentation to the Senate, in 2006. We had gone through the ICC, Indian Claims Commission, probably the longest claim in ICC history.

On December 7, 2007, the ICC released its decision recommending to the government that they, in fact, negotiate a settlement with Roseau River.

To his credit, Minister Strahl, appointed a federal negotiator within, by April, and we were in negotiation in April. We went through a process. We hired, on our side, very good negotiators to make sure that we went through the process.

pourrait être tenu responsable de certains des rapports de l'ancien chef. Si donc cela avait lieu à la fin de l'exercice financier, en avril ou mai, la transition pourrait peut-être être plus harmonieuse.

M. Nelson : Il me semble que le gouvernement du Canada devrait faire cela. Qu'il tente d'abord la chose. S'il peut nous montrer que cela fonctionne pour lui, alors ce serait bien.

Le sénateur Hubley : Des dates fixes?

M. Nelson : Oui.

Le sénateur Hubley : Nous faisons cela.

M. Nelson : Par ailleurs, si vous n'avez pas une dictature au Canada, vous êtes censés avoir un Sénat qui assure des freins et contrepoids, vous avez une vérificatrice générale, vous avez d'autres choses qui devraient intervenir, et vous avez un système judiciaire à l'intérieur duquel les tribunaux peuvent examiner certaines de ces choses, et vous avez des enquêtes. Je ne vois pas de problème à ce que nous faisions cela, tant et aussi longtemps que les gens ne disent pas tout d'un coup : « Les Premières nations ne sont-elles pas pires que le gouvernement? » Cela ne m'est encore jamais arrivé d'accepter une enveloppe brune.

Le sénateur Hubley : Vous avez également parlé de l'établissement d'un équilibre entre le chef et le conseil, un équilibre au niveau des responsabilités. Je regardais tout simplement mes notes. Je ne suis pas certaine que vous vous en souvenez vous-même, mais l'idée était d'équilibrer le pouvoir entre le conseil et le chef.

M. Nelson : Je disais que, dans le cadre du régime de la Loi sur les Indiens et de notre système actuel, du fait de notre taux de chômage élevé et que nos membres soient si dépendants à l'égard des services sociaux ou des services fournis par le chef et le conseil, le chef et le conseil deviennent en quelque sorte un pouvoir absolu au sein de la collectivité. Je pense que cela ne doit pas être maintenu. Je pense qu'il doit y avoir un régime dans le cadre duquel les gens puissent avoir un emploi, un revenu qui ne dépend pas du chef et du conseil.

Le sénateur Peterson : Vous avez mentionné quelque chose au sujet des revendications territoriales particulières. Quelle est en la matière la situation actuelle de votre bande?

M. Nelson : Il me faudrait peut-être revenir à la déclaration faite au Sénat le 22 novembre 2006. Nous étions passés par la CRI, la Commission des revendications des Indiens, et notre revendication est sans doute celle qui a pris le plus de temps dans toute l'histoire de la CRI.

Le 7 décembre 2007, la CRI a annoncé sa décision recommandant au gouvernement qu'il négocie en fait avec Roseau River.

Il faut souligner, à son crédit, que le ministre Strahl avait nommé un négociateur fédéral avant avril et que, dès le mois d'avril, nous étions en négociation. Nous avons suivi un processus. De notre côté, nous avons recruté de très bons négociateurs afin de veiller à ce que le processus soit suivi.

By December 5, we had come to a conclusion of a $100-million settlement, verbally. We shook hands on it, in this very hotel.

And now, it is unfortunately in the bureaucracy, it is in the system. Generally, it may take quite some time for the federal negotiator to be able to go through the system, to go through its principals and everything else like that in Ottawa, to be able to come up with a written offer. I am relying on a number of people in Ottawa to hopefully push that through faster and get us a written offer.

We have to go through a referendum accepting the offer. So to drop that money into the bank, it could be a good six months, a year, hopefully, if all went well.

Senator Peterson: So, we are just talking administration now? You have agreed on the number. The number has been established, $100 million.

Mr. Nelson: Yes.

Senator Peterson: So what do they have to do? What more is there to do, other than put in a proposal to you and say, this is the number, we have all agreed upon it, do we agree again? And then do you have to then take it to your people and they have to approve it too?

Mr. Nelson: Our people very clearly will approve it, mostly, it is a good settlement and I think we have done a good job on our end of things.

The federal negotiator, before he came to make the verbal offer to us here on December 5, would have had to have gone to all of his principals in various departments in Ottawa to be able to make the verbal offer.

Senator Peterson: Yes.

Mr. Nelson: But the bureaucracy being the bureaucracy does have to make a career out of it first before it gets to be a written offer.

The Chair: I have one question of you, Chief Nelson. The AMC, Assembly of Manitoba Chiefs, are working on a proposal in regards to elections. We have discussed with you, with great enthusiasm from our side, a pilot project. Do you think this would conflict if we were to do this? You know, the machinations of First Nations' politics here better than we will ever know it. My understanding is, it is anticipated that the draft template of a custom election code will be developed by mid-2009, and that the Indian Act First Nation committees would be in a position to hold a referendum on the acceptance of their own custom election code by late 2009. A collective decision on implementation of a common election date and extension of term could be made by early 2010.

Le 5 décembre, nous avions conclu une entente verbale pour 100 millions de dollars. Nous nous sommes serrés la main, ici dans ce même hôtel.

Et, malheureusement, la chose est aujourd'hui quelque part dans le système, dans la bureaucratie. De façon générale, cela peut demander un certain temps pour que le négociateur fédéral passe par toutes les étapes du système, par ses mandants et tout le reste à Ottawa, avant d'être en mesure de faire une offre écrite. Je compte sur plusieurs personnes à Ottawa pour, je l'espère, accélérer les choses et nous obtenir une offre par écrit.

Il nous faudra tenir un référendum avant de pouvoir accepter l'offre. Il faudrait peut-être compter six mois à un an si tout va bien, ce que nous espérons, avant que cet argent ne soit à la banque.

Le sénateur Peterson : Il n'est alors plus question maintenant que de travail administratif? Vous vous êtes entendus sur le chiffre. Le montant a été fixé à 100 millions de dollars.

M. Nelson : Oui.

Le sénateur Peterson : Alors que doit encore faire l'administration? Que reste-t-il à faire, sauf vous soumettre une proposition et dire, voici le chiffre, nous nous sommes tous entendus là-dessus, alors sommes-nous toujours d'accord? Et vous devez ensuite soumettre cela à vos membres, qui doivent eux aussi donner leur aval?

M. Nelson : Nos membres seront très certainement d'accord; c'est pour la plupart un bon règlement et je pense que nous avons fait un bon travail de notre côté.

Avant que le négociateur fédéral ne nous fasse son offre verbale, ici, le 5 décembre, il lui aura fallu passer par tous ses mandants, dans différents ministères à Ottawa, pour obtenir les autorisations requises aux fins de cette offre verbale.

Le sénateur Peterson : Oui.

M. Nelson : Mais la bureaucratie étant ce qu'elle est, des carrières doivent se bâtir avant que l'on ne puisse déboucher sur une offre écrite.

Le président : J'ai une question pour vous, chef Nelson. L'AMC, l'Assembly of Manitoba Chiefs, œuvre à une proposition portant sur le processus électoral. Nous avons discuté avec vous, avec beaucoup d'enthousiasme de notre côté, d'un projet pilote. Pensez-vous qu'il y aurait risque de conflit si nous faisions cela? Vous connaissez mieux que nous ne le pourrions jamais la mécanique de la politique des Premières nations. D'après ce que je comprends, il est prévu que l'ébauche d'une maquette de code électoral coutumier soit élaborée d'ici le milieu de l'année 2009, et que les comités de Premières nations relevant de la Loi sur les Indiens soient en mesure de tenir un référendum d'ici fin 2009 en vue de l'acceptation de leur propre code électoral coutumier. Une décision collective relativement à l'adoption d'une date d'élection commune et du prolongement des mandats pourrait être prise dès le début de l'année 2010.

I do not want to put Treaty One in an untenable position. So as the chair, I am seeking your guidance based on this information. You most likely knew this, but I figured that we should bring it up at this time, so that senators are aware of what seems to be coming down the pipe.

Mr. Nelson: I would like to be clear in terms of my recommendation yesterday. My written recommendation from Treaty One was that in making reference to the FAI, framework agreement initiative, process, that the FAI process involve the Department of Indian and Northern Affairs and the bureaucrats, and that is a go-nowhere process. I do not want to speak against the Assembly of Manitoba Chiefs, but there are 64 first chiefs in there. A smaller group of seven chiefs with Treaty One on a pilot project is more likely. We will probably see quicker success and maybe also it could spread quickly to the other treaty councils. As I said, you need to show them that this is viable, that this is a good process. I do not want to go through another FAI process and $55 million later say that we have nothing to show.

The Chair: Thank you Chief Nelson for your appearance here today. I think the knowledge that you have shared will help us in the files, and better understand the challenges of our First Nations' people. I have worked with you in the past and I look forward to working with you in your next tenure as chief of Roseau River. And good luck.

Mr. Nelson: You are stuck with me for two more years.

The Chair: I know, sir. Regardless, you keep the job interesting. Without you, I would most likely quit. You are a challenge.

While we await the arrival of our next witness, I would like to mention a man who has contributed greatly to the First Nations' community, Elmer Courchene. Elmer has joined us today. I would ask Elmer to stand up because he has done such great work for First Nations' people.

Colleagues, we are going to continue now with an open mike for 35 to 40 minutes, prior to our next witness appearing. I will call first on Phyllis Sutherland, Leah Stevenson and Kelvin Chicago. I will also call on Linda Stevenson. There will be four of you. What about Tommy Keesick?

I want to welcome you. Time is going to be our biggest enemy because we have to be in Dauphin tonight, but I am going to give each of you five minutes, and I will hold you to the five minutes.

Ms. Sutherland, I would ask you to start.

Phyllis Sutherland, as an individual: I am from Peguis Reserve.

Je ne voudrais pas placer les Premières nations du Traité 1 dans une position intenable. En ma qualité de président, donc, je cherche à obtenir vos conseils sur la base de ces renseignements. Vous étiez sans doute au courant de cela, mais j'ai pensé qu'il serait bon de soulever cela ici maintenant, afin que les sénateurs sachent ce qui pourrait s'en venir.

M. Nelson : J'aimerais être clair pour ce qui est de ma recommandation d'hier. Ma recommandation écrite émanant des Premières nations du Traité 1 au sujet de l'Initiative sur l'Entente-cadre était que le processus fait intervenir le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et les bureaucrates et que ce processus ne mène nulle part. Je ne veux pas me prononcer contre l'Assembly of Manitoba Chiefs, mais celle-ci réunit 64 premiers chefs. Un plus petit groupe de sept chefs représentant les Premières nations du Traité 1 dans le cadre d'un projet pilote aurait de meilleures chances de réussir. Nous pourrions sans doute aboutir plus rapidement à une réussite, et cela pourrait s'étendre assez rapidement aux autres conseils de Premières nations visées par un traité. Comme je l'ai dit, il importe de montrer aux gens que la chose est viable, qu'il s'agit d'un bon processus. Je ne voudrais pas avoir à vivre encore un autre processus du genre de l'Initiative sur l'Entente-cadre pour constater, 55 millions de dollars plus tard, que nous n'avons toujours rien.

Le président : Merci, chef Nelson, de votre comparution ici aujourd'hui. J'estime que les connaissances que vous nous avez livrées nous aideront dans ces dossiers et nous permettront de mieux comprendre les défis des membres de nos Premières nations. J'ai travaillé avec vous par le passé et j'envisage avec plaisir de travailler ave vous dans votre nouveau mandat de chef de Roseau River. Et bonne chance.

M. Nelson : Vous êtes pris avec moi pour deux années encore.

Le président : Je le sais, monsieur. Quoi qu'il soit, vous vous débrouillez pour que mon travail soit intéressant. Sans vous, je démissionnerais sans doute. Vous êtes un défi.

Pendant que nous attendons l'arrivée du témoin suivant, j'aimerais mentionner un homme qui a beaucoup contribué à la communauté des Premières nations, Elmer Courchene. Elmer s'est joint à nous aujourd'hui. Je demanderai à Elmer de se lever, car il a fait un travail extraordinaire pour les peuples des Premières nations.

Collègues, nous allons maintenant poursuivre avec une tribune libre pendant 35 à 40 minutes, en attendant la comparution du témoin suivant. Je fais donc appel à Phyllis Sutherland, Leah Stevenson et Kelvin Chicago. Je fais également appel à Linda Stevenson. Vous serez quatre. Et qu'en est-il de Tommy Keesick?

Bienvenue. C'est le temps qui va être notre pire ennemi, car il nous faut être à Dauphin ce soir, mais je suis prêt à vous accorder à chacun cinq minutes, et je vous y tiendrai.

Madame Sutherland, je vous invite à commencer.

Phyllis Sutherland, à titre personnel : Je viens de la réserve Peguis.

One of my biggest concerns with the band elections are the mail-in ballots. We know it is happening. People are buying these votes. We have heard of people buying them for $20, giving them to whomever, and then they are brought out to the reserve. People are bringing in bags of ballots. If people are given mail-in envelopes, why are they being allowed to carry in ballots?

People are being sent misinformation, that live out of province, off the reserve, have no idea what is happening on our reserve. They are voting on this misinformation. They are believing what they are reading.

The chief is the only one with the mailing list of names and people. He is the only one with access, the present chief. This is how all the misinformation is getting out.

Most of our off-reserve members do not have a clue what is going on, on our reserve. And it is sad to say that is who is running our reserve right now. It was voted in by off reserve. So I am completely against what is happening with the mail-in ballots at the present time.

We have taken our concerns to INAC. They fell on deaf ears. It is frustrating trying to deal with government at that level. They tell us, well, it is up to the present chief and council, and we feel powerless as an ordinary band member to do anything. We have no power. It all goes back to them. You could go back to them and talk until you are blue in the face. It does not do any good. As a matter of fact, you are fired for speaking out.

Right now on our reserve, we are living under a dictatorship where people are being fired for speaking out on what they believe in.

Presently, our reserve is being ruled by one chief and two council. They have the quorum to do what they please, and they use that power whenever they want. The other two councillors are powerless. They are left out of the loop. They cannot even access information. The other workers are being told not to give information to these two council members. And it is frustrating trying to get information out that you need because you cannot get it, it is locked up.

I realize our chief is here but I want to have my say.

I was fired in April. I was on the school board for 24 years. He wanted to go to the electorate, before that it was appointed. That was fine. I ran. I got in. And then in April, I got a letter signed

L'une de mes plus grosses préoccupations en ce qui concerne les élections de bande est le bulletin de vote postal. Nous savons que cela se fait. Il y a des gens qui achètent ces votes. Nous avons entendu parler de gens qui les achètent 20 $, pour les donner à X ou à Y, et ces votes sont ensuite livrés à la réserve. Les gens viennent avec des sacs remplis de bulletins de vote. Si les gens se font remettre des enveloppes pour l'envoi de leurs bulletins de vote, comment se fait-il qu'on les autorise à venir déposer des bulletins de vote?

Les personnes vivant à l'extérieur de la province, à l'extérieur de la réserve, se font envoyer des renseignements erronés et n'ont pas la moindre idée de ce qui se passe dans notre réserve. Elles votent sur la base de ces renseignements erronés. Elles croient ce qu'elles lisent.

Le chef est la seule personne qui possède la liste des noms et des adresses des gens. L'actuel chef est le seul qui ait accès à cette liste de courrier. C'est ainsi que sont diffusés tous ces renseignements erronés.

La plupart de nos membres vivant hors réserve n'ont pas la moindre idée de ce qui se passe dans notre réserve. Et cela est triste à dire, mais ce sont eux qui administrent notre réserve à l'heure actuelle. Ce sont les membres hors réserve qui ont remporté le vote. Je m'oppose fermement à tout ce qui se passe en ce moment avec les bulletins de vote postaux.

Nous avons saisi le MAINC de nos préoccupations. Celles-ci sont restées lettre morte. Il est frustrant d'essayer de traiter avec le gouvernement à ce niveau-là. Les fonctionnaires nous disent, eh bien, cela relève du chef et du conseil actuels, et en notre qualité de simples membres de bande, nous nous sentons tout à fait impuissants de faire quoi que ce soit. Nous n'avons aucun pouvoir. Tout le pouvoir leur revient à eux. Vous pouvez allez les voir et discuter avec eux jusqu'à l'épuisement. Cela ne sert strictement à rien. D'ailleurs, on vous met à la porte si vous parlez trop fort.

À l'heure actuelle, dans notre réserve, nous vivons sous une dictature, et les gens se font renvoyer du fait de dire ce qu'ils pensent.

À l'heure actuelle, notre réserve est gouvernée par un chef et deux conseillers. Ils ont le quorum nécessaire pour faire comme bon leur semble, et ils utilisent ce pouvoir à tout moment. Les deux autres conseillers sont impuissants. Ils ne sont pas dans la boucle. Ils n'ont même pas accès aux renseignements. Les autres employés se font dire qu'ils ne doivent pas donner de renseignements à ces deux membres du conseil. Et il est frustrant d'essayer d'obtenir des renseignements qu'il vous faut, car tout est gardé sous clé, et vous n'avez aucun accès.

Je me rends compte que notre chef est ici, mais je tiens à dire ce que j'ai à dire.

J'ai été renvoyée en avril. Cela faisait 24 ans que je siégeais à la commission scolaire. Il a voulu interroger l'électorat; avant cela, c'était un processus de nomination. C'était très bien. Je me suis

from the chief and two councillors that I did not fit the qualifying criteria because I did not meet it. So I had to vacate my seat. That is the kind of leadership we are living under.

I guess what I am really scared of is, if we go to the four year, it is fine if we have a leadership that is going to be there for their people, but if it is a leadership that is not there for the people and he is there to get whatever money he can out of the reserve, then we are in real trouble.

Because right now, according to our reserve, by the vote that took place on the reserve, we should have had a different chief but it was all brought in by the outside voters. So that is something that is really going to have to be looked at.

The Chair: You have done a great job and you have explained your situation, and I think we will now go to the next speaker.

Senators, we will have our question period after we have heard from Leah Stevenson.

Leah Stevenson, as an individual: I am from Peguis First Nation. I have lived there the last 23 years of my life, and I have been a witness to the old leadership and the new leadership that it is in now.

Personally, I have seen a lot of changes within, with the new leadership. It is not a personal thing for me. I feel my peoples' rights are being violated. This past election, I felt that the mail-in ballots were misused to gain leadership.

Currently, we have an appeal in process, and we feel that the government is not accommodating our people the way we feel they should because of our land claim settlement. My own personal view is that the government is favouring the new chief, because our former chief was very outspoken. He was not afraid to take his people to those offices and protest for what he felt the people deserved. He was an excellent leader. He made us proud of who we were as a people. It was not him slandering someone else to gain favouritism or power.

That is what I feel in my heart to be true.

For your record, this past election we had 641 mail-in ballots that were questionable due to the fact they were picked up the following morning after the polls closed. It was stated in the Indian Act that the mail-in ballots were to be in the possession of the electoral officer prior to the closing of the polls, and that did not happen. They were not picked up from the mail until the following morning.

The people of the reserve wanted the votes counted right after the polls had closed. Unfortunately, this decision was made without the consultation of our people. Chief Hudson took it

présentée comme candidate. J'ai été élue. Puis, en avril, j'ai reçu une lettre signée par le chef et deux conseillers disant que je ne cadrais pas avec les critères d'admissibilité. J'ai donc dû quitter. Voilà le genre de leadership sous lequel nous vivons.

Je suppose que ce qui me fait vraiment peur est que si nous optons pour un mandat de quatre ans, ce sera très bien si nous avons un leadership qui va être là pour les gens, mais s'il s'agit d'un leadership qui n'est pas là pour servir la population, mais qui est là pour tirer tout l'argent qu'il peut de la réserve, alors nous serons en sérieuse difficulté.

Car à l'heure actuelle, sur la base du vote qui a eu lieu dans la réserve, nous devrions avoir un chef différent, mais ce chef a été élu par les électeurs de l'extérieur. Il s'agit donc là d'un aspect qu'il faudra examiner de très près.

Le président : Vous avez fait un travail formidable et expliqué votre situation, et je pense que nous allons maintenant passer à l'intervenant suivant.

Sénateurs, nous aurons notre période de questions une fois que nous aurons entendu Leah Stevenson.

Leah Stevenson, à titre personnel : Je viens de la Première nation Peguis. J'y ai passé les 23 dernières années et j'ai été témoin de l'ancien leadership et du nouveau leadership qui est en place en ce moment.

J'ai personnellement constaté un grand nombre de changements à l'interne, avec le nouveau leadership. Ce n'est pas quelque chose de personnel pour moi. J'ai le sentiment que les droits des miens ont été violés. Lors de la dernière élection, j'ai eu le sentiment que l'on a mésusé des bulletins de vote postaux, pour faire main basse sur le leadership.

Un processus d'appel est en cours et notre sentiment est que le gouvernement n'est pas en train de s'occuper des nôtres comme nous pensons qu'il le devrait, du fait de notre règlement de revendication territoriale. Mon opinion personnelle est que le gouvernement est en faveur du nouveau chef, car notre ancien chef n'avait pas la langue dans sa poche. Il n'avait pas peur de se rende dans ces bureaux avec les siens et de protester pour obtenir ce qu'il estimait que son peuple méritait. C'était un excellent leader. Il nous a rendu fiers de qui nous sommes en tant que peuple. Ce n'est pas lui qui s'est adonné à de la diffamation contre quelqu'un dans le but d'obtenir favoritisme ou pouvoir.

Voilà ce que je sais être vrai dans mon for intérieur.

Pour votre gouverne, lors de la dernière élection, nous avons reçu 641 bulletins de vote postaux qui étaient douteux du fait d'avoir été ramassés le matin suivant la fermeture des bureaux de scrutin. Il est établi dans la Loi sur les Indiens que les bulletins de vote postaux doivent être dans les mains du fonctionnaire électoral avant la fermeture des bureaux de scrutin, et ce n'est pas ce qui s'est produit. On ne les a recueillis dans la poste que le lendemain matin.

Les habitants de la réserve voulaient que les votes soient comptés tout de suite après la fermeture des bureaux de scrutin. Malheureusement, cette décision a été prise sans consulter les

upon himself to make that decision for the people, along with his electoral officer, Bob Norton, who I believe is related to the chief and is therefore not neutral.

The people had asked for the ballots to be counted right after the polls closed. We went as far as even having a petition signed by 300 members. This was done on short notice. It was forwarded to a council member and we had heard nothing back on it.

When they were asked about that, I had not heard it myself but I am just going by hearsay. It was a decision that was made by the chief. And I will not ramble on about that anymore.

Anyway, there was a discrepancy between the number of mail-in ballots that were received. The numbers were 641 mail-in ballots received at Hudson post office, 179 drop box received in Winnipeg, 70 at the community hall. In total, 890 ballots were to be counted.

At the end of counting the mail-in ballots, a total of 1,210 mail-ins were counted. So there was a question about 320 votes — where did they come from?

These are the kind of things that are being looked into. I am really glad that I had this opportunity to come before you and speak, and to make known what is happening in our community.

Due to the large amount of land claim settlement that our people are about to receive, I feel that this land claim settlement is very important to our people and, therefore, is going to affect the future generations of our children. I am speaking out publicly because I feel this is very important to my kids. I am afraid for this money to be put into the wrong hands and to be misused because, as a person of the community, I see that happening right now. I do not like to name names or to grumble about things not going my way, but I really feel our peoples' rights are being trampled.

I am so sorry, I had stuff written down, but I am just talking from our heart right now.

We also feel our membership code is being misused. Apparently there has been some question about off-reserve members being added to the membership list. We even had a comment from Burke Ratte stating how many people have been added to the membership list.

The Chair: I have to —

Ms. Stevenson: I understand you have to interrupt me; I am sorry. I could go on and on, but I just want it known that I am of no relation to Chief Louis Stevenson, our former chief. I want

nôtres. Le chef Hudson a pris sur lui de prendre cette décision pour les gens, aux côtés de son fonctionnaire électoral, Bob Norton, qui est, je pense, parent du chef et n'est en conséquence pas neutre.

Les gens avaient demandé que les bulletins soient dépouillés tout de suite après la fermeture des bureaux de vote. Nous sommes allés jusqu'à faire signer une pétition par 300 membres. Cela a été fait très rapidement. La pétition a été déposée auprès d'un membre du conseil, mais nous n'en avons eu aucune nouvelle depuis.

Lorsque les gens ont été interrogés sur ce qui s'était passé, on leur a dit que la décision avait été prise par le chef. Je n'ai pas entendu cela moi-même, mais c'est ce que j'ai su par ouï-dire. Et je ne vais pas m'éterniser là-dessus.

De toute manière, il y a eu une irrégularité quant au nombre de bulletins de vote postaux reçus. Les chiffres sont les suivants : 641 bulletins de vote postaux reçus au bureau de poste de Hudson, 179 dans la boîte de dépôt de Winnipeg et 70 à la salle communautaire. En tout, 890 bulletins devaient être dépouillés.

À la fin du dépouillement des bulletins de vote postaux, un total de 1 210 bulletins de vote postaux avaient été dénombrés. L'on s'interroge donc au sujet de 320 votes — d'où sont-ils venus?

Voilà le genre de chose qu'on est en train d'examiner. Je suis vraiment heureuse d'avoir eu cette occasion de venir m'entretenir avec vous et de rendre public ce qui se passe dans notre collectivité.

Compte tenu de l'importance du montant d'argent que notre peuple est sur le point de recevoir en vertu du règlement de revendication territoriale, je suis convaincue de l'importance de ce règlement pour les nôtres et je sais que cela aura une incidence sur nos enfants et les générations futures. Si je m'élève publiquement contre ce qui s'est passé, c'est que j'estime que la chose est très importante pour mes enfants. J'ai peur que cet argent aboutisse dans les mauvaises mains et soit utilisé à des fins abusives, car c'est déjà ce que je constate à l'heure actuelle en tant que membre de la collectivité. Je n'aime pas citer de noms ou grommeler lorsque les choses ne se déroulent pas comme je le souhaiterais, mais j'ai le réel sentiment que les droits des nôtres sont en train d'être bafoués.

Excusez-moi, j'avais préparé des notes, mais c'est mon cœur qui vous parle en ce moment.

Nous avons également le sentiment que notre code d'appartenance est en train d'être détourné. Il serait apparemment question que des membres hors réserve aient été ajoutés à la liste de membres. Burke Ratte aurait même dit quelque chose au sujet du nombre de personnes qui ont vu leur nom ajouté à la liste de membres.

Le président : Il me faut...

Mme Stevenson : Je comprends qu'il vous faille m'interrompre. Toutes mes excuses. Je pourrais continuer pendant longtemps encore, mais je tiens simplement à ce que vous sachiez que je n'ai

that to be known to you because I am not speaking out because of favouritism; it is because of what I feel in my heart. Meegwitch.

The Chair: That is fine, that is good. That is why we wanted to have an open mike session. Kelvin Chicago, five minutes, sir.

Kelvin Chicago, as an individual: I am from Lac des Mille Lacs First Nation, which consists of 530 band members. I am the only resident of this particular First Nation. I have built my own home, and I have no ties to Indian and Northern Affairs Canada or any other First Nation council of any kind. I am strictly an independent.

I am here today in the capacity of speaking on behalf of Treaty Three grassroots coalition group. This group was formed last year in May and, of course, is also part of Manitoba, so I think we have Treaty Three extension to Manitoba about a mile-and-a-half.

Our coalition group was formed strictly on the basis that we had strong concerns regarding accountability and transparency. We came out with some recommendations which were given to our Grand Chief. We have done some other issues such as giving the recommendations to the chiefs of Treaty Three, which consists of 27 First Nations.

Some of the chiefs may have received this documentation, some of them may not have. We sent it to the Minister of Indian and Northern Affairs. We sent the recommendations to the Auditor General. We have sent them to some lobbyists, these groups that portray themselves as people advocating for grassroots people. Somewhere down the line, our voices were not being heard. That is the reason why the Treaty Three Grassroots Coalition Group was formed, so we can have a voice and we want to be heard.

Without our group, our voices would not be heard. We strongly believe that. But we want to be heard and we are going to be heard.

Today, I have brought the recommendations. We have heard a lot of, how would you call it, sad stories. But I have not heard of any kind of answers, the solutions to these problems. We came up with solutions. We are not saying these are the solutions, but we are saying there is something here that we believe can help in resolving some of our difficulties we are having as grassroots Anishinabe. I have full intentions of giving only one copy to you guys.

I have another friend at the other end of the table here that can use up my extra two minutes.

The Chair: There is nothing greater than a speaker who speaks his mind quickly. I will now go to Tommy Keesick.

Tommy Keesick, as an individual: I am from the Grassy Narrows First Nation, otherwise known as Asubpeeschoseewagong Anishinabe.

aucune relation de parenté avec le chef Louis Stevenson, notre ancien chef. Je tiens à ce que vous le sachiez, car ce n'est pas pour des raisons de favoritisme que je proteste; c'est à cause de ce que je ressens au fond du cœur. Meegwitch.

Le président : C'est bien. C'est parfait. C'est ce pourquoi nous tenions à avoir une séance de tribune libre. Kelvin Chicago, vous disposez de cinq minutes, monsieur.

Kelvin Chicago, à titre personnel : J'appartiens à la Première nation Lac des Mille Lacs, regroupant 530 membres de bande. Je suis le seul résident de cette Première nation. J'ai construit ma propre maison et je n'entretiens aucun lien avec Affaires indiennes et du Nord Canada, ni avec quelque conseil de Première nation que ce soit. Je suis un indépendant au sens le plus strict du terme.

Je suis ici aujourd'hui pour m'entretenir avec vous au nom d'un groupe de coalition de la base du Traité 3. Ce groupe a été formé l'an dernier au mois de mai et fait toujours, bien sûr, partie du Manitoba, alors je pense que nous avons un prolongement d'environ un mille et demi du Manitoba correspondant auTraité 3.

Notre groupe de coalition a été formé strictement sur la base de nos vives inquiétudes en matière de reddition de comptes et de transparence. Nous avons rédigé des recommandations qui ont été soumises à notre grand chef. Nous avons pris d'autres initiatives, et avons notamment déposé ces recommandations auprès des chefs des 27 Premières nations du Traité 3.

Certains des chefs ont peut-être reçu cette documentation, d'autres pas. Nous l'avons envoyée au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Nous avons envoyé les recommandations à la vérificatrice générale. Nous les avons envoyées à certains lobbyistes, ces groupes qui se présentent comme défendant la base, le peuple. Pour quelque raison, nos voix ne se faisaient pas entendre. C'est pourquoi nous avons créé ce Treaty Three Grassroots Coalition Group, afin que nous ayons une voix, car nous voulons nous faire entendre.

Sans notre groupe, nos voix ne se feraient pas entendre. Nous en sommes absolument convaincus. Mais nous tenons à être entendus et nous allons l'être.

Aujourd'hui, j'ai apporté avec moi les recommandations. Nous avons entendu beaucoup, comment dirais-je, d'histoires tristes. Mais je n'ai entendu parler d'aucune réponse, d'aucune solution à ces problèmes. Nous avons trouvé des solutions. Nous ne disons pas que ce sont les solutions, mais nous disons qu'il y a ici quelque chose dont nous pensons que cela pourrait aider à résoudre certaines de nos difficultés. en tant que peuple Anishinabe. Je n'entends vous remettre qu'une seule copie du document.

J'ai un autre ami à l'autre bout de la table ici qui pourra utiliser les deux minutes qui me restent.

Le président : Il n'y a rien de mieux qu'un intervenant qui exprime rapidement ce qu'il pense. La parole est maintenant à Tommy Keesick.

Tommy Keesick, à titre personnel : J'appartiens à la Première nation Grassy Narrows, autrement connue sous le nom d'Asubpeeschoseewagong Anishinabe.

First of all, I want to thank the Senate here to make it possible for us to be heard. I also want you to know that I was a chief back in 1974. I heard somebody else here say he was a radical. We occupied Anishinabe Park to voice out these concerns you are hearing today. That was 35 years ago, and we still see these things today. What is going on? I almost used the word what the hell is going on, but forgive me. Excuse me for that.

As I said, I was chief at that time. I was also the youngest chief at that time ever to be elected. I also was the youngest chief ever to be impeached by my own people because of my actions.

The Government of Canada, the Government of Ontario was not known quite at that time. I actually know that the chief and council did not hold any power in the eyes of the government. Still today, they do not have any power to accommodate the wishes of the people they are supposed to be representing.

I fully agree with these people. I do not have anything else to add. But we have 1,250 people on our reserve today. Of those people, 623 are living on reserve. These are the only people who are allowed to vote. We have some 183 people living here in Winnipeg, some in Kenora, some in Thunder Bay, even some in Vancouver.

Now, the thing is, every time an election comes about, only the people on reserves are allowed to vote even though we had made countless efforts to say, what about those people living outside the reserve? The chief and council — as I mentioned, I was a chief and council before. We get these people living off reserve; their share of the money that the reserve gets every year is based on population. These people living off reserve get nothing. They are known as street people. The only time they come home is in boxes. We are living in a third world country here, our own land.

I have nothing against leadership here. Excuse me, I got nothing against the parties that are trying to make something good. It is the leadership that are in question. I want to make myself clear on that. That is all I have to say.

Senator Lovelace Nicholas: You mentioned something about the mail-in ballots. Do you think there should be something in electoral sections there that should be handled differently, or you just do not want them at all?

Ms. Sutherland: I think it is only fair we let our off reserve vote, if that is what they choose. I mean, that is their right. But in a federal election, they would never allow a person to come carrying in 10 votes. They have to take a look at the fairness and how easy the system is to cheat the way it is set up now.

Senator Lovelace Nicholas: Yes. And Ms. Stevenson had mentioned, when all this was going on, was INAC ever confronted? Did you say there were letters written?

Je tiens tout d'abord à remercier le Sénat, ici représenté par vous, de nous permettre d'être entendus. Je tiens également à ce que vous sachiez que j'ai été chef en 1974. J'ai entendu quelqu'un ici dire qu'il était un extrémiste. Nous avons occupé le parc d'Anishinabe pour attirer l'attention sur les préoccupations dont vous entendez parler aujourd'hui. C'était il y a 35 ans, et l'on constate encore aujourd'hui les mêmes choses. Que se passe-t-il? J'ai failli demander que se passe-t-il, maudit, mais je me suis rattrapé. Mes excuses.

Comme je le disais, j'étais chef à l'époque. J'étais également le plus jeune chef jamais élu. J'ai aussi été le plus jeune chef à jamais me faire destituer par mon peuple du fait de mes prises de position.

Le gouvernement du Canada, le gouvernement de l'Ontario, n'étaient pas bien connus à l'époque. Je sais que le chef et le conseil ne détenaient aucun pouvoir aux yeux du gouvernement. Encore aujourd'hui, ils ne jouissent d'aucun pouvoir pour accéder aux désirs de leur peuple qu'ils sont censés représenter.

Je suis tout à fait d'accord avec ces gens. Je n'ai rien à ajouter. Mais nous avons 1 250 personnes dans notre réserve aujourd'hui. Parmi elles, 623 vivent dans la réserve. Ces personnes sont les seules qui sont autorisées à voter. Nous avons quelque 183 personnes vivant ici à Winnipeg, d'autres à Kenora, d'autres à Thunder Bay et encore d'autres à Vancouver, même.

Le problème est que chaque fois qu'il y a une élection, seules les personnes vivant dans la réserve sont autorisées à voter même si nous avons déployé quantité d'efforts pour dire, qu'en est-il des personnes vivant à l'extérieur de la réserve? Le chef et le conseil — comme je l'ai mentionné, j'ai déjà été chef et conseiller. Il y a ces personnes vivant hors réserve; leur part de l'argent que reçoit chaque année la réserve est fonction de la population. Ces personnes vivant hors réserve ne touchent rien. Ce sont des gens de la rue. Ils ne reviennent chez nous que dans une boîte. Nous vivons ici, sur nos propres terres, comme dans un pays du tiers monde.

Nous n'avons rien contre le leadership ici. Je m'excuse, mais je n'ai rien contre les parties qui essaient de faire du bien. C'est le leadership qui est en cause. Je tiens à être clair là-dessus. C'est tout ce que j'ai à dire.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Vous avez dit quelque chose au sujet des bulletins de vote postaux. Pensez-vous qu'il y aurait lieu de traiter différemment certains aspects dans les sections électorales, ou bien voulez-vous le tout?

Mme Sutherland : Je pense que ce n'est que justice que de laisser les membres hors réserve voter, si c'est ce qu'ils choisissent de faire. Ce que je veux dire par là est que c'est leur droit. Mais en cas d'élections fédérales, l'on n'autoriserait jamais une personne à venir avec 10 voix. Il importe d'examiner l'équité et, vu la façon dont le système est organisé à l'heure actuelle, il est facile de tricher.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Oui. Et Mme Stevenson a mentionné tout ce qui se passait, mais le MAINC a-t-il jamais été confronté à la situation? Avez-vous dit que des lettres ont été rédigées?

Ms. Stevenson: There was a petition signed by, I believe, 300 members. We requested that the ballots be counted the night the polls closed. As far as I know, that was forwarded to a council member. I am not sure if it went any further than that. That was just my understanding.

Senator Lovelace Nicholas: And INAC would not do anything, with all the complaints that everybody has been having in this community?

Ms. Stevenson: As far as I know, INAC has not stepped in yet.

Senator Lovelace Nicholas: Is that something that should be law within the INAC system, like the Indian Act, the way they handle things?

Ms. Stevenson: Well, yes. I think they should be accountable for their responsibility to oversee these elections on reserve.

Ms. Sutherland: Their basic response when you go see the Department of Indian and Northern Affairs is, it is up to your present chief and council, which is frustrating when you know there is something wrong.

Senator Lovelace Nicholas: Yes, I understand. You mentioned the upcoming land claims. How do you think this money should be dispersed to the people? Should it be INAC again or you do not think the chief and council should be doing it? How do you think it should be handled?

Ms. Sutherland: The people should have had more consultation before the offer was accepted, before we even had any input into it.

Senator Lovelace Nicholas: There was never a referendum?

Ms. Sutherland: No, not a proper one.

Senator Lovelace Nicholas: I still did not get my answer. How do you think this should be handled?

Ms. Sutherland: I think it should be handled without any interference from the chief and council. They should have a special committee, a panel.

Mr. Keesick: Can I answer that also?

Senator Lovelace Nicholas: Sure.

Mr. Keesick: We had a settlement in Grassy Narrows back in 1984. Settlement money is owed to the community of the people. I believe the only thing that the chief and council have there is to listen to the people in the community as to how that money should be dispersed within the community. This is not happening.

I came to Winnipeg in 1982 when the first settlement was given to Grassy Narrows through the pollution deal — about $4.5 million. The chief and council never had any participation in

Mme Stevenson : Une pétition a été signée par, je pense, 300 membres. Nous avons demandé que les bulletins de vote soient dépouillés le soir de la fermeture des bureaux de scrutin. Que je sache, cette requête a été transmise à un membre du conseil. Je ne sais pas si la chose est allée plus loin que cela. Voilà ce que j'en sais.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Et le MAINC ne voulait rien faire, en dépit de toutes les plaintes des gens dans la collectivité?

Mme Stevenson : D'après ce que je sais, le MAINC n'est pas encore intervenu.

Le sénateur Lovelace Nicholas : S'agit-il là de quelque chose qui devrait être inscrit dans une loi, comme par exemple la Loi sur les Indiens, dans le cadre du système du MAINC et de la façon de traiter de ces choses?

Mme Stevenson : Oui. Il me semble que le ministère devrait être redevable de sa responsabilité de surveiller ces élections en réserve.

Mme Sutherland : La réponse qu'on vous donne, en gros, lorsque vous vous adressez au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est que la chose relève de vos actuels chef et conseil, ce qui est frustrant lorsque vous savez qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Oui, je comprends. Vous avez mentionné les revendications territoriales à venir. Comment pensez-vous que cet argent devrait être distribué parmi la population? Cela devrait-il être fait, encore une fois, par le MAINC ou bien par le chef et le conseil? Comment pensez-vous que la chose devrait être traitée?

Mme Sutherland : Les gens auraient dû être davantage consultés avant l'acceptation de cette offre, avant que les choses n'aillent plus loin.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Il n'y a jamais eu de référendum?

Mme Sutherland : Non, pas de référendum en bonne et due forme.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Je n'ai toujours pas obtenu de réponse à ma question. Comment pensez-vous que cela devrait être traité?

Mme Sutherland : Je pense que cela devrait être traité sans ingérence aucune de la part du chef et du conseil. Il devrait y avoir un comité spécial, un panel.

M. Keesick : Puis-je moi aussi répondre à cette question?

Le sénateur Lovelace Nicholas : Certainement.

M. Keesick : Nous avons eu un règlement à Grassy Narrows en 1984. L'argent correspondant au règlement est dû aux habitants de la collectivité. Je pense que le chef et le conseil là-bas n'ont qu'à écouter ce qu'ont à dire les membres de la collectivité quant à la façon dont l'argent devrait être distribué au sein de la collectivité. Or, ce n'est pas ce qui se passe.

Je suis venu à Winnipeg en 1982 lorsque le premier règlement a été consenti à Grassy Narrows avec l'entente relative à la pollution — cela s'est chiffré à environ 4,5 millions de dollars.

how that money was supposed to be delivered to the community. The governments of Canada and Ontario did that. They gave $1.5 million to a corporation and $2.9 million went to economics.

After a 10-year period, that money would have belonged to Grassy Narrows to do whatever they pleased with it, but it never worked out that way because it was designed to fail, and it did.

What happened in 1990 when the money was still there? A chief — I do not want to mention the name right now because I am a gentleman and he also is Anishinabe — took that money, his wife, his kids and his kids' boyfriends to Jerusalem to get baptized.

I was called back to the reserve from here to see what I could do and I did that. The chief was arrested and caught with the money, and he spent six months. If I had done that when I was chief, I probably would have been still in jail today. When we occupied in Anishinabe Park, we were told to get out of the country because the governments were after us. We were told by our lawyer at that time, Norm Zlotnick, boys, you better go because if you get arrested, you are going to get convicted with a 99-year sentence. I think I served that already because I am 66 right now. If you turn that 66 around, that is 99, so I am a free man.

The Chair: I am just going to the panel that is there. Are you aware of the election appeals, the Indian Band election regulations, that within 45 days of an election, the candidate or elector who believes there was a corrupt practice in connection with the election, there was a violation of the Act or these regulations that might have affected the result of the election, or a person nominated to be a candidate in the election was ineligible to be a candidate, may lodge an appeal by registered mail to the assistant deputy minister, particulars thereof, duly verified by affidavit?

I just read that into the record, because that is available for First Nations that come under the Indian Act under section 74.

Senator Dyck: I was going to ask if they had launched an official appeal. You have just read into the record what that mechanism should be. I would be curious to know if you knew that and you had actually launched an appeal?

Ms. Sutherland: I am aware of it.

Senator Dyck: Still you received no response from Indian and Northern Affairs Canada?

Ms. Sutherland: We are waiting.

Senator Dyck: You are still waiting. About how long have you been waiting?

Ms. Sutherland: May 3 was the deadline, our election was in March, so any day we will probably be getting word.

Le chef et le conseil n'ont jamais participé de quelque manière que ce soit à la façon dont cet argent allait être livré à la collectivité. Ce sont les gouvernements du Canada et de l'Ontario qui s'en sont chargés. Ils ont versé 1,5 million de dollars à une société et 2,9 millions de dollars ont été mis dans un budget.

Au bout de 10 ans, cet argent aurait appartenu à Grassy Narrows pour que la collectivité en fasse comme bon lui semble, mais ce n'est pas ainsi que les choses ont tourné car l'arrangement était voué à l'échec, et il a échoué.

Que s'est-il passé en 1990 lorsque l'argent était encore là? Un chef — je ne voudrais pas citer de noms en ce moment, car je suis un gentleman et il est lui aussi un Anishinabe — a pris cet argent et est parti à Jérusalem avec sa conjointe, ses enfants et les petits amis de ses enfants pour qu'ils se fassent baptiser.

J'ai alors été rappelé d'ici à la réserve pour voir ce que je pourrais faire, et c'est ce que j'ai fait. Le chef a été arrêté, la main dans le sac, et il a passé six mois en prison. Si j'avais fait cela lorsque j'étais chef, je serais sans doute encore derrière les barreaux aujourd'hui. Lorsque nous avons occupé le parc d'Anishinabe, on nous a dit de quitter le pays parce que les gouvernements étaient à notre recherche. Notre avocat à l'époque, Norm Zlotnick, nous a dit, les gars, vous feriez mieux de vous tirer, car si vous vous faites arrêter, vous allez être condamnés à une peine de 99 ans. Je pense avoir déjà purgé ma peine, car j'ai aujourd'hui 66 ans. Si vous inversez le chiffre de 66, cela donne 99, alors je suis un homme libre.

Le président : Je m'adresse au groupe ici présent. Êtes-vous au courant des appels en matière d'élections, du fait qu'en vertu du Règlement sur les élections au sein des bandes d'Indiens, si, dans les 45 jours suivant une élection, un candidat ou un électeur a des motifs raisonnables de croire qu'il y a eu manœuvre corruptrice en rapport avec une élection, qu'il y a eu violation de la Loi ou du présent règlement qui puisse porter atteinte au résultat d'une élection, ou qu'une personne présentée comme candidat à une élection était inéligible, il peut interjeter appel en faisant parvenir au sous-ministre adjoint, par courrier recommandé, les détails de ces motifs au moyen d'un affidavit en bonne et due forme?

J'ai lu cela aux fins de compte rendu, car ce mécanisme est à la disposition des Premières nations relevant de la Loi sur les Indiens en vertu de l'article 74.

Le sénateur Dyck : J'allais demander si un appel officiel a été interjeté. Vous venez tout juste de lire, aux fins du compte rendu, le mécanisme à suivre. Je serais curieuse de savoir si vous étiez au courant de cela et si vous avez lancé un appel?

Mme Sutherland : Je suis au courant.

Le sénateur Dyck : Vous n'avez toujours pas reçu de réponse du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien?

Mme Sutherland : Nous sommes en attente.

Le sénateur Dyck : Vous attendez toujours. Et vous attendez depuis combien de temps?

Mme Sutherland : Le 3 mai était le délai, notre élection a été tenue en mars, alors nous devrions recevoir quelque chose d'un jour à l'autre.

Mr. Chicago: In respect to your comment about the deadlines and so forth to the process and filing appeals within the Indian Act, I am aware of a lot of First Nations that have used that process. The time frame in that is basically time consuming. By the time there is any kind of response, usually another election has already been called. In fact, there was a ruling several years ago in a court matter where it took so long in court, the judge made a rule and stated, well, such-and-such a person that filed that complaint and went to court over the issue, the judge told them, you know, next week is your election, you have wasted two years of the court's time. And you want me to rule on something of that nature? The judge basically did not rule anything. So that individual was in court for two years.

The Chair: I am not saying the system is right.

Mr. Chicago: So that little clause you indicated to us does not work for a large per cent. The reason why is we do not have the dollars to afford lawyers to go into this process.

The Chair: That is good.

Mr. Keesick: There has to be a better mechanism.

Senator Hubley: A fairly quick question on consultation. What, in your mind, is the best way to get information from your chief and council? What do you consider appropriate consultation on any issue? As you know, we are here looking at fixed dates for elections, and maybe going from a two- to a four-year term under the Indian Act. I am just wondering if you would quickly respond to that?

Ms. Sutherland: The proper way would be to write a letter requesting certain information. If everything is on the up and up, it should be forthcoming.

I requested a piece of information before our last election. Not long after the election, I was fired. I think it was directly related. We obviously have to find some other way to get the information we need.

Senator Hubley: On that, certainly a theme we have heard is consultation, in other words, going back to the grassroots and getting their opinions and their ideas. This is what we are, what I would like to hear from you today, how you feel is the best way to do that and the most appropriate way to get that information through to your chief and council?

Ms. Sutherland: I think it has to come from somebody higher than them, that this information has to be made available to all the people. That is the only way the truth is going to get out. If you allow them to feed you what they think they should know,

M. Chicago : En ce qui concerne votre commentaire au sujet des délais et ainsi de suite pour ce qui est du processus et du dépôt d'appel en vertu de la Loi sur les Indiens, je sais qu'un grand nombre de Premières nations ont recouru à ce processus. La chose demande énormément de temps. Lorsque vous finissez enfin par recevoir une réponse, une autre élection a en règle générale déjà été déclenchée. En fait, une décision a été rendue il y a plusieurs années dans une affaire qui a traîné pendant si longtemps devant le tribunal que le juge a rendu sa décision et a déclaré « Eh bien, un tel a porté plainte et a recouru au tribunal au sujet de la question mais, vous savez, vos élections ont lieu la semaine prochaine et vous avez gaspillé deux années du temps du tribunal. Et vous voulez que je tranche sur une question du genre? » Le juge n'a en vérité rien tranché du tout. Cette personne avait patienté pendant deux ans devant les tribunaux.

Le président : Je ne suis pas en train de dire que le système soit le bon.

M. Chicago : Ce petit article auquel vous vous êtes reporté ne fonctionne donc pas pour un pourcentage élevé de cas. La raison en est que nous n'avons pas les moyens de nous payer des avocats pour défendre notre cause.

Le président : C'est bien.

M. Keesick : Il importe qu'il y ait un meilleur mécanisme.

Le sénateur Hubley : Une question plutôt rapide au sujet de la consultation. À votre avis, quel est le meilleur moyen d'obtenir des renseignements auprès de votre chef et de votre conseil? Qu'est-ce qui constitue pour vous une consultation appropriée sur quelque dossier que ce soit? Comme vous le savez, nous sommes ici en train de nous pencher sur la question de la tenue d'élections à date fixe, et de celle de possiblement passer d'un mandat de deux ans à un mandat de quatre ans en vertu de la Loi sur les Indiens. Auriez-vous quelque réponse rapide à donner à cette question?

Mme Sutherland : La manière appropriée serait d'écrire une lettre demandant certains renseignements. Si tout est en règle, cela ne devrait poser aucun problème.

J'avais demandé un renseignement avant notre dernière élection. Peu après l'élection, j'ai été renvoyée. Je pense que les deux choses étaient intimement liées. Il nous faut manifestement trouver un autre moyen d'obtenir les renseignements dont nous avons besoin.

Le sénateur Hubley : À ce sujet, un thème dont nous avons certainement entendu parler est celui de la consultation, en d'autres termes retourner à la base et recueillir les opinions et les idées des gens. C'est ce pourquoi nous sommes ici et j'aimerais que vous nous disiez aujourd'hui quel est selon vous le meilleur moyen d'y parvenir et la façon la plus appropriée de faire passer ce message à votre chef et à votre conseil?

Mme Sutherland : Je pense qu'il faudrait que quelqu'un de plus haut placé qu'eux leur dise que ces renseignements doivent être mis à la disposition de la population tout entière. C'est la seule façon de faire ressortir la vérité. Si vous les laissez vous livrer ce

that is all we know. If they get up at band meetings and paint a completely different picture, that is what they believe. But it is not the truth half the time.

One of the other things you have to understand, too, is that the grassroots people do not have any type of a tool to use to enforce some of the requested, such as information — there is no stronger hand than chief and council.

The Department of Indian and Northern Affairs, especially those under band custom, do not have the authority to intervene in any way. In fact, I have documentation that goes back to about six ministers; they all kept washing their hands in respect to band custom elections. So there is no format in place for that.

The Chair: For clarification, I believe that the two-year case you referred to was under custom code, was it not?

Mr. Chicago: From the case, yes.

The Chair: So that makes it different than the Election Act.

Mr. Chicago: That is exactly what I am getting at here. The Indian Act is basically one big huge book. In the Indian Act, section 2 also covers band custom, the department does not get involved.

The Chair: That is right.

Mr. Chicago: The number of the speakers I had been listening to and that we deal with are Anishinabe people, too. They all carry status cards and numbers. Those are the people that are having difficulties.

Under the Indian Act system, there is a process where you can actually file complaints and the department has to react within a search time period. Those First Nations under band custom have no recourse of action to take. That is where a large percentage of our problems occur from — in the First Nations band custom.

Mr. Keesick: There is a lot of corruption going on with elections.

Ms. Sutherland: In regards to corruption on the reserve, how difficult it is to get out your information. There is a paper on our reserve. I am not going to say what it is called. But, anyway, it is paid for by the chief. Therefore, the information that gets out is all favouritism to what he wants people to know. It is mass mailed out to every band member. That is how a lot of misinformation goes off our reserve. People believe what they are reading and everything is perfect out in Peguis, when in reality it is not.

Senator Sibbeston: When I hear both you ladies, I can understand the frustration. It must be difficult to live in a place where you do not feel that things are done properly and so forth.

qu'ils pensent que vous devriez savoir, alors notre connaissance de la situation se limite à cela. S'ils se lèvent lors de réunions de bande et brossent un tableau complètement différent, c'est ce que les gens vont croire. Mais la moitié du temps, ce n'est pas la vérité.

L'une des autres choses qu'il vous faut comprendre, par ailleurs, est que les gens à la base ne disposent d'aucun outil pour exiger qu'on leur donne ce qu'ils demandent, qu'il s'agisse de renseignements ou autre — il n'y pas de main plus forte que celle du chef et du conseil.

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien n'est pas habilité à intervenir de quelque façon que ce soit, dans le cas surtout des bandes sous régime coutumier. J'ai d'ailleurs de la documentation remontant à environ six ministres successifs; ils s'en lavaient toujours les mains lorsqu'il était question d'élections selon les coutumes de la bande. Il n'y a en place aucun format pour cela.

Le président : Pour que les choses soient claires, je pense que l'affaire de deux ans que vous avez évoquée s'inscrivait sous le régime électoral coutumier, n'est-ce pas?

M. Chicago : Oui.

Le président : Cela diffère donc de ce qui est prévu dans la Loi électorale.

M. Chicago : C'est précisément ce à quoi j'essaie d'en venir ici. La Loi sur les Indiens est, en gros, un énorme livre. Dans la Loi sur les Indiens, l'article 2 couvre également les coutumes de la bande, et le ministère n'intervient alors pas.

Le président : C'est exact.

M. Chicago : Plusieurs des intervenants que j'ai écoutés et avec lesquels nous traitons sont eux aussi membres du peuple Anishinabe. Ils portent tous un numéro et une carte d'Indien inscrit. Ce sont ces gens-là qui éprouvent des difficultés.

En vertu du régime correspondant à la Loi sur les Indiens, il existe un processus en vertu duquel vous pouvez déposer une plainte, et le ministère doit alors y réagir dans un intervalle donné. Ces Premières nations sous régime de bande coutumier n'ont aucun recours à leur disposition. C'est de là que provient un pourcentage élevé de nos problèmes — les traditions des bandes des Premières nations.

M. Keesick : Il y a beaucoup de corruption autour des élections.

Mme Sutherland : Pour ce qui est de la corruption dans la réserve, il est très difficile de diffuser des renseignements. Il y a un journal dans notre réserve. Je ne vais pas vous en donner le titre. Quoi qu'il en soit, c'est le chef qui le finance. En conséquence, les renseignements qui sont publiés sont toujours favorables au message qu'il veut livrer aux gens. La publication fait l'objet d'un envoi massif à destination de tous les membres de la bande. C'est ainsi que beaucoup de renseignements erronés sont propagés à l'extérieur de notre réserve. Les gens croient ce qu'ils lisent et pensent que tout est parfait à Peguis, ce qui n'est pas le cas en réalité.

Le sénateur Sibbeston : À vous entendre parler toutes les deux, je peux comprendre la frustration des gens. Ce doit être difficile de vivre dans un endroit où vous avez le sentiment que les choses ne

My question would be, how prevalent, is it fairly common, are you an exception in the community, or are there a lot of people like you who feel that the election system is just not fair?

Ms. Sutherland: A lot of people feel like we feel in the community. There are also a lot of people who are afraid to speak out about what they feel for fear of retaliation. They all have families they have to take care of, which keeps them from voicing their concerns. But there is a large percentage of people on the reserve who think there are major flaws in the whole election process, that things have to be changed.

Senator Sibbeston: You have expressed a lot of concern. You feel there is fraud and so forth.

Ms. Stevenson, you really worry about the future in terms of how your children are going to be affected. Do you have any hope? What is the hope? What is the hope for the future, from your vantage point of view? If this is your view, and if there are other people who feel that way then on reserve, there must be a lot of people that do not feel good, that do not have hope for the future and so forth. If a lot of people feel this way, there must be a real malaise or just bad feeling of no hope.

Ms. Sutherland: There is, exactly.

Senator Sibbeston: Can there be any hope in this situation at all?

Ms. Sutherland: I think the hope has to come from the people. Every chance I get, I talk, I tell them do not give up, stand up for what you believe in.

Senator Sibbeston: Do you feel that, as women, you are particularly vulnerable, that it is action against women in a sense, that it is men in control and this sort of thing?

Ms. Sutherland: A bit, but I also feel as a woman that I am strong, I am capable, and I am thinking of my grandkids' future, the future of our community.

Ms. Stevenson: I feel for my friend, Phyllis. I really feel that our peoples' vote has not even been respected in regard to her position, because it was the people who put her there. Her job should never be taken away from her for what she feels is right.

I just want to see things run fairly and for our people to make a clear and informed decision in regard to our land claim. I do believe it even states that somewhere in the Indian Act, that the people have to make a clear and an informed decision.

There are even people off the reserve who are requesting more information meetings in regard to our illegal surrender — but it has been rushed again. We were told it was going to be July, but

sont pas en train d'être faites dans les règles, et ainsi de suite. Ma question est la suivante : quelle est la prévalence de votre sentiment? Votre sentiment est-il plutôt courant, êtes-vous une exception dans votre collectivité, ou bien y a-t-il beaucoup de gens qui estiment comme vous que le régime électoral n'est tout simplement pas juste?

Mme Sutherland : Beaucoup de gens au sein de la collectivité pensent comme nous. Il y a également beaucoup de gens qui ont peur de parler de ce qu'ils pensent, craignant des représailles. Ils ont des familles dont ils doivent s'occuper, ce qui les empêche de faire état de leurs préoccupations. Mais il y a un important pourcentage de personnes dans la réserve qui pensent qu'il y a de sérieuses failles dans tout le processus électoral et que des changements doivent être apportés.

Le sénateur Sibbeston : Vous avez exprimé de nombreuses préoccupations. Vous croyez qu'il y a de la fraude, et ainsi de suite.

Madame Stevenson, vous vous inquiétez vraiment de l'avenir et de l'incidence que la situation aura sur vos enfants. Nourrissez-vous quelque espoir? Quel est l'espoir? Quel est l'espoir pour l'avenir, de votre point de vue? Si ce que vous nous avez exposé est votre opinion, et s'il y a d'autres gens dans la réserve qui pensent comme vous, il doit y avoir un grand nombre de personnes qui ne se sentent pas bien, qui n'ont pas beaucoup d'espoir pour l'avenir et tout le reste. Si les gens sont nombreux à avoir ce sentiment, il doit y avoir un grand malaise ou alors l'absence de tout espoir.

Mme Sutherland : C'est exactement cela.

Le sénateur Sibbeston : Peut-il y avoir le moindre grain d'espoir dans toute cette situation?

Mme Sutherland : Je pense que l'espoir doit venir des gens. Chaque fois que j'en ai l'occasion, je parle aux gens, je leur dis de ne pas abandonner, de défendre ce en quoi ils croient.

Le sénateur Sibbeston : Estimez-vous qu'en tant que femmes vous êtes particulièrement vulnérables, qu'en un sens ce sont aux femmes qu'on est en train de s'en prendre, que ce sont les hommes qui sont aux commandes, et cetera?

Mme Sutherland : Un peu, mais j'ai également le sentiment qu'en tant que femme je suis forte, je suis capable, et je songe à l'avenir de mes petits-enfants et à l'avenir de notre collectivité.

Mme Stevenson : Je plains mon amie, Phyllis. J'ai le réel sentiment que le vote des nôtres n'a même pas été respecté en ce qui concerne son poste, car ce sont les gens qui l'y ont placée. On n'aurait jamais dû lui enlever son emploi du fait qu'elle ait défendu ce qu'elle jugeait être juste.

Je souhaite simplement voir les choses se dérouler de manière équitable et que les nôtres prennent une décision claire et éclairée en ce qui concerne notre revendication territoriale. Je pense qu'il est même dit quelque part dans la Loi sur les Indiens que les gens doivent prendre une décision claire et éclairée.

Il y a même des gens vivant à l'extérieur de la réserve qui demandent davantage de réunions d'information au sujet de notre cession illégale — mais cela a de nouveau été bousculé. On nous a

already it is going to be June 13. And everybody is questioning why the hurry? If things are being done in a good and fair and just way, it should not be rushed. Meegwitch.

The Chair: I would like to thank you all for appearing.

Before we go to our last presenter, I would like to call two more witnesses to the table: Lou Ella Shannacappo and Jean Courchene.

Ladies, you have five minutes each.

Lou Ella Shannacappo, as an individual: I am from the Rolling River First Nation. I would also like to welcome you from the biggest and largest First Nation in Manitoba, which is the City of Winnipeg.

The population in Winnipeg of First Nation people is absolutely phenomenal. The majority of the individuals who relocate to Winnipeg are individuals with disabilities. And this is why I am here.

I work for the First Nations Disability Association of Manitoba. Currently, there are only people employed which work for First Nation people with disabilities as a whole in Manitoba. Not only do we work for the individuals in Manitoba, we also work with individuals who come in to the province, who relocate from Ontario or other provinces.

When you look at Winnipeg itself and the accessibility factor, this is why our City of Winnipeg has an overload of First Nation people who have medical problems and have no choice but to relocate. This has become a problem.

Suffice it to say, I am one of those individuals. I am now 50 years old. I have been residing in Winnipeg for a majority of years. I have been in a wheelchair since I was 26 years old, and I am also a grandmother.

When you look at the election processes, I look at the accessibility factor. As most of you have noticed when I first came here yesterday morning, I had a hard time entering the building because of the machine that was not available. On many occasions, persons with disabilities have had to enter buildings through the back.

That is quite degrading in this day and age to have to come through an entrance, through the back doors, of which I entered through the back yesterday because they did not have the accessibility factor available to me in the hotel of this size.

When you look at the election process, you look at the viability of when it comes to privacy and confidentiality. When you look at our federal elections, they look at our privacy, they look at the confidentiality of who we, as people with disabilities, vote for. That is not in place when it comes to First Nation elections.

dit que la chose allait être faite en juillet, mais voici que cela est annoncé pour le 13 juin. Et tout le monde est en train de se demander pourquoi la bousculade? Si les choses sont en train d'être menées de manière juste et équitable et dans les règles, alors il n'y a pas lieu de les bousculer. Meegwitch.

Le président : Je vous remercie tous d'être venus comparaître devant nous.

Avant de passer au dernier intervenant, j'aimerais inviter encore deux témoins à venir s'installer à la table : Lou Ella Shannacappo et Jean Courchene.

Mesdames, vous disposez chacune de cinq minutes.

Lou Ella Shannacappo, à titre personnel : Je viens de la Première nation Rolling River. J'aimerais par ailleurs vous souhaiter la bienvenue ici dans cette plus grosse et plus importante Première nation du Manitoba, la Ville de Winnipeg.

La population autochtone de Winnipeg est absolument phénoménale. La majorité des personnes qui viennent s'établir à Winnipeg sont des personnes handicapées. C'est justement ce pourquoi je suis ici.

Je travaille pour la First Nations Disability Association of Manitoba. À l'heure actuelle, il n'y a que des personnes employées qui travaillent pour les membres des Premières nations qui sont des personnes handicapées au Manitoba. Nous travaillons non seulement pour les personnes qui sont originaires du Manitoba, mais également pour celles qui viennent s'établir dans la province depuis l'Ontario ou ailleurs.

Si vous regardez la ville de Winnipeg elle-même et le facteur accessibilité, vous comprendrez pourquoi notre Ville de Winnipeg est surchargée de membres des Premières nations souffrant de problèmes de santé mais n'ayant pas d'autre choix que de déménager ici. Cela est devenu tout un problème.

Qu'il suffise de dire que je suis de ces personnes-là. Je suis aujourd'hui âgée de 50 ans. J'ai passé le gros de ma vie à Winnipeg. Je suis en chaise roulante depuis l'âge de 26 ans et je suis également grand-mère.

Lorsque vous regardez les processus électoraux, il importe de se pencher sur l'aspect accessibilité. Comme la plupart d'entre vous l'auront remarqué, lorsque je suis arrivée ici hier matin, j'ai eu de la difficulté à pénétrer dans l'immeuble car l'appareil n'était pas disponible. Bien souvent, les personnes handicapées doivent utiliser la porte arrière pour pénétrer dans un immeuble.

Il est plutôt dégradant, à l'époque où nous vivons, d'avoir à utiliser la porte arrière plutôt que l'entrée principale, et c'est ce que j'ai dû faire hier, car en dépit de la taille de cet hôtel, l'accessibilité peut être un problème.

Lorsque vous regardez le processus électoral, il importe d'examiner sa viabilité sur le plan de la protection de la vie privée et de la confidentialité. Si vous prenez nos élections fédérales, l'on tient compte de la protection de la vie privée, l'on tient compte de la confidentialité de l'identité du candidat pour lequel, nous autres personnes handicapées, votons. L'on ne peut pas dire la même chose des élections des Premières nations.

My heart goes out to the individuals who sat up here and said that they do not agree with individuals to vote off reserve. I, for one, disagree with that because I feel it is important that I have my say when it comes to who is chief on my reserve.

I come from a long line of politicians in my family — my father; my brother who spoke yesterday who was chief of our reserve and is now the grand chief; and also my other brother, Dennis Whitebird, who was former chief, grand chief, AMC grand chief, and is also now treaty commissioner.

When I look back at the politics in my life and at all the things I have gone through, of listening to what has happened not only at my First Nation community, but also being off reserve, I feel that we have to have a voice for the persons who do not have voices. These are the people who live here in Winnipeg that have disabilities.

When you look around at the voices that are here to speak on behalf of the people that live off reserve, I think about how it was not advertised or set out for our people here in Winnipeg, urban First Nation people, to be available to come and voice their concerns.

In our database, I have approximately over a thousand individuals. I probably could have notified a few of them that they could have come and voiced their concerns here but, unfortunately, I just read this in the paper last Friday. When you look at the City of Winnipeg, and the majority of our individuals who live off reserve live on social assistance, the majority of them cannot afford *The Winnipeg Free Press*, to be able to read about this whole situation that is going on right now. And yet, I feel that it is a very important process, and that people with disabilities have a right to voice their concerns, and have a right to be able to sit here at the table, to come in here in front of the Senate and say to you just exactly what they feel when it comes to off-reserve voting.

Our people are just as important, especially when it comes to people with disabilities, because we are the voices that are not heard. We are always the people that are put on the bottom of the totem pole, and always have been throughout the years. We have been trying to get our leadership to look and to be part and parcel to what our plight is, as far as people with disabilities in Manitoba are concerned.

With that, I would like to bring my concerns to this table on behalf of First Nation people with disabilities.

Jean Courchene, as an individual: Good afternoon. I am from Fairford First Nation. I heard about this forum yesterday morning and I wanted to come. I only had three dollars in my pocket when I came. I used my Visa card to get to Winnipeg, to buy gas. That is an example of what it is like for grassroots people to get around. They have no access to attend forums of any type, anywhere, and they have no voice.

J'ai le cœur gros lorsque je pense aux personnes qui sont venues s'asseoir ici et qui ont dit ne pas vouloir que les personnes vivant hors réserve puissent voter. Je ne suis pour ma part pas d'accord, car j'estime qu'il est important que j'aie mon mot à dire quant au choix du chef de ma réserve.

J'appartiens à une famille qui a une longue lignée de politiciens — mon père, mon frère, qui a pris la parole hier, qui a été chef de notre réserve et qui est aujourd'hui le grand chef, ainsi que mon autre frère, Dennis Whitebird, un ancien chef, grand chef, grand chef de l'AMC et qui est également aujourd'hui commissaire aux traités.

Lorsque je songe au volet politique de ma vie et à toutes les choses que j'ai vécues, et à tout ce que j'ai entendu sur ce qui se passait non seulement dans ma collectivité de Première nation mais également ailleurs, du fait que je ne vivais pas dans la réserve, j'estime qu'il nous faut avoir une voix pour les personnes qui n'en ont pas. Et je veux parler des personnes handicapées vivant ici à Winnipeg.

Si l'on regarde autour de la salle, il s'y trouve des voix qui sont ici pour parler au nom des personnes vivant en dehors de la réserve, mais il faut savoir qu'il n'y a pas eu de publicité ou de communication à l'intention des nôtres ici à Winnipeg, des Autochtones urbains, pour qu'eux aussi puissent venir exprimer leurs doléances.

Dans notre base de données, j'ai plus de 1 000 personnes. J'aurais sans doute pu en avertir quelques-unes qu'elles pouvaient venir ici faire part de leurs préoccupations mais, malheureusement, je n'ai vu cela dans le journal que vendredi dernier. Si vous prenez la ville de Vancouver, la majorité des nôtres vivant en dehors des réserves sont des assistés sociaux, dont la plupart n'ont pas les moyens de s'acheter *The Winnipeg Free Press*, pour être au courant de toute la situation entourant ce qui se passe à l'heure actuelle. Or, j'estime qu'il s'agit d'un processus très important, et que les personnes handicapées ont le droit d'exprimer leurs préoccupations, ont le droit de s'asseoir ici à la table, de venir comparaître devant le comité sénatorial et de vous dire exactement ce qu'elles pensent au sujet du vote hors réserve.

Les nôtres sont tout aussi importants, surtout lorsqu'il s'agit de personnes handicapées, car nous sommes les voix qui ne se font pas entendre. Nous sommes toujours ceux qui sont au bas du totem, et c'est le cas depuis des années. Nous nous efforçons de convaincre nos dirigeants de regarder, de comprendre et de partager notre triste situation, en tant que personnes handicapées au Manitoba.

Voilà les préoccupations que je souhaitais déposer à la table pour le compte des personnes handicapées membres des Premières nations.

Jean Courchene, à titre personnel : Bonjour. Je viens de la Première nation Fairford. J'ai entendu parler hier de cette tribune et je tenais à venir. Je n'avais que trois dollars dans mes poches lorsque je suis arrivée. J'ai utilisé ma carte Visa pour me rendre à Winnipeg, pour acheter de l'essence. Voilà qui illustre ce que c'est pour les gens de la base lorsqu'ils veulent se déplacer. Ils n'ont aucun accès pour pouvoir assister à des tribunes de quelque genre que ce soit, où que ce soit, et ils n'ont pas de voix.

We are not told of what is happening when there are meetings, chiefs' meetings, any type of a meeting, we are not told.

This election reform you are talking about is badly needed. At our last election in Fairford, there was a line-up right up to the chief's bedroom where people were being paid for their vote. The mail-in ballots, there were 200 of them completely identical, signed by the same witness. Now, do not tell me that is coincidence.

If we are having election reform at the band level, we need it at the provincial level too, and at the national level. As it stands now, we do not vote for the grand chief or any of the regional grand chiefs in Manitoba, and we do not vote for the national chief. Yet we are very, very much over-governed.

We have maybe about 10 governments that we are under. At the band level, tribal level, regional level, provincial level, the national level, we have co-managers, we have receiverships, we have the province, we have the Government of Canada, and we have hundreds and hundreds of committees at every level of the chiefs' organizations. They are committees chaired by chiefs and members of chiefs, and we do not hear of what goes on. The only time we hear is if we happen to come across *Grassroots News* or some of the native magazines.

We need to have changes. We cannot carry on like this. Every so often, government sets about to hear what Aboriginal people are saying.

In 1982, I heard the native leaders plead and beg the Government of Canada for self-government and nothing happened. In Manitoba, they spent about $59 million on a memorandum of understanding on the framework agreement for self-government. Midway, the project was halted after all that money had been spent.

Then we had the Government of Canada and the Aboriginal peoples sectoral sessions on housing, economic development, health and education right across Canada. I attended some of those sessions and told the Aboriginal people at the Calgary meeting — the government is just wanting to know where we are at and what we are thinking. That is how it appears to me, that is how it looks, and nothing happens out of all this money being spent.

We had the super big royal commission. What came out of that after all those millions were spent? We still live in poverty. My husband does not even have a road to go to his house. He has to sleep at his niece's house after a rain or a big snowstorm.

Nobody wants to talk about poverty. We cannot talk about poverty; we will look bad. I see poverty and it hurts me. I cry because of poverty. It breaks my heart. Yet I see the wealth of this

On ne nous dit pas ce qui se passe lorsqu'il y a des réunions, des réunions de chefs ou n'importe quelle autre réunion; on ne nous tient pas au courant.

Cette réforme électorale dont vous parlez, nous en avons sérieusement besoin. Lors de notre dernière élection à Fairford, il y avait une file d'attente jusqu'à la Chambre à coucher du chef pour que les gens se fassent payer pour leur vote. Pour ce qui est des bulletins de vote postaux, il y en a eu 200 qui étaient tout à fait identiques, signés par le même témoin. Ne venez pas me dire c'était un pur hasard.

S'il va y avoir une réforme électorale au niveau des bandes, alors il nous en faut également une au niveau provincial ainsi qu'au niveau national. Dans l'état actuel des choses, nous ne votons pas pour le grand chef ni pour l'un quelconque des grands chefs régionaux au Manitoba, et nous ne votons pas pour le chef national. Or, nous sommes beaucoup trop sur-gouvernés.

Nous sommes assujettis à une dizaine de gouvernements sans doute. Au niveau de la bande, au niveau tribal, au niveau régional, au niveau provincial, au niveau national, nous avons des cogestionnaires, nous avons des séquestres, nous avons la province, nous avons le gouvernement du Canada, et nous avons des centaines et des centaines de comités à chaque palier des organisations de chefs. Il s'agit de comités présidés par des chefs et réunissant des chefs, et nous n'entendons jamais parler de ce qui s'y passe. Nous n'en avons que quelques échos s'il nous arrive de tomber sur *Grassroots News* ou quelque autre revue autochtone.

Il nous faut des changements. Nous ne pouvons pas continuer ainsi. De temps à autre, le gouvernement entreprend d'entendre ce qu'ont à dire les Autochtones.

En 1982, j'ai entendu des dirigeants autochtones supplier le gouvernement du Canada pour obtenir l'autonomie gouvernementale, mais rien n'est arrivé. Au Manitoba, environ 59 millions de dollars ont été dépensés sur un protocole d'entente relativement à l'Entendre-cadre sur l'autonomie politique. À mi-parcours, le projet a été stoppé après que tout cet argent ait été dépensé.

Puis il y a eu les séances sectorielles du gouvernement du Canada et des peuples autochtones sur le logement, le développement économique, la santé et l'éducation, et ce à l'échelle du pays. J'ai assisté à certaines de ces séances et ai dit aux Autochtones lors de la réunion de Calgary que le gouvernement souhaitait simplement savoir où nous en étions et ce que nous avions en tête. C'est l'impression que j'en ai, c'est à cela que cet exercice ressemble, et tout cet argent qui est dépensé ne débouche sur rien.

Nous avons eu la super grosse commission royale. Qu'en est-il sorti, une fois tous ces millions de dollars dépensés? Nous continuons de vivre dans la pauvreté. Mon conjoint n'a même pas une route qui mène à sa maison. Il doit dormir dans la maison de sa nièce après une pluie ou une grosse tempête de neige.

Personne ne veut parler de la pauvreté. Nous ne pouvons pas parler de la pauvreté; nous ferions mauvaise impression. Je vois la pauvreté et cela me blesse. Je pleure à cause de la pauvreté. Cela

country, the country that once belonged to our people, the Indian people. How long are we going to sit back and take this abuse we are getting from our government and from our people? Where is the bill of sale for our country? We do not get anything from our resources. When are we going to get the resources that belong to us?

We cannot even pay for my electricity half of the time. I fetch my own water at this day and age. We have millions of dollars that are being given to Pakistan and Afghanistan and we have people in our own country starving. Meegwitch.

The Chair: Thank you.

Senator Dyck: I have a quick question for Ms. Shannacappo. You said that you had not really heard about this until you saw it in the paper. Would you make a recommendation as to how we could get news of such an event out better to people that are actually in the community?

Ms. Shannacappo: There are a lot of individuals and native newspapers here in the city. We also have our native radio station here that is available. Also, I am surprised that the Assembly of Manitoba Chiefs did not allow people — usually when there is something going on for the AMC, they put notification out and there was nothing. There is a great big bulletin board right at the AMC building where individuals go. All the other tribal offices and native offices here at the city could have put up notifications on bulletin boards where people enter, but there was nothing. I am surprised by that.

The Chair: The information that I have is that it was in the *First Nations Drum* or is it the *Grassroots News*?

Ms. Courchene: The *Grassroots*.

The Chair: It was in there. But maybe we did not give it enough time and we apologize for that. We learn from our errors, and hopefully we will make it right the next time.

Ms. Courchene: Excuse me, but could I ask a question? I heard you say a pilot project a number of times. When we started with the residential school negotiations, we came up with one petition. Then all of a sudden, they threw pilot projects at us and gave us 12 pilot projects for Canada, across Canada. We felt like we were being divided right there, and conquered right there.

The Chair: I do not see this is divide and conquer, the pilot —

Ms. Courchene: But it weakens us every time we are divided.

me brise le cœur. Or, je vois la richesse dans ce pays, ce pays qui appartenait autrefois aux nôtres, aux Indiens. Pendant combien de temps allons-nous laisser faire et tolérer le traitement abusif que nous infligent notre gouvernement et les nôtres? Où est l'acte de vente de notre pays? Nous ne touchons rien en provenance de nos ressources. Quand allons-nous obtenir les ressources qui nous appartiennent?

La moitié du temps, je ne peux même pas payer ma note d'électricité. À l'époque où nous vivons, je dois encore aller puiser mon eau. L'on donne des millions de dollars au Pakistan et à l'Afghanistan, mais nous avons dans notre propre pays des gens qui ont faim. Meegwitch.

Le président : Merci.

Le sénateur Dyck : J'ai une petite question rapide pour Mme Shannacappo. Vous avez dit ne pas avoir entendu parler de ces rencontres avant d'avoir vu quelque chose dans le journal. Pourriez-vous nous faire une recommandation afin que nous puissions mieux communiquer la tenue de tels événements aux gens vivant dans la collectivité?

Mme Shannacappo : Il y a dans cette ville beaucoup de gens et beaucoup de journaux autochtones. Nous avons également ici une station de radio autochtone. Je suis également étonnée que l'Assembly of Manitoba Chiefs n'ait pas permis aux gens — en règle générale, lorsqu'il se passe quelque chose qui intéresse l'AMC, elle publie des avis, mais il n'y a rien eu. Il y a dans les locaux de l'AMC un grand tableau d'affichage que consultent les gens. Tous les autres bureaux tribaux et bureaux autochtones ici en ville auraient pu épingler des avis sur les tableaux d'affichage qui sont accrochés dans les entrées, mais il n'y a rien eu. Cela me surprend.

Le président : D'après les renseignements dont je dispose, un avis a été publié dans *First Nations Drum* ou bien était-ce dans *Grassroots News*?

Mme Courchene : Dans *Grassroots*.

Le président : L'avis a été publié dans ce journal. Mais peut-être que nous n'avons pas donné un préavis suffisant, et nous nous en excusons. Nous devons mettre à profit les fautes commises, et j'espère que notre tir sera le bon la prochaine fois.

Mme Courchene : Excusez-moi, mais puis-je poser une question? Je vous ai plusieurs fois entendu parler d'un projet pilote. Lorsqu'ont débuté les négociations au sujet des écoles résidentielles, nous avons produit une pétition. Puis, tout d'un coup, on nous a lancé des projets pilotes et on nous en a donné 12 pour le Canada, pour tout le pays. Nous avions tout de suite eu le sentiment qu'on cherchait à nous diviser pour mieux régner.

Le président : Je ne vois pas de désir de diviser pour régner, et le projet pilote...

Mme Courchene : Mais cela nous affaiblit chaque fois que nous sommes divisés.

The Chair: The thing is that we are trying to deal with an amalgamation with Treaty One in regards to this. I take your submission, and I am sure the other committee members will take your submission seriously in our consideration before we enter into anything.

Our next witness, senators, is Chief Glenn Hudson from the Peguis First Nation. He was with us yesterday as part of the Treaty One group. He is here to make remarks in regards to his First Nation.

Chief, the floor is yours.

Glenn Hudson, Chief, Peguis First Nation: I want to thank you again for the opportunity to present. I know there was a group just ahead of me that presented before me, but that is the type of style of leadership that I undertake at Peguis. People are free to speak at their will, whether it is band meetings, which we started implementing this past term. That was the first time we had a band meeting in our community in over 12 years, specifically focusing on general items of discussion. I just wanted to make you aware of that.

I prepared some speaking notes with respect to, obviously, elections, and some of the problems that I faced. The presentation given previously mirrored my position at the time when I was running for this office.

Our population is about 8,700 people, of which 4,500 live on reserve. I grew up in Peguis, and ended up running consecutively for four terms before I became elected. I just want to note that I do have a degree in engineering and, obviously, wanted to return home to assist and benefit the community. Chief was one position where I saw there were a lot of issues. We have a lot of issues in our First Nation communities but it was always a goal of mine, ever since I was a young kid, to lead our community. I think I prepared myself for that.

Upon returning home, I became concerned with the conditions of the community and the plight of our people, our youth, and decided to do something to improve matters. Obviously, elections were one of the main issues.

At Peguis, it was a time of suffering, ails of the First Nation community, as in any other community, high unemployment, economic development was depressed, high dropout rates among our youth, and a big deficit which was climbing in our community. To let you know, I inherited a deficit of $26 million coming in, in our community.

To say things are perfect, no, they are not; they are far from perfect in our community.

On my fourth attempt, I was elected with a slight majority of around 66 votes. In my third term, I lost. On my third try, I lost by 29 votes at the time and ended up deciding to appeal, to go through the appeal process as set out under the Indian Act.

Le président : Ce que nous essayons de faire c'est traiter d'une fusion sur ce plan en ce qui concerne les Premières nations du Traité 1. Je prends bonne note de vos propos, et je suis convaincu que les autres membres du comité les prendront au sérieux et en tiendront compte avant que nous n'entreprenions quoi que ce soit.

Sénateurs, le témoin suivant est le chef Glenn Hudson, de la Première nation Peguis. Il a été des nôtres hier dans le cadre du groupe représentant les Premières nations du Traité 1. Il est ici pour s'entretenir avec nous au sujet de sa Première nation.

Chef, vous avez la parole.

Glenn Hudson, chef, Première nation Peguis : Je vous remercie encore une fois de l'invitation à intervenir. Je sais qu'un autre groupe m'a précédé, mais cela montre le style de leadership que je pratique à Peguis. Les gens sont libres de parler à volonté, que ce soit lors des réunions de bande, que nous avons commencé à tenir depuis peu. C'était la première fois que nous avons organisé une assemblée de bande dans notre collectivité depuis 12 ans, pour discuter de questions générales. Je voulais simplement vous le faire savoir.

J'ai rédigé quelques notes pour mon exposé, traitant évidemment des élections et de certains des problèmes que j'ai rencontrés. Mon intervention précédente expliquait ce qui était ma position lorsque j'étais candidat à mon poste.

Nous avons une population d'environ 8 700 personnes, dont 4 500 vivent dans la réserve. J'ai grandi à Peguis, et ai été candidat quatre fois de suite avant d'être élu. Je signale simplement que je possède un diplôme d'ingénieur et j'ai évidemment voulu revenir dans la réserve pour servir la collectivité. Le rôle de chef en est un où je voyais beaucoup de problèmes. Nous avons beaucoup de problèmes dans nos collectivités autochtones, mais j'ai toujours eu comme objectif, depuis l'enfance, de diriger notre communauté. Je pense m'être préparé à cela.

À mon retour, j'ai été affligé de voir les conditions de vie dans la communauté et la triste situation des nôtres, de nos jeunes, et ai décidé d'agir pour améliorer les choses. Manifestement, les élections étaient l'un des gros problèmes.

Chez les Peguis, c'était une époque de souffrances, les mêmes qui affligent toutes les collectivités autochtones, marquées par un chômage élevé, un faible développement économique, des taux de décrochage scolaire élevés chez nos jeunes et un gros déficit budgétaire qui ne cessait d'augmenter. Sachez que j'ai hérité d'un déficit de 26 millions de dollars à mon arrivée.

Je ne prétendrai pas que la situation aujourd'hui est parfaite, non, loin de là.

Lors de ma quatrième tentative, j'ai été élu avec une courte majorité de 66 voix. À ma troisième tentative, j'ai perdu par 29 voix et ai décidé d'interjeter appel, de suivre le mécanisme d'appel prévu par la Loi sur les Indiens.

There were many criticisms concerning the fixed two-year term. Under the Indian Act, it was difficult. One of the main things, as I expressed previously, is having these two-year terms. It drives a stake and obviously divides our community very much when it comes time for these competitions and elections.

To let you know, from the many people who have looked at it and the feedback I have gotten, being a chief or councillor is an employment position. Certainly, to me, it is a position that is held in high regard. Obviously, you want to try and come back and benefit your community. That was my plan, my outlook in this political arena.

Obviously, the two-year term is inadequate as far as long-term initiatives and reforms that are necessary to build a proper foundation for community development. The result is often a rush to achieve progress within the term of office.

My first six months, eight months, I spent just getting acquainted with the position and our situation and, obviously, dealing with government. But the two-year window, at Peguis, we have never had a frequent turnover as far as council goes. Once you were elected, either as chief or as council, and once you had been replaced in that position, the history in our community is you never return to office if you have held the position before. I think the people at Peguis make up their minds in terms of their decisions on who they go with as far as elected leaders. Not once has a council member or a chief that ran for re-election got elected.

Obviously, it is mentioned about politicians, as far as dealing with less honest ways to hold on to power. To me, in our community, I wanted to disperse that power and have the people decide in terms of who represents them, not only at the council level, but as mentioned previously we are going through a land claims process where the officials, the trustees, are elected. The same thing with the school board.

Under my first term in office, at the request of the community, we implemented school board elections. Right now, I know this is one item that is in the process of being appealed. We have our own process that we have set up internally to carry out the procedures and the processes involved, but set up our own electoral officer, and the process there as far as the deputy electoral officer, they are the people from Peguis who have experience running those elections and also the appeal mechanism. Developing those procedures, we also had a person who is held in high status within the Manitoba community. Even across the country, Judge Murray Sinclair has been involved with developing our processes there, but he is also involved with our membership, our membership committee.

Having people like this on board builds a lot of integrity and a lot of structure in terms of those processes.

The school board is no different, the way I look at it. The way we have approached things is to do exactly that, to ensure the integrity of the process — but there needs to be a redress mechanism. We have done that, where a former RCMP officer

Le mandat fixe de deux ans faisait l'objet de nombreuses critiques. C'était difficile sous le régime de la Loi sur les Indiens. L'une des principales difficultés, comme je l'ai dit, était ces mandats de deux ans. Chaque fois qu'arrive la date de ces compétitions et élections, c'est une source de discorde dans notre collectivité.

D'après toutes les personnes qui se sont penchées là-dessus et les réactions que j'ai recueillies, le poste de chef ou de conseiller est un emploi. À mes yeux, en tout cas, c'est un poste de grand prestige. Forcément, on a envie de revenir et d'œuvrer pour le bien de sa communauté. C'était mon plan, mon projet dans l'arène politique.

Évidemment, un mandat de deux ans est trop court pour entreprendre les initiatives et les réformes de long terme qui sont nécessaires pour asseoir le développement communautaire. Il en résulte que souvent l'on se précipite pour réaliser des progrès avant l'expiration du mandat.

J'ai passé les premiers six à huit mois de mon mandat à simplement me familiariser avec la fonction et notre situation et à traiter avec le gouvernement. Mais malgré la fenêtre de deux ans, à Peguis nous n'avons jamais eu un gros roulement au conseil. Une fois que vous avez été remplacé dans votre fonction de chef ou de membre du conseil, l'histoire de notre communauté montre que vous ne retrouvez jamais le poste une fois que vous l'avez perdu. Je pense que les électeurs de Peguis prennent leurs décisions une fois pour toutes sur le choix des dirigeants qu'ils veulent élire. Nul membre du conseil ou nul chef n'a jamais été réélu.

Évidemment, comme on le dit au sujet des politiciens, il existe des façons moins honnêtes de s'accrocher au pouvoir. Moi-même, dans notre collectivité, j'ai voulu disperser le pouvoir et laisser les gens décider par qui ils veulent être représentés, non seulement au niveau du conseil, mais aussi à celui des délégués élus qui négocient les revendications territoriales. Il en va de même du conseil scolaire.

Au cours de mon premier mandat, à la demande de la collectivité, nous avons mis en place des élections au conseil scolaire. Un appel à ce sujet est en cours d'examen. Nous avons mis en place nos propres mécanismes internes pour ce qui est des procédures et processus à cet égard, avec la décision de notre propre agent électoral et agent électoral adjoint, qui sont des membres de la bande ayant l'expérience de l'organisation de ces élections et du mécanisme d'appel. Pour élaborer ces procédures, nous avons bénéficié de l'aide d'une personne qui jouit d'une haute estime au Manitoba et dans tout le pays. Le juge Murray Sinclair nous a aidé à élaborer nos mécanismes et il s'occupe également de notre comité de l'appartenance.

Avoir des personnes comme cela au conseil contribue beaucoup à l'intégrité et à la légitimité de la structure de ces mécanismes.

Le conseil scolaire n'est pas différent à cet égard, à mon point de vue. La façon dont nous avons abordé ces élections est précisément la même, à savoir qu'il fallait garantir l'intégrité du processus — mais il faut aussi un mécanisme de recours. C'est ce

with 25 years within the RCMP sits on the appeal committee. We also have a person with a law degree who sits on the appeal committee and also an elder within the community. Those people have made the decisions in terms of the outcomes of any appeals involving our school board elections.

Currently, we are in the process of developing our own governance structure which has never been undertaken before in our community. That is a similar process we are going through to accommodate band elections because of the inadequacies of the Indian Act elections.

As far as instability and uncertainty go, within our political system, that is where it arises. Concerning the Indian Act introduced in the *Corbière* case, I know it mentioned allowing people off reserve to participate in the elections.

To me, you are a status Indian wherever you go. People ask me, wherever I am, where are you from? The first thing I say is I am from Peguis First Nation. It is not from Manitoba, it is not from Canada, it is not from the municipality or the town where I reside, that is close to us I should say, it is from Peguis First Nation. So we have a lot of pride in terms of identifying our home.

But under *Corbière* also, that was implemented without a duty to consult and obviously the duty to accommodate. But when it comes down to allowing people to participate in our electoral processes, it should be open to people as part of our nation.

To me, at Peguis, we have gone through a situation as a result of our land claim process. We have been divided for the past 100 years because of the illegal surrender of our former reserve. Now is the opportunity to bring our nation back together, regardless of where you live, whether it is on Peguis or whether it is in the City of Winnipeg or Selkirk, or for that matter, New Zealand. We have one member that is there and who is in constant contact with our First Nation.

When it comes down to this process, the way I look at it, as a leader and obviously as a person, we are part of one nation, and that being Peguis First Nation.

Traditionally, when you go back even beyond the dates of treaty, we did not reside in just one area; there were many, many areas as far as the resources available for living at the time, and we were able to freely migrate throughout the province or the country. I think that is a bit of a reflection in allowing our people, both on and off reserve, to participate in this electoral process. It reflects that.

It was done in such a way that we were not consulted and, obviously, we are not accommodated. Right now, when it comes to our funding, for example, a lot of our funding comes from our on-reserve population where we have more than half living away from our community.

With regard to the shortcomings of extending that process, this funding should have come with it because there are a lot of people in need out there and that have maintained and resided around

que nous avons établi, avec un ancien agent de la GRC ayant passé 25 années dans la GRC siégeant au comité d'appel. Nous avons également comme membre de ce comité d'appel une personne diplômée en droit et un aîné de la collectivité. Ce sont ces personnes qui tranchent tous les appels contre les élections au conseil scolaire.

Nous mettons actuellement en place notre propre structure de gouvernance, ce qui est une première dans notre collectivité. Nous suivons un processus similaire pour mettre au point le mode de scrutin des élections de bande à cause des insuffisances des procédures électorales de la Loi sur les Indiens.

Pour ce qui est de l'instabilité et de l'incertitude dans notre système politique, c'est là qu'elles prennent leur origine. La Loi sur les Indiens a été invoquée dans la cause *Corbière,* avec pour conséquence que les membres hors réserve de la bande ont reçu le droit de participer aux élections.

À mes yeux, on est un Indien inscrit partout où l'on se trouve. Où que je sois, on me demande toujours d'où je viens. La première chose que je réponds, c'est que j'appartiens à la Première nation Peguis. Je ne dis pas que je viens du Manitoba, ou du Canada, ou de la municipalité ou de la ville où j'habite, qui est d'ailleurs toute proche, je dis que je viens de la Première nation Peguis. Nous sommes donc très fiers de cette appartenance.

Mais le jugement *Corbière* a été mis en œuvre en ignorant l'obligation de consultation et l'obligation d'accommodement. Mais lorsqu'il s'agit de décider qui peut participer aux élections, le vote devrait être ouvert à tous ceux qui font partie de notre nation.

À mes yeux, à Peguis, nous avons connu une situation qui a résulté de notre processus de revendications territoriales, nous avons été divisés au cours des 100 dernières années à cause de la cession illégale de notre ancienne réserve. Nous avons maintenant l'occasion d'unifier de nouveau notre nation, indépendamment du lieu où l'on vit, que ce soit à Peguis ou dans la ville de Winnipeg ou à Selkirk ou même en Nouvelle-Zélande. L'un de nos membres y réside et il est en contact constant avec notre Première nation.

De ce point de vue, de la façon dont je vois les choses comme leader et comme personne, nous sommes tous membres d'une nation, cette nation étant la Première nation Peguis.

Traditionnellement, lorsqu'on remonte en arrière jusqu'à l'époque précédant les traités, nous n'habitions pas toujours au même endroit; nous nous déplacions pour aller là où se trouvaient les ressources permettant de subsister à l'époque, et nous nous déplacions librement à travers la province ou le pays. Je pense que le fait d'autoriser les nôtres, qu'ils vivent dans la réserve ou en dehors, de participer aux élections est un reflet de cette histoire.

Cela a été fait sans la consultation qui était requise et, manifestement, sans accommodement. Aujourd'hui, sur le plan de notre financement, par exemple, ce que l'on nous verse est fonction de la population de la réserve alors que plus de la moitié vit en dehors de la réserve.

En ce qui concerne l'ouverture du droit de vote, il aurait dû s'accompagner d'un financement accru car il y a beaucoup de nécessiteux qui ont continué à vivre dans ce qui était notre

our former reserve, which was taken illegally. They still feel that we need to be accountable to them. Their needs need to be addressed. Given the funding situation, it makes it very difficult.

In terms of setting a fixed term and common-day elections that will promote efficiencies in standard elections, we certainly are looking at extending to a three- or four-year mandate. It will be decided upon by the community because, ultimately, that is who makes the decision in terms of implementing any type of measures involving a common process set out for the community.

As far as the capacity in dealing with election administration and appeal mechanisms, it was mentioned previously that the electoral officer was related to me. That is not fact and, obviously, that appeal will be dealt with. The person who does run our elections within Manitoba is probably held in the highest regard and is a senior, was a senior officer in the RCMP. He conducts himself accordingly. We felt that bringing in accountability and transparency, and making sure that things are done appropriately, this was the person for us. He has a background working in First Nation communities, but also is married to a First Nation person. So he understands the conditions that we are faced with involving not only elections, but just general conditions in our communities associated with our people.

As far as dealing with our individual process, as I mentioned, I did run for four consecutive terms. On the fourth term, I was elected. Given the third term, we were faced with a situation where there were things, benefits being handed out, money, furniture, et cetera. We had gone through a judicial review on this process. It took on the order of eight months to get a response back from the government involving this appeal. That is the reason we were not satisfied with the outcome, the findings from the Department of Indian and Northern Affairs and the people in charge in Ottawa. We ended up pursuing a judicial review. After a long, arduous and drawn-out process, it was two months before the next election that our judicial review was heard. This is 22 months out of a 24-month term. Judge McTavish, who presided over our judicial review, had determined there were in fact problems with our electoral process and findings with regard to corruption.

I will just read to you the direct statement from the judge at the time. The statement indicates that the decision that the evidence did not support a finding of corruption was unreasonable as it was based on erroneous findings of fact and made without regard to the evidence presented. That was it.

Senator Sibbeston: It is difficult to understand because there are so many negatives just the way it reads. Can you read it again?

Mr. Hudson: The decision that the evidence, as far as the judicial review went, did not support a finding of corruption was unreasonable. Meaning that there was. It was based on erroneous findings, which the INAC system had determined, of fact and was made without regard to the evidence presented. We went through the process of going through the appeal. An appeal officer

ancienne réserve, qui nous a été prise illégalement. Ils pensent toujours que nous leur devons des comptes. Leurs besoins doivent être pris en considération. Mais vu la situation financière, c'est très difficile.

Pour ce qui est d'avoir des durées de mandat uniformes et des élections le même jour partout de façon à rationaliser les scrutins, nous sommes certainement en faveur du passage à des mandats de trois ou quatre ans. La collectivité en décidera car, en fin de compte, c'est elle qui prend les décisions sur toute mesure résultant d'un code électoral commun.

En ce qui concerne l'administration des élections et les mécanismes d'appel, quelqu'un a mentionné tout à l'heure que l'agent électoral m'était apparenté. Ce n'est pas vrai et, évidemment, cet appel sera tranché. La personne qui organise nos élections au Manitoba jouit d'une haute estime et est un ancien cadre de la GRC. Il se comporte en conséquence. Nous pensons qu'il était la personne toute désignée pour assurer la reddition de comptes et la transparence et veiller à ce que tout se passe dans les règles. Il a l'habitude de travailler dans les collectivités autochtones et il a aussi épousé une Autochtone. Il comprend donc bien les difficultés qui existent chez nous, non seulement sur le plan électoral, mais aussi celui des conditions de vie générales des nôtres.

En ce qui concerne nos élections individuelles, comme je l'ai mentionné, j'ai été candidat pour quatre mandats de suite. À ma quatrième candidature, j'ai été élu. Lors de la troisième élection, nous avions une situation où des avantages, de l'argent, des meubles avaient été distribués. Ce scrutin a fait l'objet d'un contrôle judiciaire. Il a fallu attendre huit mois pour obtenir une réponse du gouvernement sur cet appel. C'est pour cela que nous n'avons pas été satisfaits du résultat, des conclusions du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et des responsables d'Ottawa. Nous avons donc demandé un contrôle judiciaire. Après un processus long et ardu, la cause a été entendue deux mois seulement avant l'élection suivante. C'était donc au bout de 22 mois sur un mandat de 24 mois. Le juge McTavish, qui a présidé notre contrôle judiciaire, a conclu qu'il y avait effectivement eu des problèmes avec notre scrutin et des actes de corruption avérés.

Je vais vous lire un passage du jugement. Il indique que : « La décision selon laquelle les éléments de preuve ne justifiaient pas un constat de corruption était déraisonnable car fondée sur des constatations de faits erronées et ignorait les éléments de preuve présentés ». Voilà.

Le sénateur Sibbeston : C'est difficile à comprendre, car il y a tellement de négations dans la formulation. Pourriez-vous relire cette citation?

M. Hudson : Le contrôle judiciaire établit que la décision voulant que les éléments de preuve ne justifiaient pas un constat de corruption était déraisonnable. Autrement dit, il y a eu corruption. La décision initiale d'AINC était fondée sur des constatations de faits erronées et ignorait les éléments les éléments de preuve présentés. Nous avions interjeté appel. Un agent

assigned by INAC did his investigation and then a decision was made by the people who preside over appeals in Ottawa. That was the outcome of this judicial review from the judge's point of view.

Given that we received this decision in the 22nd month of a 24-month term, I was challenged by INAC officials to prove it. It took me three elections. It took me many dollars out of my own pocket and support from community members to prove this. And we did in the end. But what was done? Nothing. A new election was called. Obviously, the people who had participated in this outcome, in this finding, in this improper practice, were allowed to run. Why is that when a judge indicates there were problems?

Certainly, with the presentations given earlier, to me, I do not support that at all. I do not practice that. I know we have made many significant changes in our governance and our electoral process. Given that *Corbière* was imposed upon us without the duty to consult and accommodate, there were some pluses and minuses associated with it. To me, it allowed people to participate that did not have the ability to participate. They are part of our nation. I look at it from a positive point of view. It is nation building, allowing our people to have a say. On the negative side, we do not get the funding that come along with our people and making decisions as far as outcomes in our electoral processes and within the band business.

As stated, when I also went through this process, who do I go to when Indian and Northern Affairs Canada is not providing me with the adequate facts, the adequate decisions? Do I go to other chiefs, which I have done, but they did not want to be involved with another First Nations' affairs — running into barriers there. That is one of the main reasons why I do support a hands-off approach in terms of me being involved in these processes. I know the comment was made about band custom. And the way people look at it, it is customized. Who is it customized by? The current people in power, so they are going to swing it in their favour. To me, that is not the purpose and intent.

The reason that I support the Treaty One initiative is because there is an allowance that a council of elders may establish our appeal committee, or men or women or whoever it may be, youth, or even a council of chiefs, as far as having them make decisions surrounding an appeal mechanism. I certainly support that. Obviously, when I do get people involved, like a judge, like former RCMP officers that have over 25 years of experience and no problems with their history in working with the RCMP, they are credible people. Especially people with a legal background also. It is very difficult.

I know I am painted as a dictator but changes are hard to accept, especially when you are making positive changes in the community. When it comes down to a business approach, as far as our governance is concerned, yes, we are embarking on changes

d'appel désigné par AINC a fait son enquête et les responsables des appels à Ottawa ont rendu une décision. Le point de vue du juge qui a présidé au contrôle judiciaire était différent.

Étant donné que nous avons reçu ce jugement le 22e mois d'un mandat de 24 mois, les fonctionnaires d'AINC m'avaient sommé de prouver mes dires. Il m'a fallu trois élections. Il a fallu que je mette beaucoup d'argent de ma poche et il m'a fallu beaucoup de soutien des membres de la communauté pour apporter des preuves. Et nous y sommes parvenus en fin de compte. Mais qu'en a-t-il résulté? Rien. Une nouvelle élection a été déclenchée. Et ceux qui étaient la cause de ce résultat, de cette constatation, de ces manœuvres irrégulières, ont été autorisés à se présenter néanmoins. Comment cela se fait-il, alors qu'un juge a tranché qu'il y avait eu des problèmes?

En tout cas, par rapport aux interventions précédentes, je ne suis pas en faveur e cela du tout. Ce n'est pas le genre de choses que je pratique. Je sais que nous avons apporté de nombreux changements importants à notre gouvernance et à notre mode de scrutin. Étant donné que *Corbière* nous a été imposé sans égard à l'obligation de consulter et d'accommoder, cela s'est accompagné d'avantages et d'inconvénients. À mes yeux, cela a permis la participation aux élections de gens qui en étaient exclus auparavant. Ils font partie de notre nation. Je vois cela d'un œil favorable. Cela construit la nation, permet aux nôtres de s'exprimer. Du côté des inconvénients, cette ouverture n'a pas été accompagnée du financement que requiert la participation des nouveaux électeurs au scrutin et aux affaires de la bande.

Comme je l'ai dit, moi qui suis passé par ce processus, à qui est-ce que je peux m'adresser lorsqu'Affaires indiennes et du Nord Canada ne me donne pas les renseignements appropriés, ne prend pas les décisions adéquates? Est-ce que je m'adresse aux autres chefs, ce que j'ai fait, mais ils ne voulaient pas se mêler les affaires d'une autre Première nation — et je me heurte donc à des barrières. C'est l'une des raisons pour lesquelles je ne veux pas intervenir moi-même dans ces processus. Je suis pour le laissez-faire. Je sais que l'on parle de la coutume de la bande. Et de l'avis des gens, c'est un système coutumier. Mais il est taillé sur mesure par qui? Par ceux actuellement au pouvoir, et qui vont donc le structurer en leur faveur. À mes yeux, ce n'est pas là le but.

La raison pour laquelle je suis en faveur de l'Initiative du Traité 1 est qu'elle prévoit qu'un conseil d'anciens peut établir notre comité d'appel, ou désigner des hommes ou des femmes ou même des jeunes, ou même un conseil de chefs, pour prendre des décisions en appel. Je suis certainement en faveur de cela. Évidemment, lorsque je fais appel à des personnes telles qu'un juge, d'anciens agents de la GRC ayant plus de 25 années d'expérience qui n'ont jamais rencontré de problèmes au cours de leur histoire de travail dans la GRC, ce sont là des gens crédibles. C'est vrai également de personnes ayant des connaissances juridiques. C'est très difficile.

Je sais que l'on me présente comme un dictateur, mais il n'est jamais facile d'apporter des changements dans la communauté, surtout lorsque vous visez des changements positifs. Et lorsqu'il s'agit d'établir une gouvernance plus rationnelle, oui, nous

on governance, membership changes. Again, Judge Murray Sinclair presides over membership decisions. I do not have any problems with that.

We have a new human resources department. Our land claim trusts are decided upon by the people. One of the main things is an information officer to control the information in and out of our process. I certainly do not want to be a part of that, but there needs to be a policy and process in place to control those things. There are many other things.

I know it is not perfect. Obviously, people have their opinions, but they are entitled to their opinions. I certainly do not oppose that. I have always had an opinion as a young guy growing up. I used to ask a lot of questions and my parents encouraged that. So I do the same as a leader, people are entitled to their opinions and they will not lose their employment as far as stating their opinions. It is all based on credence and credibility, and establishing a process that has integrity and that can be sustained and accepted by the community. That is what I endorse.

The Chair: Is that your submission, sir?

Mr. Hudson: I know there are a lot of problems with this process, and I do want to see it changed. I know that it has been imposed upon us. Even the Indian Act itself is archaic. And elections, to me, when you take it back, when that system was introduced, it was obviously meant to control us as Indian people. That two-year mandate was meant to bring some dysfunction, I believe, within the community.

Having a four-year mandate, three- or four-year mandate, whatever it may be, we will let people decide as far as developing that electoral process, especially within our community. As First Nations' involvement in any changes under this Indian Act, we need to be involved. There is a duty on the part of the federal government to consult and accommodate. I just wanted to state those closing arguments.

Senator Sibbeston: The question of valid votes for people that are not on the reserve, you say you have 8,700, and 4,500 people live on the reserve. In your case, if all the people that do not live on the reserve vote, that can have a tremendous influence on the outcome of an election. So obviously, that is very important.

With regard to the ladies who were here before, you indicated that they thought there were problems with that. Is there a way to ensure that dealing with off-reserve ballots can be done so that it is not just seen to be fair — what would you recommend in terms of either changing it or working that system so that everybody thinks it is fair? I can understand, if I was living on the reserve, because you know the situation, you know day to day what is going on, so you feel you have a much greater knowledge of the issues. But someone living in New Zealand or Vancouver and so forth, is very far removed. They may not know the candidates, they may not know the issues, but are given a chance, the same chance as somebody living there on the reserve to voice their opinion.

lançons des changements en matière de gouvernance, surtout concernant l'appartenance. Là encore, c'est le juge Murray Sinclair qui préside aux décisions sur l'appartenance. Je n'ai aucune objection à cela.

Nous avons un nouveau département des ressources humaines. Nos fiducies de revendications territoriales sont régies par la population Une innovation majeure est un agent d'information contrôlant l'échange d'information dans notre processus. Je ne veux certainement pas m'en mêler, mais il faut une politique et un mécanisme en place pour contrôler ces choses. Il y a tellement d'autres aspects.

Je sais que ce n'est pas parfait. Bien sûr, chacun a sa propre opinion et chacun a droit à sa propre opinion. Je n'y suis certainement pas opposé. Moi-même, quand j'étais garçon, j'avais toujours une opinion. Je posais quantité de questions et mes parents m'y encourageaient. Et je fais donc de même comme chef, laissant chacun former son opinion et personne ne va perdre son emploi pour avoir exprimé son opinion. C'est tout une question de crédibilité, de mise en place d'un processus intègre que la communauté peut suivre et accepter. Voilà ce que je préconise.

Le président : Avez-vous terminé votre déclaration, monsieur?

M. Hudson : Je sais qu'il y a beaucoup de problèmes avec ce processus et je veux le voir changer. Je sais qu'il nous a été imposé. La Loi sur les Indiens elle-même est archaïque. Et les élections, si l'on remonte dans le passé à l'époque où ce système a été introduit, servaient à contrôler les Indiens. Ce mandat de deux ans visait à semer la discorde dans la communauté, à mon avis.

Nous laisserons les gens de notre communauté décider, dans le cadre du mode de scrutin, s'ils veulent un mandat de quatre ans, ou de trois ans. Nous devons avoir notre mot à dire sur tout changement apporté à la Loi sur les Indiens. Le gouvernement fédéral a l'obligation de consulter et d'accommoder. Voilà ce que je voulais dire en conclusion.

Le sénateur Sibbeston : Au sujet du droit de vote de ceux qui ne vivent pas dans la réserve, vous dites que votre Première nation compte 8 700 membres et que 4 500 vivent dans la réserve. Dans votre cas, si tous ceux qui vivent hors réserve votent, cela peut avoir une influence énorme sur le résultat d'une élection. C'est donc un sujet très important.

En ce qui concerne les dames qui ont comparu avant vous, vous dites qu'elles considèrent que cela pose des problèmes. Peut-on faire en sorte que le vote des membres hors réserve ne soit pas seulement perçu comme équitable — quels changements recommanderiez-vous à ce système pour que tout le monde le considère équitable? Je peux comprendre l'inquiétude, car ceux qui vivent dans la réserve connaissent la situation, savent au jour le jour ce qui se passe et considèrent donc avoir une bien meilleure connaissance des enjeux. Alors que quelqu'un qui vit en Nouvelle-Zélande ou à Vancouver et ainsi de suite est coupé de tout cela. Ces électeurs ne connaissent peut-être pas les candidats, ne connaissent pas les enjeux, mais ont tout autant la possibilité que quelqu'un qui vit dans la réserve de donner leur opinion.

Can you not see where that could be an issue? How do you propose to make it so that everybody thinks it is fair?

Mr. Hudson: One of the problems is contacting people afar like that. As I mentioned, there are people living in New Zealand and Gallup, New Mexico, as far as our members go. I know they are interested in our politics. In reaching out to them, that is why we have websites.

This past election, I went through a process where there was defamatory information being spread, and rumours and gossip on a website set out to go against me — but you do have to find ways to reach out to these people.

Having the membership list and list of addresses, I know I was in the same boat when I was running for this position. I felt that we were not being treated fairly. With respect to openly publishing that, we had to do our due diligence in reaching out to these people, whether checking phone lists, the white pages, whatever you may have.

As far as their participation, it is all part of nation building to me in terms of allowing them to participate. At the same time, in terms of trying to correct that, people walking in with multiple ballots, obviously there are families that may have five, ten people, and if somebody is driving out, well, here you go, take-my-ballot-with-you-kind-of-thing. I think you have to eliminate that and have those things postmarked and making sure they are mailed.

I know with us, there were problems that mirror the arguments here. We had a problem with the electoral officer that was appointed by Indian Affairs. In the end, he ended up getting ousted. So people mailed them in at free will. But to bring in a stack of ballots, I do not think is appropriate at all. That was one of my arguments also.

I know the electoral officer we have in place now, if he indicated that there were 10 people coming in with 10 ballots, he would question that. It is different if you have one or two or three extra family members who may vote.

I think the solution is to make sure they are mailed in and not just handed in.

Senator Sibbeston: Another question I have has to do with cost of appeal. Obviously, elections are contested and for various reasons. It seems like it is very much a part of the Indian election system. There is a lawyer that I know in northern Alberta who said that, over the last two years, one band spent over a million dollars just paying lawyers because of the appeal. Over the last five years, $20 million has been spent by various First Nations in northern Alberta to deal with appeals. A process that goes to the federal court is very costly. He says, too, it is very cumbersome. These federal judges do not know anything about Indian politics and the way things are on reserve and so forth. So they are forced, in a sense, to make decisions on a legalistic matter, which may not provide real justice to people.

Ne pouvez-vous comprendre que cela soit perçu comme un problème? Que proposez-vous pour que tout le monde considère cela comme juste?

M. Hudson : L'une des difficultés est de contacter les membres vivant très loin. Comme je l'ai mentionné, nous en avons en Nouvelle-Zélande et à Gallup, au Nouveau-Mexique. Je sais qu'ils s'intéressent à notre vie politique. Mais nous pouvons utiliser nos sites Internet pour garder le contact.

Lors du dernier scrutin, il se trouve que des propos diffamatoires à mon égard ont été répandus, et des rumeurs et des commérages sur un site Internet — mais il faut trouver des façons de garder le contact avec ces gens.

Lorsqu'on parle de publier la liste des membres et la liste des adresses, je sais que j'étais dans le même bateau lorsque j'étais candidat à ce poste. Je trouvais que nous n'étions pas traités équitablement. Nous avons dû nous-mêmes trouver le moyen de contacter ces gens, en les cherchant dans les annuaires téléphoniques, les pages blanches, et par d'autres moyens.

En ce qui concerne leur participation, pour moi tout cela s'inscrit dans l'édification de la nation. Mais il faut prévenir en même temps les abus, le fait que l'on voit des gens arriver avec plein de bulletins de vote remplis, parce que vous avez des familles qui comptent cinq, 10 personnes en dehors, et lorsque quelqu'un passe par chez elles on leur dit, tiens, prend donc mon bulletin de vote. Je pense qu'il faut éliminer cela et faire en sorte que tous les bulletins postaux soient envoyés par la poste et soient frappés du timbre postal.

Je sais que chez nous il y a eu des problèmes qui sont le reflet de ces objections. Nous avons eu un problème avec un agent électoral désigné par les Affaires indiennes. Il a fini par être démis de ses fonctions. Aussi, les gens postaient leurs bulletins à volonté. Mais arriver avec une pile de bulletins de vote ne me paraît pas du tout approprié. C'était également l'un de mes arguments.

Je connais l'agent électoral que nous avons en place aujourd'hui, s'il voyait 10 personnes arriver avec 10 bulletins de vote, il contesterait cela. C'est différent si vous avez un ou deux ou trois membres de la famille supplémentaires susceptibles de voter.

Je pense que la solution est de veiller à ce que les bulletins soient envoyés par la poste au lieu d'être remis en main propre.

Le sénateur Sibbeston : Une autre de mes questions porte sur le coût d'un appel. Il arrive évidemment que des élections soient contestées, pour diverses raisons. Cela semble faire partie intégrante du système électoral indien. Je connais un avocat dans le Nord de l'Alberta qui a dit qu'au cours des deux dernières années, une bande a dépensé plus d'un million de dollars rien qu'en honoraires d'avocat à cause de l'appel. Au cours des cinq dernières années, diverses Premières nations du Nord de l'Alberta ont dépensé 20 millions de dollars pour les appels. Un recours qui va jusqu'en Cour fédérale coûte très cher. Il dit aussi que c'est une procédure très lourde. Ces juges fédéraux ne connaissent rien à la politique indienne ni à la façon dont les choses se passent dans une réserve et ainsi de suite. Ils sont donc obligés, en un sens, de rendre des décisions sur une base purement légaliste, qui n'apporte pas une réelle justice aux intéressés.

In the future, recognizing that there are going to be appeals, what is the solution? I know in Ottawa, we asked the question of officials there. They say, yes, we have a small little group in headquarters here that deals with appeals and so forth. It seems that we do not have a good, efficient, knowledgeable and fair system to deal with appeals so what can we do? What would you recommend be done to solve this problem?

Mr. Hudson: That is a difficult one to answer. Again, with a legal system that has been imposed upon us, I know that is not our system for First Nations' people traditionally. What we should be doing and what we need to do is develop our own appeal mechanism, whether it is an individual First Nation or at a higher level, which was asked for, whether it is based on the treaty area or on the entire province. But it does have to come from our First Nations and not a legal system per se that is very costly.

I know in dealing with our last appeal in 2007, it was over $30,000 in legal fees just for that one appeal. So it is very costly. At the same time, the best answer that I can give you is it must come from within our individual or collective First Nations — set up an appeal process where people do not have impact or influence on the decisions there. Also, the most damaging thing is the money that flows into the community. Money makes people do crazy things. It has to be away from that system of influence.

Senator Lovelace Nicholas: Chief and council, is that a paid position?

Mr. Hudson: Yes, it is.

Senator Lovelace Nicholas: Where do the funds come from?

Mr. Hudson: They come from band programming, from Indian and Northern Affairs Canada.

Senator Lovelace Nicholas: Do they set aside a certain amount of money for the chief and council?

Mr. Hudson: The process we are currently involved with is Canada First Nations funding agreements. It is block funding that we receive over a five-year period. We are able, under that funding agreement, to identify the money eligible for each individual program, and obviously compensation that was given.

To add to that, I know in the past in our community, there were questions as far as salaries go and how much people made. Over this past year, in terms of our governance structure that we are creating, we set certain limits for the chief, the amount that they are able, as far as their remuneration. Same thing for council. We cannot exceed that. Right now, we are reminded on a monthly basis, the pluses or minuses around our budgeted allocations.

Senator Lovelace Nicholas: It does not take away from the people in the community?

Mr. Hudson: It needs to be dispersed accordingly. You try and budget as much as you can in terms of the allocation of money that you are given. Just to make you aware, our population is

Quelle est la solution, dans l'avenir, sachant qu'il y aura des appels? Je sais que nous avons posé la question aux fonctionnaires à Ottawa. Ils disent oui, nous avons un petit groupe au bureau central qui s'occupe des appels et ainsi de suite. Il semble que nous n'ayons pas un bon système efficient, compétent et équitable pour trancher les appels, alors que faisons-nous? Que recommandez-vous pour régler ce problème?

M. Hudson : C'est difficile à dire. Encore une fois, avec un système juridique qui nous a été imposé, je sais que ce n'est pas notre méthode autochtone traditionnelle de régler les différends. Ce que nous devrions faire et ce que nous allons devoir faire, c'est élaborer notre propre mécanisme d'appel, que ce soit au niveau de la Première nation individuelle ou à un niveau supérieur, comme on l'a demandé, soit au niveau des régions de traités ou de toute la province. Mais il doit émaner de nos Premières nations et ne pas être un mécanisme proprement légal très coûteux.

Je sais que notre dernier appel en 2007 a coûté plus de 30 000 $ d'honoraires juridiques, juste pour ce seul appel. C'est donc très coûteux. La meilleure réponse que je puisse vous donner c'est que le système doit émaner de nos Premières nations, individuelles ou collectives : il faut mettre sur pied un mécanisme d'appel qui soit à l'abri des influences. Ce qui fait le plus de tort, c'est l'argent qui arrive dans la communauté. L'argent rend les gens fous. Il faut mettre le système à l'abri de cette influence.

Le sénateur Lovelace Nicholas : La fonction de chef et de conseiller, est-ce un poste rémunéré?

M. Hudson : Oui.

Le sénateur Lovelace Nicholas : D'où provient l'argent?

M. Hudson : Il provient des programmes de la bande, d'Affaires indiennes et du Nord canadien.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Est-ce que le ministère réserve un certain montant pour le chef et les conseillers?

M. Hudson : À l'heure actuelle, nous bénéficions d'une Entente de financement Canada-Premières Nations. C'est un financement global que nous recevons sur une période quinquennale. En vertu de cet accord de financement, nous pouvons décider combien attribuer à chaque programme individuel et, évidemment, déterminer les rémunérations.

Pour compléter la réponse, je sais que dans le passé, dans notre communauté, il y a eu des objections concernant les salaires et les rémunérations versés. L'an dernier, dans le cadre de la structure de gouvernance que nous créons, nous avons fixé certaines limites à la rémunération du chef, de même que des membres du conseil. Nous ne pouvons dépasser ce montant. À l'heure actuelle, nous avons un rappel mensuel des montants disponibles ou des dépassements de nos affectations budgétaires.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Cela ne prive pas les membres de la collectivité?

M. Hudson : Il faut décider de la répartition des fonds. On essaie d'établir un budget avec l'argent qui vous est donné. Sachez que notre population augmente à un rythme nettement plus

growing at a significantly higher rate than the funding increases we receive under this funding agreement. Where is the equity in that? There is none.

Senator Peterson: Following that further, you said that the funding is determined by the on-reserve population — is that correct?

Mr. Hudson: The funding that we receive, yes, mainly, except for health and education, it is determined as a —

Senator Peterson: On the total?

Mr. Hudson: Yes, but in terms of housing, our infrastructure, the different programs within the community, it is identified by on-reserve population — yes.

Senator Peterson: But you are obligated to look after the off-reserve people as well, right?

Mr. Hudson: It all depends on your style of leadership, right? If you want to just focus on and follow up with the money that you are allocated within that reserve boundary, then you are entitled to do so. If you are looking at a broader mandate, which I just explained, I would rather see our nation come back together, both people on and off reserve, because we have been split over the last 100 years, it includes people off reserve. But there is no funding that comes for them for housing, for infrastructure development, et cetera.

Senator Peterson: Do you think now with the new ruling, where they have the right to vote, that they should possibly revisit that in terms of the funding?

Mr. Hudson: Well, certainly. That is some of the things we have been requesting as First Nation leaders, that they adjust that, and reflect not only our growing population but people away from the community also.

Senator Peterson: Are the numbers determined on the census every five years? You said the growing population, when would that catch up?

Mr. Hudson: On the census, yes.

Senator Hubley: My question was much the same as Senator Peterson's. What services would you provide for your off-reserve members that impact on your financial budget?

Mr. Hudson: It is various things. Right now, dental is continually being cut back. People who need certain kinds of dental procedures have to pay for them. If you are on social assistance, or you may not be provided with social assistance at all, where are they going to get the money to do that? Same thing with prescriptions, same thing with education. We are only given a certain amount of money and we try and accommodate as many people as possible.

Senator Hubley: Both on reserve and off reserve?

Mr. Hudson: Yes.

rapide que les majorations de crédits que nous recevons en vertu de cette entente de financement. Où est la justice là-dedans? Il n'y en a pas.

Le sénateur Peterson : À ce sujet, vous dites que le financement est déterminé par la population vivant dans la réserve — est-ce exact?

M. Hudson : Oui, le financement que nous recevons, principalement, sauf pour la santé et l'éducation, est déterminé par...

Le sénateur Peterson : Le total?

M. Hudson : Oui, les fonds pour le logement, notre infrastructure, les différents programmes au sein de la communauté, sont établis en fonction de la population de la réserve — oui.

Le sénateur Peterson : Mais vous êtes obligés de vous occuper aussi de membres vivant hors réserve, n'est-ce pas?

M. Hudson : Tout dépend de votre style de leadership, n'est-ce pas? Si vous voulez simplement utiliser l'argent qui vous est alloué à l'intérieur des limites de la réserve, c'est votre droit. Mais si vous visez un mandat plus large, comme je viens de l'expliquer, je préférerais que notre nation s'unisse de nouveau, ceux vivant dans la réserve et en dehors, car nous avons été séparés au cours des 100 dernières années, et notre Première nation comprend les membres hors réserve. Mais nous ne recevons pas pour eux de fonds pour le logement, le développement infrastructurel, et cetera.

Le sénateur Peterson : Pensez-vous qu'avec la nouvelle règle, qui leur donne le droit de vote, il faudrait revoir la formule de calcul de ce financement?

M. Hudson : Eh bien, certainement. C'est l'une des choses que nous, les dirigeants des Premières nations, avons demandée, que le financement soit ajusté pour refléter non seulement notre population croissante mais aussi les Autochtones vivant hors des réserves.

Le sénateur Peterson : Est-ce que le chiffre est déterminé en fonction du recensement tous les cinq ans? Vous parlez de la croissance démographique. Quand le rattrapage aura-t-il lieu?

M. Hudson : Au moment du recensement, oui.

Le sénateur Hubley : Ma question va dans le même sens que celle du sénateur Peterson. Quels services fournissez-vous à vos membres hors réserve qui se répercutent sur votre budget?

M. Hudson : Il y a différentes choses. En ce moment, on ne cesse de réduire le remboursement des services dentaires. Ceux qui ont besoin de certaines procédures dentaires doivent les payer de leur poche. Si vous êtes assisté social, ou même ne bénéficiez d'aucune assistance du tout, où allez-vous trouver l'argent pour cela? Même chose avec les médicaments, même chose avec l'éducation. On ne nous donne qu'un montant donné et nous nous efforçons de servir autant de gens que possible.

Le sénateur Hubley : Et dans la réserve et en dehors?

M. Hudson : Oui.

The Chair: Thank you, Chief Hudson, for your presentation and your answers to the questions placed by the senators.

We will now move to the second open mike session of the afternoon. I would ask Roderick Ross, Elmer Courchene, Renata Mecorise and Chief Marcel Balfour to please come forward.

We will begin with Mr. Ross.

Roderick D. Ross, as an individual: Good afternoon, Mr. Chair, as well as your distinguished colleagues.

My name is Roderick D. Ross. The ''D'' stands for Darren because my father is also named Roderick Ross, but I am not junior. Treaty Five, Berens River First Nation, direct descendant of Jacob Berens. I thank you for being here with us this afternoon.

I have a suggestion before I pose my questions, if I may. In respect to the elders and the chiefs and the ladies and gentlemen that are here, if you may introduce your colleagues, and also the two gentlemen behind you, please?

The Chair: This is Senator Sibbeston, our deputy chair, from the Northwest Territories. We then have Senator Peterson from Saskatchewan.

The two gentlemen behind me — one is the fellow I work for, he is my chief. I have been working for him for quite a while. He is out right now, the blonde guy. The other is —

Senator Sibbeston: He works for me as a researcher.

The Chair: Hayden Trenholme is the other one. There is Senator Lovelace Nicholas from New Brunswick, Senator Dyck from Saskatchewan, and Senator Hubley from Prince Edward Island.

Mr. Ross: Thank you.

With respect to this process or this study on federal government constitutional treaty political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and on other matters generally relating to the Aboriginal peoples of Canada — the topic being issues pertaining to Indian Act elections — my first question, and you might want to write some of these down if you may, is where are we in this process? Who and what initiated this study?

The Chair: Go ahead.

Mr. Ross: In relation to urban elections, urban dollars, specifically in regard to the *Corbière* decision, we are all aware of the *Corbière* decision where anybody was eligible to vote on/off reserve. The follow-up to that is going to be anyone who decides to run, or run for council, can run living in an urban setting. Prior to that, it was you needed to reside on reserve for six months.

My other question is, in the past 10, 12 years or so, we have imposed on some of our peoples election codes. They spent countless thousands of dollars on revamping their election codes. Let us say, for example, a chief is into their first year, year-and-a-half or year-and-three-quarters term, when this proposed amendment or one election system goes through,

Le président : Merci, chef Hudson, de votre exposé et de vos réponses aux questions des sénateurs.

Nous allons maintenant passer à la deuxième séance à micro ouvert de l'après-midi. J'invite Roderick Ross, Elmer Courchene, Renata Mecorise et le chef Marcel Balfour à s'avancer.

Nous allons commencer avec M. Ross.

Roderick D. Ross, à titre personnel : Bonjour, monsieur le président, ainsi que vos distingués collègues.

Je me nomme Roderick D. Ross. Le « D » est l'initiale de Darren, car mon père est également nommé Roderick Ross, mais je ne suis pas junior. Je suis le descendant de Jacob Berens, de la Première nation de Berens River, Traité 5. Je vous remercie d'être ici cet après-midi en notre compagnie.

J'ai une suggestion à faire avant de poser mes questions, si vous le permettez. Par respect pour les anciens et les chefs et les dames et messieurs qui sont ici, si vous pouviez présenter vos collègues, ainsi que les deux messieurs derrière vous, s'il vous plaît?

Le président : Voici le sénateur Sibbeston, notre vice-président, des Territoires du Nord-Ouest. Nous avons ensuite le sénateur Peterson, de la Saskatchewan.

Les deux messieurs derrière moi — l'un est le gars pour qui je travaille, c'est mon chef. Je travaille pour lui depuis pas mal de temps. Il est sorti en ce moment, c'est le type blond. L'autre c'est...

Le sénateur Sibbeston : Il travaille pour moi comme chargé de recherche.

Le président : L'autre est Hayden Trenholme. Il y a le sénateur Lovelace Nicholas, du Nouveau-Brunswick, le sénateur Dyck, de la Saskatchewan, et le sénateur Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Ross : Merci.

En ce qui concerne ce processus ou cette étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada — le sujet précis étant les questions relatives aux élections selon la Loi sur les Indiens — ma première question — et vous voudrez peut-être les noter au fur et à mesure — est de savoir où nous en sommes dans ce processus? Qui a pris l'initiative de cette étude et pour quel motif?

Le président : Poursuivez.

M. Ross : En ce qui concerne les élections urbaines, les fonds urbains, spécifiquement par suite de la décision *Corbière*, l'arrêt *Corbière* a conféré le droit de vote aux membres hors réserve. Il s'ensuit que quiconque veut être candidat à un poste de conseiller peut le faire en vivant en milieu urbain. Auparavant, il fallait avoir résidé dans la réserve pendant six mois.

Mon autre question est qu'au cours des 10 ou 12 dernières années, nous avons imposé à certains de nos peuples des codes électoraux. Ils ont dépensé des milliers de dollars pour remanier leurs codes électoraux. Prenons, par exemple, un chef qui en est à la première année de son mandat, ou à une année et demie ou une année et trois quarts de son mandat, lorsque ce nouveau système

if it does go through, what happens to that chief? How does that process work? If they are a year-and-a-half, a year-and-three-quarters into it, do they serve the remainder of their quarter or half a term, or how does that work?

In closing comments, I think that we need to have an adequate time frame and awareness. I made a comment to Chair St. Germain, with all respect, that this room should be at least six times the size of this. I know you tried to make our people aware. We heard one of the elders mention there was an assembly last week at Sagkeeng and not a word of this. Meegwitch.

This is just the beginning. This is a great undertaking. I want to encourage you not to rush. You are giving us until 5:00 p.m. to discuss something, the possibilities of it affecting our children, grandchildren, great-grandchildren and so on. As we all realize here, we sit at this table, politics affect every aspect of our life, whether we are directly or indirectly involved. Meegwitch.

The Chair: Thank you. We will get the response of these to you. We have your response and your contacts, I believe, and we will respond to those.

Mr. Ross: I think I still have about two-and-a-half minutes left.

The Chair: No, you have one minute left. But having said that, we will get back to you. As far as getting larger participation, there is no question that we did what we thought was this — nothing is perfect.

Mr. Ross: No, but the size of this room determines what you anticipated to be here. Meegwitch.

The Chair: No, but you can move that wall out and we can have twice the room. Thank you.

Mr. Ross: Thank you. I would have preferred if you would have answered my questions here, but you are the boss.

The Chair: If I have time, I will answer them.

Mr. Ross: Okay. Thank you.

The Chair: I will.

Elmer Courchene, as an individual: Good afternoon. Five minutes is getting nowhere. I do not even have time to scratch my back.

When I heard about this the other day, I asked myself what is the purpose of all this? How come there is a monkey that is popping up from nowhere, which I never heard about?

I have been involved in the last six years, listening across the country. I have seen the pain, the poverty and the hurt of our people.

Just a while ago, I went down outside to have a smoke, and I saw one of my people out there come up to me. We talked in our language. When I looked at him, I felt the pain. I said to myself, what are we doing? Where are we going? Why do I have to see one of my own people roaming around a city, when the main issue is not being addressed to change that. Where is the resource equity

électoral prendra effet, s'il est adopté, que va-t-il advenir de ce chef? Comment le système va-t-il fonctionner? S'il en est à 18 ou 19 mois de son mandat, va-t-il rester en fonction pendant les quatre ou six mois restants, ou bien comment cela va-t-il marcher?

Pour terminer, je pense qu'il nous faut des délais suffisants et une sensibilisation. Je fais remarquer au président St. Germain, sauf tout mon respect, que cette salle aurait dû être au moins six fois plus grande. Je sais que vous avez essayé de sensibiliser les nôtres. L'un des aînés a mentionné qu'une assemblée a eu lieu la semaine dernière à Sagkeeng et que nul n'a soufflé mot de cette audience. Meegwitch.

Ceci est juste le début. C'est une vaste entreprise. Je vous encourage à ne rien précipiter. Vous nous donnez jusqu'à 17 heures pour discuter de quelque chose, dont les conséquences vont toucher nos enfants, nos petits-enfants et nos arrière-petits-enfants et ainsi de suite. Comme nous le réalisons tous ici, nous sommes assis à cette table, la politique colore tous les aspects de notre vie, que nous soyons impliqués directement ou indirectement. Meegwitch.

Le président : Merci. Nous vous donnerons les réponses à vos questions. Nous avons vos coordonnées, je crois, et nous répondrons à vos questions.

M. Ross : Je crois qu'il me reste encore deux minutes et demie.

Le président : Non, il vous reste une minute. Mais cela dit, nous reviendrons à vous. Pour ce qui est d'une participation plus grande, il ne fait aucun doute que nous avons fait de notre mieux — rien n'est parfait.

M. Ross : Non, mais la dimension de la salle est révélatrice de l'auditoire que vous attendiez. Meegwitch.

Le président : Non, car on peut déplacer la cloison et avoir deux fois plus de places. Merci.

M. Ross : Merci. J'aurais préféré que vous répondiez à mes questions ici, mais c'est vous le patron.

Le président : Si nous avons le temps, je répondrai.

M. Ross : D'accord. Merci.

Le président : Je le ferai.

Elmer Courchene, à titre personnel : Bonjour. Cinq minutes ne mènent à rien. Je n'ai même pas le temps de me gratter le dos.

Lorsque j'ai entendu parler de cela l'autre jour, je me suis demandé à quoi cela allait servir? Comment se fait-il qu'un singe surgisse de nulle part, dont je n'ai jamais entendu parler?

Je me suis impliqué au cours des six dernières années, sillonnant le pays pour écouter. J'ai vu la souffrance, la pauvreté et le mal de vivre des nôtres.

Il y a quelques instants, je suis sorti fumer une cigarette et j'ai vu l'un des nôtres s'approcher de moi. Nous avons parlé notre langue. Lorsque je l'ai regardé, j'ai ressenti la souffrance. Je me suis demandé : que faisons-nous? Où allons-nous? Pourquoi dois-je voir l'un des nôtres errer dans une ville, sans que l'on ne parle du principal problème menant à cela. Où est le débat sur

discussion? That has never been discussed. Why? I would like to know. Because all these pains and suffering that we see should not be if the resource equity was dealt with many, many years ago, at a time of our ancestors when they signed the treaties.

We have a lot of studying to do and we have to face the truth and we have to be honest with one another.

If we are going to play the tumbleweed game, we will never resolve the issues that are in front of us. We will go around in circles and circles. Somebody getting paid millions of dollars while others are suffering in pain, because they do not want to deal or face the ultimate question, the resource equity question. It has been there since time immemorial.

That is where we have to begin. Yes, we have a lot of issues today that have to be looked at, but give it time, give it proper wheel to turn, and it will resolve itself one way or the other. We have to think of the little ones today. If we do not think of their future, if we do not think of the resource equity question, what do they have for the future? They will be sitting here like me, begging. For what?

I do not have to beg. I have every right to say whatever I want to say because this is my land. I am not afraid to admit it. My ancestors never sold this land. They only said, we allow you to live, for your existence, on six inches of the soil. They did not say go and dig. They did not say go cut timber. They did not say go near the waters. They did not say go pollute the air. Those are all questions that need to be answered if we want to get to a better understanding and a healthy country which you call Canada, and which I call Turtle Island. We have to come to that point. If we do not, we are the biggest liars of the world, and that is true.

The Chair: Thank you.

Mr. Courchene: Thank you very much.

Renata Mecorise, as an individual: Good afternoon. I wanted to come here today to give my input. I went to work really early this morning. I came here so that I could give my input on something that I think is really important. Even though I have not lived on my First Nation for most of my life, it is an integral part of my life. I think for every First Nations person, even though they may not live on their First Nation, it is always a part of their home and they are connected to it, as well as to the land.

I wanted to talk about election reform here today because I think it is important. I also think what Elmer said is really important because you have to hear what elders say. He has a lot of wisdom that I think people need to hear, especially for a Senate committee like yourselves set up to hear from Aboriginal people, and to be bringing our issues to government. I think it is important to hear what people like Elmer said today so I hope you take that to government and push for the things that we are talking about here today.

l'équité des ressources? On n'en a jamais. Pourquoi? J'aimerais le savoir. Parce que toutes ces souffrances que nous voyons n'existeraient pas si l'on avait réglé il y a déjà très, très longtemps le problème de l'égalité des ressources, à l'époque où nos ancêtres ont signé les traités.

Nous avons beaucoup à étudier et nous devons regarder la vérité en face et être francs les uns envers les autres.

Si nous nous laissons pousser au gré du vent, nous n'allons jamais régler les problèmes en face de nous. Nous n'arrêterons pas de tourner en rond. Quelqu'un va se faire payer des millions de dollars pendant que d'autres souffrent, parce que l'on ne veut pas regarder en face le problème ultime, la question de la répartition équitable des ressources. Elle se pose depuis des temps immémoriaux.

C'est par-là qu'il faut commencer. Oui, nous avons aujourd'hui beaucoup de problèmes à examiner, mais avec le temps et les moyens voulus, ils vont se régler tout seuls d'une manière ou d'une autre. Il faut songer aux petits d'aujourd'hui. Si nous ne pensons pas à leur avenir, si nous ne pensons pas à la distribution équitable des ressources, quel avenir auront-ils? Ils seront assis là comme moi, à mendier. Pourquoi?

Je ne devrais pas avoir à mendier. J'ai parfaitement le droit de dire tout ce que je veux car ceci est ma terre. Je n'ai pas peur de le dire. Mes ancêtres n'ont jamais vendu cette terre. Ils ont seulement dit : Nous vous autorisons à vivre, pour subvenir à vos besoins, sur six pouces de sol. Ils n'ont pas dit, allez creuser. Ils n'ont pas dit, allez couper le bois. Ils n'ont pas dit, occupez les rives des eaux. Ils n'ont pas dit de polluer l'air. Ce sont toutes là des questions qui exigent réponse si nous voulons arriver à une meilleure entente et à un pays sain, que vous appelez le Canada et que j'appelle l'île à la Tortue. Nous devons en arriver là. Sinon, nous sommes les plus grands menteurs du monde, et c'est la vérité.

Le président : Merci.

M. Courchene : Merci beaucoup.

Renata Mecorise, à titre personnel : Bonjour. J'ai tenu à venir aujourd'hui pour donner mon avis. Je suis allée travailler très tôt ce matin. Je suis venue ici pour donner mon avis sur une chose qui me paraît réellement importante. Bien que je n'aie pas vécu auprès de ma Première nation pendant la plus grande partie de ma vie, elle fait partie intégrante de ma vie. Je pense que tout Autochtone, même s'il ne vit pas auprès de sa Première nation, la considère toujours comme sa patrie et ne perd jamais ses liens avec elle ni avec la terre.

Je voulais parler ici de réforme électorale parce que je considère que c'est important. Je pense aussi que ce qu'Elmer a dit est réellement important car il faut écouter les anciens. Il a beaucoup de sagesse et les gens doivent l'écouter, surtout un comité sénatorial comme vous, créé pour écouter les Autochtones et transmettre leurs avis au gouvernement. Je pense qu'il est important d'entendre ce que des gens comme Elmer ont dit aujourd'hui, et j'espère que vous transmettrez cela au gouvernement et défendrez notre cause.

As for election reform, I would like to just give some points, first of all. The Government of Canada has Elections Canada, which is an independent body, and the citizens of Canada can vote for all of the politicians who hope to be elected and run this country.

The province has Elections Manitoba, and there is an independent body to look after elections and make sure that there is a fair and just way of electing politicians and making sure it is accountable.

Then, when you look at First Nations' governments, who is doing the elections? It is Indian and Northern Affairs Canada. It is some staff within the elections department that look after our elections.

Canadians are citizens of Canada. Manitobans are citizens of Manitoba. First Nations are citizens of their First Nations, and they should be entitled to independent bodies that would look after their elections. They should be entitled to fair and just ways of electing their officials, to be able to go forward if they have an appeal, or even if they just want to learn more information.

As some of the leadership has been here over the last couple of days, they have mentioned that they have different forms of governance and they are looking at different ways of doing elections and even governing.

I think it is really important for you to hear from all of us today, that you have to look at citizenship too, and that First Nations' people are citizens of First Nations. They are entitled to fair elections and, as well, to be able to be informed.

I consider myself to be very informed when it comes to things. I monitor the media every single day. I did find this committee hearing in the *Grassroots News* so it is good that you put it in that media. But I would like to invite you to come back to Manitoba as a committee. I think it is important for you to hear from leadership, from grassroots people here across the country, and of course in Manitoba where the largest First Nations Aboriginal population is.

At least one in four people in Manitoba are of Aboriginal descent, and we are growing at a very large rate. I think it is important to get a handle on this now.

A number of the people are going to be of voting age. They are going to want to be involved in their elections.

Of all of the different elections in Canada, you have federal elections, provincial, municipal, and then you have First Nations. They are the most involved people when it comes to elections.

I voted in federal, provincial, municipal and First Nations' elections, and I cannot say that for other people. But when it comes to First Nations, we all vote. It is really important to us.

I would like to suggest that, when you go to government and make your recommendations, you listen to not only leadership, but also grassroots people like myself, and women and technicians and other people who are important in First

Pour ce qui est de la réforme électorale, j'aimerais juste faire quelques remarques, pour commencer. Le gouvernement du Canada possède Élections Canada, qui est un organisme indépendant, et les citoyens du Canada peuvent voter pour tous les politiciens qui espèrent se faire élire et diriger ce pays.

La province possède Élections Manitoba, qui est un organisme indépendant qui s'occupe des élections et veille à ce que le mode d'élection des politiciens soit équitable et responsable.

Ensuite, lorsqu'on regarde les gouvernements des Premières nations, qui s'occupe des élections? C'est Affaires indiennes et du Nord Canada. Ce sont quelques fonctionnaires du service des élections qui s'occupent de nos élections.

Les Canadiens sont des citoyens du Canada. Les Manitobains sont des citoyens du Manitoba. Les Autochtones sont des citoyens de leur Première nation et ils devraient avoir des organes indépendants pour s'occuper de leurs élections. Ils ont droit à des façons justes et équitables d'élire leurs dirigeants, et d'avoir un mécanisme pour faire appel ou même simplement demander des renseignements supplémentaires.

Certains des dirigeants qui ont défilé ici ces derniers jours ont mentionné qu'ils ont des formes de gouvernance différentes et envisagent des façons différentes d'organiser les élections et même de gouverner.

Je pense qu'il est réellement important que vous nous écoutiez tous aujourd'hui, que vous devez considérer aussi la citoyenneté et le fait que les Autochtones sont des citoyens de Premières nations. Ils ont droit à des élections justes et aussi de pouvoir s'informer.

Je me considère moi-même comme très informée. J'écoute les nouvelles et je lis les journaux tous les jours. J'ai vu l'annonce des audiences de ce comité dans *Grassroots News*, et il est bon que vous l'ayez placée dans cette publication. Mais je vous invite à revenir au Manitoba. Je pense qu'il est important que vous entendiez les dirigeants et les Autochtones de la base de tout le pays, et bien sûr c'est au Manitoba que se trouve la plus importante population autochtone.

Au moins un habitant sur quatre du Manitoba est d'origine autochtone et notre population croît très vite. Je pense qu'il est important de régler la question électorale maintenant.

Beaucoup de jeunes vont atteindre l'âge de voter. Ils vont vouloir participer aux élections.

Si l'on considère toutes les différentes élections au Canada, vous avez les élections fédérales, provinciales, municipales, puis les élections des Premières nations. Les Autochtones sont ceux qui votent le plus.

J'ai voté dans les élections fédérales, provinciales, municipales et des Premières nations, et l'on ne peut en dire autant de tout le monde. Mais lorsqu'il s'agit d'une élection d'une Première nation, nous votons tous. C'est réellement important pour nous.

Je vous suggère, avant d'aller voir le gouvernement avec vos recommandations, d'écouter non seulement les dirigeants, mais aussi les gens de la base comme moi, et les femmes et les techniciens et d'autres qui comptent dans la vie des Premières

Nations' life, to have an independent body. Perhaps one that can assist different First Nations who vary in their forms of government, whether it be their constitution or their custom band council or their Indian Act elections that will be reformed. Whatever it may be, I would like to suggest that there be some form of an independent body, instead of spending $20 million on appeals that can go towards employing First Nations' people to govern themselves.

The Chair: The reason we picked Manitoba to be the first place is because we recognize the importance of Aboriginal peoples in this region.

Ms. Mecorise: I hope you come back.

The Chair: Thank you.

Please proceed, Chief Balfour

Marcel Balfour, Chief, Norway House Cree Nation: Thank you, Mr. Chair and senators. I am going to go quick and I have tried to edit my comments.

My name is Marcel Balfour, I am the chief of Norway House Cree Nation. I note that, had I not been in Winnipeg for business, I would not have had the opportunity to speak to you today.

As a chief, I received no notice, and the AMC, the MKO, Manitoba Keewatinowi Okimakanak, the AFN, Assembly of First Nations, did not inform me of your good work that is going on here.

I would reiterate an invitation actually to come to northern Manitoba, to not only Norway House, but other places so that my colleague chiefs and others in the North can also express some comments too.

I should like to state, however, that first and foremost, the irony of your exercise here does not escape me. The Senate, a politically appointed body, is seeking to discuss issues of political accountability, democratic reform, leadership selection and elections for First Nations. In this regard, I should like to make reference in my May 2 presentation to the Province of Manitoba special committee on Senate reform.

In that presentation, we noted that the Senate is a discriminatory institution. You need to own real property to be appointed. But from a First Nation perspective, that does not make any sense because property ownership is collective in nature.

I mention this today because of the collective versus individual components. I am hoping that you are hearing a lot of, and I only caught a little bit of your afternoon here, but that collective rights base is fundamental to First Nations. I want to make sure, if you are contemplating some suggestions to go forward, that that collective nature is included on some discussions and recommendations that you have.

nations, et j'espère que vous opterez pour un organisme indépendant. Peut-être un organisme pourra aider les différentes Premières nations, qui ont des formes de gouvernement variables, qu'ils aient leur propre constitution ou leur conseil de bande coutumier ou leurs élections sous le régime de la Loi sur les Indiens qui vont être réformées. Dans tous les cas, je suggère un organisme indépendant sous une forme ou une autre, au lieu de dépenser 20 millions de dollars pour des appels, une somme qui pourrait servir à employer des Autochtones afin que les Premières nations se gouvernent elles-mêmes.

Le président : La raison pour laquelle nous avons choisi le Manitoba comme première province est que nous reconnaissons l'importance des Autochtones dans cette région.

Mme Mecorise : J'espère que vous reviendrez.

Le président : Merci.

Vous avez la parole, chef Balfour

Marcel Balfour, chef, Nation crie de Norway House : Merci, monsieur le président et sénateurs. Je serai bref et j'ai essayé d'élaguer ma déclaration.

Je me nomme Marcel Balfour, je suis le chef de la Nation crie de Norway House. Je fais remarquer que si je ne m'étais pas trouvé à Winnipeg pour affaires, je n'aurais pas eu l'occasion de prendre la parole aujourd'hui.

Bien que chef, je n'ai reçu aucun avis, et ni l'AMC, ni le MKO, le Manitoba Keewatinowi Okimakanak, ni l'APN, l'Assemblée des Premières Nations, ne m'ont informé du bon travail qui se fait ici.

Je réitère l'invitation à vous rendre dans le Nord du Manitoba, non seulement à Norway House, mais aussi en d'autres lieux afin que mes collègues chefs et d'autres dans le Nord puissent également vous faire part de quelques avis.

Je dois dire, cependant, tout d'abord, que le paradoxe de ces audiences ne m'échappe pas. Le Sénat, une assemblée de membres nommés sur une base politique, prétend débattre de questions de responsabilité politique, de réforme démocratique, de sélection des dirigeants et d'élections au sein des Premières nations. À cet égard, je vous renvoie à mon intervention du 2 mai devant le Comité spécial sur la réforme du Sénat de la province du Manitoba.

J'ai fait valoir dans cet exposé que le Sénat est une institution discriminatoire. Pour y être nommé, il faut posséder des biens fonciers. Mais cela n'a pas de sens du point de vue des Premières nations, car la propriété foncière y est collective par nature.

Je mentionne cela aujourd'hui à cause de l'opposition entre le collectif et l'individuel. J'espère que vous en entendez parler beaucoup, et je n'ai pu suivre qu'une petite partie de votre après-midi ici, mais les droits collectifs sont fondamentaux pour les Premières nations. Je veux m'assurer, si vous envisagez quelques suggestions pour l'avenir, que cette nature collective est prise en compte dans vos discussions et recommandations.

Just by quick way of background, I have got some interesting experience talking about political accountability, democratic reform. In 2002, I was elected as a councillor locally, but then my chief, who was Ron Evans at the time, locked me out of my office, reduced my salary to less than $5,000 a year, tried to evict me from my home, ordered two armed guards to beat me up and steal my computer, because I was taking him to court.

Eventually, I won those court decisions in 2006. The federal court said that I was subject to influence peddling and blackmail.

I got elected as chief. Then I had three people who were promising over 90 families homes, and gave out furniture and appliances two days before the election.

Just recently they got out of office, because my local election appeal committee determined that that was corrupt practice. So we are doing our things ourselves. It takes some time that involves the federal court.

I do note, though, that the federal court does understand these issues. I think is much more amenable to listening to these concerns from the grassroots and people who cannot afford to go forward in court to be able to fight this.

At Norway House, of course, prior to 1952, we did things ourselves. In 1952, with the imposition of the Indian Act, we had to, under section 74, have elections that way. We just recently got out of that in 1999. We are currently involved in changing our EPA, Election Procedures Act, so that the appeal body is not just politically appointed by chief and council, and some other issues that we have identified that are problematic.

Our current EPA is basically a mirror image of the Indian Act, but for a four-year term and a local appeal body.

I also want to comment, however, in terms of democratic representation. I totally support Chief Hudson's comments with respect to people who live off the reserve. They can vote for me, but I cannot vote for them. I cannot represent them because I got no money for representation for them. In other words, I believe the implementation as it currently is for *Corbière* is undemocratic. It is anti-democratic, quite frankly. Oh, I can vote for Chief Balfour but he cannot do anything for me. And I cannot. I cannot do things for people off the reserve.

I would like to propose some changes for your consideration. First Nation electoral reform should necessarily support the existing federal electoral institutions, i.e. Parliament, and somehow promote the interests of not only First Nations, but also quite frankly participation and representation of women on chiefs and councils. I specifically put that in there because there is a dearth of female representation in local community politics on reserve. I can see that from the assemblies that attend, and also locally. I have one woman on my council right now.

Pour me situer rapidement, j'ai accumulé quelques expériences intéressantes sur le plan de la responsabilité politique, de la réforme démocratique. En 2002, j'ai été élu conseiller de bande, mais ensuite mon chef, qui était Ron Evans à l'époque, m'a évincé de mon bureau, a réduit mon salaire à moins de 5 000 $ par an, a cherché à me faire expulser de ma maison, à ordonner à deux gardes armés de me casser la figure et de voler mon ordinateur, parce que je le poursuivais en justice.

J'ai fini par gagner ces procès en 2006. La Cour fédérale a tranché que j'avais été victime de trafic d'influence et de chantage. J'ai été élu chef.

J'avais trois conseillers qui avaient promis plus de 90 maisons familiales et distribuaient des meubles et appareils ménagers deux jours avant l'élection.

Ils ont récemment été démis de leurs fonctions, parce que mon comité d'appel électoral local a tranché que c'était là des manœuvres frauduleuses. Nous nous débrouillons donc tout seuls. Il faut parfois du temps et saisir la Cour fédérale.

Je fais remarquer, cependant, que la Cour fédérale comprend bien ces questions. Je trouve qu'elle est beaucoup plus disposée à écouter ces préoccupations de la base et des gens qui n'ont pas les moyens d'aller en justice pour se battre.

À Norway House, bien sûr, avant 1952, nous faisions ces choses nous—mêmes. En 1952, avec l'imposition de la Loi sur les Indiens, nous avons été obligés par l'article 74 de tenir les élections de cette façon. Nous nous en sommes soustraits récemment, en 1999. Nous remanions actuellement notre loi sur les procédures électorales, de telle façon que l'organisme d'appel ne soit pas composé seulement de membres nommés par le chef et le conseil sur une base politique, et réviser quelques autres aspects jugés problématiques.

Notre LPE actuelle, en gros, est un reflet fidèle de la Loi sur les Indiens, excepté que les mandats sont de quatre ans et qu'il y a un organisme d'appel local.

Cependant, je veux aussi dire un mot sur la représentation démocratique. Je partage totalement l'avis du chef Hudson concernant les membres vivant hors réserve. Ils peuvent voter pour moi, mais je ne peux voter pour eux. Je ne peux pas les représenter parce que je n'ai pas d'argent pour cela. Autrement dit, je crois que l'application de *Corbière* telle qu'elle a lieu actuellement est antidémocratique. Très franchement, elle est antidémocratique. Oh, je peux voter pour le chef Balfour, mais il ne peut rien faire pour moi. Et je ne peux pas. Je ne peux rien faire pour les gens hors réserve.

J'aimerais soumettre quelques changements à votre examen. La réforme électorale dans les Premières nations devrait nécessairement aller dans le sens des institutions fédérales élues existantes, c'est-à-dire le Parlement, et promouvoir les intérêts non seulement des Premières nations, mais aussi, franchement, la participation et la représentation des femmes aux postes de chef et conseiller. J'insiste là-dessus parce qu'il y a un manque de représentation féminine dans la vie politique des réserves. Je le vois dans les assemblées auxquelles je participe et aussi localement. J'ai seulement une femme dans mon conseil actuellement.

Norway House has a proud history of having one of the first chiefs elected locally. And my granny was a chief as well. But the representation of women in local leadership is certainly something that could use a little bit of a push and support.

Any approach to electoral reform would also necessarily require a reaffirmation of the collective nature of First Nations' rights. That is what I was talking about earlier, while current Indian Act chiefs' and councils' powers are restricted in the act, council of the band, right. Even chiefs and councils elected by way of custom cannot deal with things that are collectively owned, i.e. land for instance.

We heard earlier about problems with the referendum process. The referendum process is essential. The reason why we have referendums, because you have to not only talk to chief and council, you have to talk to the band as a whole on certain issues. I think electoral reform needs to discuss that issue in terms of referenda.

To be consistent with our position, that was my position before earlier, with respect to the First Nations Governance Act. I think that tinkering with the Indian Act is a bad thing to do. Do not do it. Get INAC out of its fundamentally inherent conflictual nature of being the funder, playing local politics quite frankly, and being the appeal body as well.

I am going to go stop there.

The Chair: That is very good. Thank you, chief.

I would now invite Chief Kemp to make his five-minute presentation.

George Kemp, Chief, Berens River First Nation: In terms of what I see in this whole election process, it is a mess, with this mail-out system and the comments of Chief Balfour and Chief Hudson. There is great expectation from people living off the reserve in the voting process. It is a difficult thing to try and handle because, basically, you have non-constituents participating in an election that is basically making us administrators to administering Indian and Northern Affairs Canada money. In a lot of ways I do not even feel like a chief or political leader, I am just another bureaucrat for this system. I get no pensions, I get nothing in terms of after-my-political-life benefits. I get absolutely nothing. I walk away with the shirt on my back and that is it.

That is an issue that should be looked at because we are part of government, too, in terms of making the whole machinery work for Indian and Northern Affairs Canada. We are the front-line workers here. We have to handle everything in our jobs.

To me, those custom election codes do not work. Now in Manitoba, you see the situations, they are self-policing types of instruments that have no legal backbone to them. So if you get turmoil in the community, how do you ever pick a fair appeal committee? How do you ever determine what is fair?

Norway House est fière d'avoir eu l'un des premiers chefs élus localement. Et ma grand-mère était chef également. Mais la représentation des femmes dans les instances dirigeantes locales a certainement besoin d'être promue et appuyée.

Toute approche de la réforme électorale devrait aussi comporter nécessairement une réaffirmation de la nature collective des droits dans les Premières nations. C'est ce dont je parlais tout à l'heure. Les pouvoirs des chefs et conseillers élus selon la Loi sur les Indiens sont limités et ne peuvent être considérés comme un conseil de bande. Même les chefs et conseillers élus selon la méthode coutumière ne peuvent prendre de décisions sur les biens collectifs, la terre, par exemple.

On a parlé plus tôt des problèmes avec le mécanisme de référendum. Le mécanisme référendaire est essentiel. La raison pour laquelle nous avons des référendums, c'est qu'alors vous ne pouvez pas vous contenter de parler avec le chef et le conseil, vous devez parler avec toute la bande sur certains enjeux. Je pense que la réforme électorale doit prévoir la possibilité de tenir des référendums.

Notre position est cohérente et je la défendais déjà à l'égard de la Loi sur la gouvernance des Premières nations. Je pense qu'il ne faut pas chercher à rapiécer la Loi sur les Indiens. Ne le faites pas. Enlevez à AINC son rôle fondamentalement conflictuel qui fait de lui à la fois le bailleur de fonds, un acteur de la politique locale, très franchement, et l'organe d'appel.

Je vais m'en tenir là.

Le président : C'est excellent. Merci, chef.

J'invite maintenant le chef Kemp à faire son exposé de cinq minutes.

George Kemp, chef, Première nation de Berens River : D'après ce que je peux voir de tout le processus électoral, c'est un désastre, avec ce système d'envoi postal, comme le chef Balfour et le chef Hudson l'ont indiqué. Les électeurs vivant hors réserve ont de grandes attentes. Il est difficile de faire face à cela car, en gros, vous avez des gens en dehors de la circonscription qui participent à une élection qui fait pratiquement de nous des administrateurs administrant les fonds d'Affaires indiennes et du Nord Canada. À bien des égards, je ne me considère même pas comme un chef ou un leader politique, je suis juste un autre bureaucrate dans ce système. Je ne touche pas de pension, je n'ai rien comme avantage après ma vie politique. Je n'ai absolument rien. Je m'en vais avec ma chemise sur le dos, et c'est tout.

C'est un problème qu'il faudrait examiner car nous aussi faisons partie du gouvernement, faisant fonctionner toute la machinerie pour Affaires indiennes et du Nord Canada. Nous sommes les travailleurs de première ligne. Nous devons nous occuper de tout dans nos fonctions.

À mes yeux, ces codes électoraux coutumiers ne marchent pas. Vous voyez aujourd'hui les situations au Manitoba, ce sont des sortes d'instruments d'autorégulation qui n'ont aucun poids juridique. Alors, si vous avez des contestations dans la collectivité, comment faites-vous pour trouver un comité d'appel pour rendre une décision équitable? Comment peut-on jamais déterminer ce qui est équitable?

Roseau River First Nation had an election on the same day under custom — there were two chiefs elected. So what do you do then?

There has to be some way of cleaning this whole thing up. To me, the fundamental issue here is self-government. I have always said that we will never see self-government because it involves creating a court system to police our government.

The federal and provincial governments of this land do not want to create another level of courts to call the "offsides" for our governments. That is why we do not get self-government.

Let us start with a little piece. Give us some jurisdiction in terms of on-reserve policing. Let us start with that. Because on-reserve policing is a big issue for us. The RCMP will not enforce a band council resolution. We try and make our own laws. We try and pass our own laws under the Indian Act. All we can do is pass laws legally to control weeds and dogs, that is it. So when we do try and talk about self-government, do our own laws, we cannot. We are hampered by the current Indian Act system.

So self-government, we lost that FAI agreement in Manitoba here at the AMC level. There was never anything put in place to deal with this. Now we have the idea that we should all have elections on the same day, every four years. That is not the answer because you get a bad chief and council. They can do a lot of damage to a band in four years. They can be in third party for 15 after that.

When I got in as chief, we were flat broke. Today, we presented a letter to the band membership showing we are less than 6 per cent in deficit. We are 2 per cent below the Indian and Northern Affairs Canada level. All bands should be forced to give out a financial statement from their bank directly to the people, so the people know where the band stands.

It is not fair to a new chief to come in flat broke, like I was, $4.2 million in the hole, and have to clean up a mess. The band members should know; every year there should be a letter posted from the bank saying this is your financial standing. That should be all part of the management regime and so that the electorate knows what is going on — because we, as people, do not know what is going on.

The Chair: Thank you.

Our last presenter is Ms. Starr.

Mary A. Starr, as an individual: I am from Sagkeeng First Nation. I have a cold right now, so just bear with me for a bit. My traditional name means "female bear comes like the wind."

La Première nation de Roseau River a tenu une élection le même jour selon la règle coutumière — deux chefs ont été élus. Que faites-vous alors?

Il faut trouver un moyen d'assainir tout cela. À mes yeux, la question fondamentale ici est l'autonomie gouvernementale. J'ai toujours dit que nous ne verrons jamais l'autonomie gouvernementale parce qu'elle suppose créer un système judiciaire pour discipliner notre gouvernement.

Les gouvernements fédéral et provinciaux de ce pays ne veulent pas créer un autre niveau judiciaire qui va sanctionner les fautes de nos gouvernements. C'est pourquoi nous n'avons pas l'autonomie gouvernementale.

Commençons par un petit morceau. Donnez-nous le pouvoir d'avoir une police dans les réserves. Commençons par-là. Car la police dans les réserves est un gros problème pour nous. La GRC ne va pas imposer le respect d'une résolution du conseil de bande. Nous essayons de promulguer nos propres lois. Nous promulguons nos propres lois en vertu de la Loi sur les Indiens. Tout ce que nous pouvons faire légalement c'est contrôler les mauvaises herbes et les chiens, c'est tout. Lorsque nous voulons essayer de nous gouverner nous-mêmes, de faire nos propres lois, nous ne le pouvons pas. Nous sommes entravés par la Loi sur les Indiens actuelle.

Alors l'autonomie... nous avons perdu l'Initiative sur l'Entente-cadre du Manitoba, ici, au niveau de l'AMC. Rien n'a jamais été mis en place pour la concrétiser. Aujourd'hui, on voudrait tous nous faire tenir les élections le même jour, tous les quatre ans. Ce n'est pas la solution car vous pouvez avoir un mauvais chef et un mauvais conseil. Ils peuvent faire beaucoup de mal à une bande en quatre ans. Ils peuvent être en tierce partie pendant 15 années ensuite.

Lorsque j'ai été élu chef, nous étions pratiquement en faillite. J'ai remis aujourd'hui une lettre aux membres de la bande montrant que notre déficit est inférieur à 6 p. 100. Nous sommes à 2 p. 100 en dessous du déficit d'Affaires indiennes et du Nord Canada. Toutes les bandes devraient être contraintes de remettre à leurs membres les relevés financiers de leur banque afin que l'on sache où en est la bande financièrement.

Il n'est pas juste pour un nouveau chef d'hériter d'une faillite financière, comme c'était mon cas, avec un trou de 4,2 millions de dollars, et de devoir nettoyer les dégâts. Les membres de la bande devraient être tenus informés; tous les ans on devrait afficher une lettre de la banque indiquant la situation financière. Tout cela devrait faire partie du régime de gestion afin que l'électorat sache ce qui se passe — car nous, les membres, ne savons pas ce qui se passe.

Le président : Merci.

Notre dernier intervenant est Mme Starr.

Mary A. Starr, à titre personnel : J''appartiens à la Première nation Sagkeeng. Je suis enrhumée, et je demande votre indulgence. Mon nom ancestral signifie « ourse courant comme le vent ».

I was raised in a traditional camp before I went to residential school. I was raised by elders who did not give up their traditional ways. And ever since, growing up all my life, I have always known that what I was learning, everything that I was being forced to learn was totally untrue. What I learned from my elders, to me, is the truth of what really happened to our people.

Throughout my whole life, I have always been a fighter. I have always been going against everything that the government and the system have been trying to impose on me and my family, my children. I have my grandchildren and great-grandchildren. I probably will be like that right until the day I die. I have every reason to be.

When we talk about the election, as it is set out in the Indian Act, that is just kind of like the legend of anybody can run for chief. It is kind of like we are just kind of waiting for another John Smith to come around or something to save us. I do not know. Anyway, as the elders said, that is one of the most dangerous pieces that was put into that election.

As I understand, that was supposed to be for the First Nations' people and like everything that was done to our people, our government always inserted whatever they wanted, using whatever they wanted to use to try and destroy a nation. The other thing, I do not know why a commission would go around and try and change the election code when you cannot even change the Act that protects the men and does not protect Indian women and children from the Matrimonial Property Act, and that is also in the Indian Act. A lot of children now suffer because of that Act. I do not see any changes being made on that.

I do not know why it is so important that you should go around all over the country now and try and get some input on elections. There are two bodies of government. There is Parliament and there is the Manitoba Legislature, and they can legislate and enact, just like that. I do not know why you have to go around. You hear our people all the time telling you what we need, what we want, and all it takes is enacting legislation.

Back in 1941 when the Canada Pension Plan Act came into place, the nuns were given back pay from 1901 to be inserted into the Canada Pension Plan Act, just like that. It was just done right in legislation. I do not know why you cannot do that for Aboriginal people. And yet the nuns were here to destroy us.

When you talk about costly appeals and costly everything, every time it comes to our needs and our demands, not demands, our wants, it is not demands, it is wants, it is needs, basic human rights needs, but it is always costly when it comes to us. That is how you set it up, to be costly, so that it will always look bad in the eyes of society here in Canada. That can all be changed, but nobody really wants to change it.

J'ai été élevée dans un camp traditionnel avant d'aller en école résidentielle. J'ai été élevée par des anciens qui ne renonçaient pas à leurs coutumes. Et depuis ce temps là, pendant toute ma vie, j'ai toujours su que ce que l'on m'enseignait, que ce que l'on me forçait d'apprendre, était totalement mensonger. Ce que j'ai appris auprès de mes anciens, à mes yeux, représente l'histoire vraie des nôtres.

Tout au long de ma vie j'ai été une combattante. Je suis toujours allée à l'encontre de tout ce que le gouvernement et le système voulaient m'imposer, à moi et à ma famille, à mes enfants. J'ai mes petits-enfants et mes arrière-petits-enfants. Je resterai probablement ainsi jusqu'au jour de ma mort. J'ai toutes les raisons de l'être.

Lorsqu'on parle des élections telles qu'elles sont prévues dans la Loi sur les Indiens, c'est tout comme la légende voulant que n'importe qui peut devenir chef. C'est comme si nous attendions qu'un autre John Smith arrive pour nous sauver. Je ne sais pas. Quoi qu'il en soit, comme l'ont dit les anciens, c'est l'une des choses les plus dangereuses que l'on ait mise dans ce système électoral.

D'après ce que je peux voir, c'était censé être pour le bien des Premières nations et comme tout ce que l'on nous jamais fait, notre gouvernement a toujours inséré tout ce qu'il voulait, utilisé tous les moyens pour essayer de détruire une nation. L'autre chose, c'est que je ne comprends même pas pourquoi une commission sillonnerait le pays pour essayer de changer le code électoral, alors que l'on ne peut même pas changer la loi qui protège les hommes et ne protège pas les femmes et enfants indiens contre la Loi sur la propriété matrimoniale, qui est aussi dans la Loi sur les Indiens. Beaucoup d'enfants aujourd'hui souffrent à cause de cette loi. Je ne vois pas venir de changements à cet égard.

Je ne sais pas pourquoi il est si important d'aller sillonner le pays aujourd'hui pour recueillir des avis sur les élections. Il y a deux organes du gouvernement. Il y a le Parlement et il y a l'Assemblée législative du Manitoba, et ils peuvent légiférer et promulguer avec un claquement de doigts. Je ne vois pas pourquoi ils sont obligés d'aller en tournée. Les nôtres n'arrêtent pas d'expliquer ce dont nous avons besoin, ce que nous voulons, il suffit de promulguer une loi pour cela.

Dans le passé, en 1941, lorsque la Loi sur le régime de pensions du Canada a été adoptée, on a versé aux nonnes un salaire rétroactif à 1901 qui a été inséré dans la Loi sur le régime de pensions du Canada, d'un trait de plume. Il a suffit d'une disposition dans la loi. Je ne vois pas pourquoi n'on ne pourrait pas faire cela pour les Autochtones. On sait que les nonnes étaient là pour nous détruire.

Lorsque vous parlez d'appels coûteux et du coût de tout, chaque fois qu'il est question de nos besoins et de nos exigences — ce ne sont pas des exigences, ce sont des besoins, des besoins humains fondamentaux — on nous dit toujours que cela coûte trop cher. C'est ainsi que vous organisez les choses, pour qu'elles coûtent cher, de façon à ce que cela paraisse toujours mauvais aux yeux de la société canadienne. Tout cela peut être changé, mais personne en fait ne veut rien changer.

The apology I believe was just a hollow apology. Actual change has to take place. No more of these costly mistakes. That is for Mulroney and all those guys always screwing around and doing everything else they can. Leave our people alone and let them grow. Stop destroying our children. Let our children grow to be who they should grow in this country, our grandchildren and our great-grandchildren.

I am called "female bear who comes like the wind," and there is a reason for that. As I said, I was raised in that camp and I am a female bear when it comes to my children. I will protect. They tried to take that away at the residential school; well, I am back now. I am a grown woman. And if I have to fight for my children and if I have to fight like a bear does, so be it.

The Chair: Thank you.

I would like to thank all those who participated today. On behalf of committee members, we appreciate receiving the information.

(The committee adjourned.)

Les excuses, à mes yeux, étaient juste des phrases creuses. Il faut un changement réel. Assez de ces erreurs coûteuses. Cela, c'est pour Mulroney et tous ces gars qui n'arrêtent pas de s'en mettre plein les poches autant qu'ils peuvent. Laissez les nôtres tranquilles et laissez-les grandir. Arrêtez de détruire nos enfants. Laissez nos enfants devenir qui ils veulent être dans ce pays, nos petits-enfants et nos arrière-petits-enfants.

On m'appelle « ourse qui court comme le vent », et il y a une raison à cela. Comme je l'ai dit, j'ai été élevée dans ce camp et je suis une mère ourse quand il s'agit de mes enfants. Je vais les protéger. Ils ont essayé de nous enlever cela à l'école résidentielle; eh bien, je suis maintenant de retour. Je suis une femme mûre. Et si je dois me battre pour mes enfants et si je dois me battre comme une ourse, je le ferai.

Le président : Merci.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé aujourd'hui. Je le dis au nom des membres du comité, nous avons apprécié de recevoir vos avis.

(La séance est levée.)

Tommy Keesick;
Lou Ella Shannacappo;
Jean Courchene;
Roderick D. Ross;
Elmer Courchene;
Renata Mecorise;
Marcel Balfour, Chief, Norway House Cree Nation;
George Kemp, Chief, Berens River Fist Nation;
Mary A. Starr.

Tommy Keesick;
Lou Ella Shannacappo;
Jean Courchene.
Roderick D. Ross:
Elmer Courchene;
Renata Mecorise;
Marcel Balfour, chef, Nation crie Norway House;
George Kemp, chef, Première nation de Berens River;
Mary A. Starr.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid
Lettermail
Poste-payé
Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Tuesday, May 26, 2009 — morning meeting

Canupawakpa Dakota First Nation:

Frank Brown, Chief.

Opaskwayak Cree Nation:

Grand Chief Norman Glen Ross, Chair;

Andrew Colomb, Chief, Marcel Colomb First Nation.

Interlake Reserves Tribal Council:

Chief Emery Stagg, Chair.

Tuesday, May 26, 2009 — afternoon meeting

Roseau River Anishinabe First Nation:

Terrance Nelson, Chief.

Peguis First Nation:

Glenn Hudson, Chief.

As individuals:

Phyllis Sutherland;

Leah Stevenson;

Kelvin Chicago;

(*Continued on previous page*)

TÉMOINS

Le mardi 26 mai 2009 - matin

Première nation Canupawakpa Dakota :

Frank Brown, chef.

Nation crie Opaskwayak :

Grand chef Norman Glen Ross, président;

Andrew Colomb, chef, Première nation Marcel Colomb.

Interlake Reserves Tribal Council :

Chef Emery Stagg, président.

Le mardi 26 mai 2009 - après-midi

Première nation Roseau River Anishinabe :

Terrance Nelson, chef.

Première nation Peguis :

Glenn Hudson, chef.

À titre personnel :

Phyllis Sutherland;

Leah Stevenson;

Kelvin Chicago;

(*Suite à la page précédente*)

Available from:
PWGSC – Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Disponible auprès des:
TPGSC – Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca